

Cahiers
Ferdinand de Saussure

19

1962
Librairie E. Droz
Genève

CAHIERS FERDINAND DE SAUSSURE

Revue de linguistique générale

Comité de rédaction

HENRI FREI, président, Genève

ANDRÉ BURGER, secrétaire, Genève

ROBERT GODEL, trésorier, Genève

EDMOND SOLLBERGER, Londres

Rédaction et administration :

c/o Librairie E. Droz

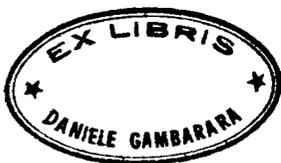
8, rue Verdaine, Genève

Cahiers

Ferdinand de Saussure

19

1962
Librairie E. Droz
Genève



Al dott. Gambarara
in ricordo
del primo
incontro
cordialmente
R. Engler

RUDOLF ENGLER

THÉORIE ET CRITIQUE D'UN PRINCIPE SAUSSURIEN:
L'ARBITRAIRE DU SIGNE

« Opera naturale è ch'uom favella;/ ma così o così natura lascia/
poi fare a voi secondo che v'abbella./ Pria ch'i scendessi a l'infernale
ambascia,/ I s'appellava in terra il sommo bene/ onde vien la letizia
che mi fascia;/ e *EL* si chiamò poi: e ciò convene,/ chè l'uso de'mor-
tali è come fronda/ in ramo che sen va e altra vene » déclare Adam
au Paradis de Dante (26, 130-138), rejoignant ainsi une idée de
F. de Saussure contenue dans une de ses notes inédites. L'arbitraire
du signe y trouve son contexte, en dehors de toute question termi-
nologique: la sémiologie et la mutabilité du signe. S'y ajoutera
que la langue est un fait social, qu'il faut la séparer de la parole
et que la mutabilité du signe se double d'une immutabilité primaire,
l'initiative personnelle n'ayant pas de prise sur lui, et on reconnaîtra
en germe les principes essentiels du CLG contenus dans N 6 *Carac-
tères du langage*, première note saussurienne qui touche à notre
sujet¹:

N 6 « *Caractères du langage*: Continuellement on considère le
langage dans l'individu humain, point de vue faux. La nature nous
donne l'homme *organisé pour le langage articulé*, mais *sans langage
articulé*. La langue est un fait social. L'individu, organisé pour
parler, ne pourra arriver à utiliser son appareil que par la commu-
nauté qui l'entourne — outre qu'il n'éprouve le besoin de l'utiliser
que dans ses rapports avec elle. Il dépend entièrement de cette
communauté; sa race est indifférente (sauf peut-être pour quelques
faits de prononciation). Donc en ceci l'homme n'est complet que
par ce qu'il emprunte à son milieu.

¹ Voir la liste des abréviations et sigles ainsi que le tableau III. N 6
n'est pas daté; SM 40 note 11 en signale la parenté avec N 1.1 (1891).

Le fait social de la langue pourra se comparer aux *us et coutumes* (constitution, droit, mœurs, etc.). Plus éloignés sont l'art et la religion, qui sont des manifestations de l'esprit où l'initiative personnelle a un rôle important, et qui ne supposent pas l'échange entre deux individus.

Mais l'analogie avec les *us et coutumes* est elle-même très relative. Voici les principaux points de divergence :

1° Le langage, propriété de la communauté comme les *usages*, répond dans l'individu à un organe spécial préparé par la nature. En cela ce fait social est sans analogue.

(2° [biffé:] Si les coutumes, l'existence de coutumes en général est peut-être nécessaire dans toute société, rien en revanche ne s'oppose matériellement à ce que celles qui sont établies dans tel peuple ne soient changées. — 2° [biffé]: Se faire comprendre est une nécessité absolue dans toute société, avoir des règles fi[xes].)

2° La langue est par excellence un moyen, un instrument, tenu à remplir *constamment et immédiatement* sa fin, son effet: se faire comprendre. Les usages d'un peuple sont souvent une fin (ainsi les fêtes) ou un moyen très indirect. Et comme le but du langage, qui est de se rendre intelligible, est de nécessité absolue dans toute société humaine dans l'état où nous les connaissons, il en résulte que l'existence d'un langage est le propre de toute société.

Développer: 1° Existence nécessaire du langage dans toute communauté humaine; 2° Continuité absolue de la langue: a) une interruption est inconcevable. On ne peut pas supposer un peuple se passant de parler un jour ou deux, même dans les bouleversements qui suspendent tout le reste. b) L'initiative d'un seul, de plusieurs (ou de tous [biffé]) est impossible d'abord par inconscience. Dans l'état de conscience on pourrait supposer l'initiative de quelques-uns, mais elle est aussitôt enrayée par le fait qu'ils se rendent inintelligibles. Ou si elle se voit quelquefois, ce sont en général des innovations purement lexicographiques, et encore faut-il le plus souvent que les matériaux en soient puisés dans la langue commune. (Il y a des pertes, mais rien ne se crée. Tout se transforme. [...]) c) L'initiative consciente de tous inutile, inconcevable, sans exemple. Ainsi la langue constitue une tradition qui se modifie continuellement, mais que le temps et les sujets parlants sont impuissants à briser, si elle ne s'éteint pas pour une cause ou une autre [...]. »

Pour S', « le principe de l'arbitraire du signe n'est contesté par personne » (CLG 102/100) et dans le contexte que nous avons vu, dont il est au fond la clé, il n'est guère contestable. L'arbitraire du signe est néanmoins l'affirmation du CLG la plus controversée et la plus débattue ³. Beaucoup de linguistes n'y ont vu qu'un argument toujours rebattu ³ du débat *φύσει* ou *θέσει*. Nous revenons sur la question parce que des textes inédits [65, 66] jettent une lumière nouvelle sur différents points. D'ailleurs il semble qu'on n'ait pas toujours bien lu ni bien compris le CLG, et il faut faire le point de la controverse. Certaines méprises paraissent dues aussi aux conditions particulières de la publication. L'édition critique du CLG que nous avons préparée et qui sera en fait une édition comparée du texte imprimé et des sources ⁴, permet d'y voir plus clair. Nous l'utiliserons donc pour examiner le problème de l'arbitraire du signe tel que le présentent, successivement, le CLG, la critique et les sources.

I

LE CLG: TABLEAU ET SYNTHÈSE

L'arbitraire du signe dans le CLG est abordé à plusieurs reprises de façon différente. L'index n'en révèle pas tous les aspects. Le tableau analytique qui suit présente les passages sur l'arbitraire dans leur contexte (voir cependant ci-après 40) et servira de repère pour la synthèse.

Synthèse : « Le signe linguistique est arbitraire »; « le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire », telle est la double

³ Pichon [23]: « S' n'aurait plus aujourd'hui licence d'écrire « Le principe [etc.] ». »

³ 25, 29, 33; Pour *φύσει* ou *θέσει* cf. Karl Büchner: *Platons Kratylus und die moderne Sprachphilosophie*, Berlin, Junker u. Dünnhaupt, 1936; Wilhelm Schneider: *Über die Lautbedeutsamkeit*, Zeitschrift für deutsche Philologie 63, 1930, 138-179.

⁴ Cf. 64 et *Préface* de l'édition critique du CLG (à paraître chez Harrasowitz). Cette édition a été entreprise dès 1958 sur la base des matériaux et d'après les indications de M. R. Godel, Genève [cf. 62, 65-66]. Je tiens à lui exprimer ici ma vive gratitude, ainsi qu'à mes professeurs de l'Université de Berne, MM. S. Heinemann et G. Redard, qui m'ont apporté une aide substantielle tout au long de mes recherches.

Tableau 1 : Le principe de l'arbitraire du signe dans le CLG

Partie	Chapitre	Paragraphe	Alinéa	Page
(Introduction).	III: Objet de la linguistique.	1: La langue; sa définition.	14: « La langue est une convention, et la nature du signe dont on est convenu est in-différente. »	26/26
1: Principes généraux.	I: Nature du signe linguistique. II: Immutabilité et mutabilité du signe.	2: Premier principe: L'arbitraire du signe. 1: Immutabilité.	1-5: Arbitraire et signe imposé (nécessité sociale). 10: Arbitraire et norme raisonnée. 8-11: Arbitraire et altération du signe dans le temps. 19: Arbitraire, masse sociale et temps. 6: Nécessité de la distinction pour un système de valeurs arbitraires.	102/100 ss. 106/104 sv. 108/106 sv. 112/110 sv. 114/112 sv. 119/116
2: Linguistique synchronique.	IV: La valeur linguistique.	1: La langue comme pensée organisée dans la matière phonique. 3: La valeur linguistique considérée dans son aspect matériel.	8: Articulation de valeurs arbitraires. 9: Arbitraire, système, fait social. 2: Arbitraire et différentiel.	163/157 163/157 169/163
VI: Mécanisme de la langue.	3: L'arbitraire absolu et l'arbitraire relatif.	8-12: Caractère arbitraire du signe graphique. (Motivation.)		171/165 sv. 186/180 ss.

Partie	Chapitre	Paragraphe	Alinéa	Page
3: Linguistique diachronique.	II: Les changements phonétiques.	5: L'action des changements phonétiques est illimitée.	1: Action illimitée des changements phonétiques, conséquence de l'arbitraire.	215/208
			1-2: Analogie et changement phonétique opposés du point de vue de l'arbitraire absolu et relatif (motivation).	227/221
	IV: L'analogie.		3: L'analogie principe des créations de la langue.	234/228 ss.
			8: Deux observations sur l'analogie et la motivation: 9-10: Mots productifs et mots improductifs. 11-16: Reconstruction et 4 ^e proportionnelle.	

formule de CLG 1 I § 2 al. 1⁵. Le signe est l'association unissant le signifié au signifiant.

L'existence même de différentes langues prouve le principe. Il y a des signifiants différents pour le même signifié dans diverses langues (*o-k-s-*, *b-ö-f*; al. 2). L'arbitraire du signe domine la linguistique (al. 3), tout comme il est le critère de ce qui est sémiologique ou non: dans tout système, même les signes et modes d'expression non entièrement arbitraires tirent leur valeur d'une règle d'emploi bien plus que de leur expressivité naturelle (al. 4). Les signes de politesse (al. 4), les onomatopées (al. 8/9), les exclamations (al. 10) en offrent l'exemple; dans la motivation, la valeur d'un signe ne résultera point de la somme de ses parties: *poir*^x*ier*, et non *poir*+*ier* (2 VI § 3 al. 4 [cf. 42]). Quant aux langues artificielles, elles ne peuvent se défendre contre l'immédiate conséquence de l'arbitraire: l'altération du signe.

« Arbitraire » ne veut pas dire: dépendant « du libre choix du sujet parlant », mais « immotivé »: arbitraire « par rapport au signifié avec lequel il [le signifiant] n'a aucune attache naturelle dans la réalité » (1 I § 2 al. 6). Cette formule diffère de ce que nous avons vu au début [62, cf. ci-après 49 ss.]. Pour l'individu, pour la communauté même, le signe est imposé (1 II § 1 al. 1) et par là même, la notion de la langue conçue comme contrat ou convention est dépassée (al. 2; cf. Intr. III § 1 al. 14). A tout moment, la langue est un héritage d'une époque précédente (al. 4). Le signe est arbitraire et il échappe à toute norme raisonnable, à toute modification consciente (1 II § 1 al. 10). D'autre part et pour la même raison, rien n'entrave l'action du temps, et le signe est soumis à l'évolution inconsciente. Signifié et signifiant, « ces deux éléments unis dans les signes gardent chacun leur vie propre dans une proportion inconnue ailleurs » (1 II § 2 al. 10). L'effet des changements phonétiques, par exemple, est illimité (3 II § 5 al. 1).

C'est pourquoi il faut éviter le terme de « symbole », qui évoque toujours au moins « un rudiment de lien naturel entre le signifiant et le signifié » (1 I § 2 al. 5).

⁵ Cf. tableau I; nous citons par alinéas conformément au système adopté dans notre édition critique, sauf pour les passages qui ne figurent pas dans ce tableau.

Signifié et signifiant sont d'ailleurs chacun découpé dans des masses amorphes, parallèles: la pensée et le son. Le lien entre les deux domaines est lui-même arbitraire. Les valeurs, des deux côtés, sont relatives (2 IV § 1 al. 8). Elles sont négatives, différentielles (§ 3 al. 2/10). Il y a un parallèle entre signe linguistique et signe graphique. L'un et l'autre appartiennent à un système et ne valent que par opposition aux signes coexistants (al. 11). C'est la collectivité qui établit les valeurs: « le fait social seul peut créer un système linguistique » (§ 1 al. 9), et ce qui n'a pas trait au système — le moyen de production par exemple (§ 3 al. 12) — est indifférent. Mais un système de valeurs arbitraires exige également la distinction des deux axes synchronique et diachronique (1 III § 1 al. 6). On y retrouve les deux facteurs: masse sociale et temps.

Il y a, du côté synchronique, une limitation de l'arbitraire fondée sur le mécanisme de la langue: la motivation des signes par leurs liens syntagmatiques et associatifs dans le système (arbitraire absolu et arbitraire relatif: 2 VI § 3). Selon la proportion inhérente d'arbitraire, les langues se classeront en lexicologiques et grammaticales (al. 7/8), à mots productifs ou improductifs (3 IV § 3 al. 8/9-10). Les procédés mêmes des grammairiens en sont influencés (al. 8/11-16).

Du côté diachronique, il y a le déplacement des valeurs, l'action illimitée des changements (1 II § 2 al. 10; 3 II § 5 al. 1). Tout le mouvement de la langue peut être défini par le passage continu du motivé à l'arbitraire et de l'immotivé au motivé (2 VI § 3 al. 8). Le changement phonétique est un facteur d'arbitraire absolu; l'analogie contrebalance cet effet (3 IV § 1 al. 1/2). Les conséquences de l'arbitraire du signe sont innombrables et le principe n'a pas toujours été reconnu pour ce qu'il est (1 I § 2 al. 3) ⁶.

⁶ L'index du CLG suggère implicitement une bipartition en *arbitraire* du signe (1 I/II; 3 II) et *motivation (arbitraire absolu et arbitraire relatif: 2 VI, 3 IV)*. Un troisième groupe pourrait comprendre les textes non relevés par cet index: 1 III et 2 IV, *arbitraire et valeur*.

II

LA CRITIQUE

« La vraie critique du *Cours* consiste à collaborer avec son auteur, soit pour creuser plus avant qu'il n'a pu le faire les assises de la science linguistique, soit pour édifier d'une façon plus définitive la construction dont le *Cours* n'a pu fournir qu'une première et imparfaite ébauche. »⁷ Une revue des études critiques sur l'arbitraire du signe dans le CLG tend au même but: nous voudrions réunir au profit d'études ultérieures ce qui a été dit dans des pages éparses, en mettre en valeur l'apport critique et y dégager les nouveaux problèmes.

1 Jaberg, Karl: *Ferdinand de Saussure's Vorlesungen über allgemeine Sprachwissenschaft*, Sonntagsblatt des Bund, 17.12.1916, 790-795; 24.12.1916, 806-810, repr. dans K'J': *Sprachwissenschaftliche Forschungen und Erlebnisse*, Paris, Droz; Zürich et Leipzig, Niehans, 1937, 123-136, notamment 134.

L'arbitraire du lien entre signifié et signifiant est la conséquence nécessaire de la théorie des valeurs (CLG 2 IV). Signifiant et signifié n'ont qu'une valeur relative, différentielle. « Dabei scheint mir freilich de S' eines zu vergessen: dass es ausserhalb der Laute nichts gibt, was ihre Abgrenzung bedingen würde, dass aber hinter den Ideen Gegenstände stehen, die sich nach objektiven Eigenschaften unterscheiden lassen, es sei denn, dass für de S' die Gegenstände bloss in der begrifflichen Erfassung existieren, womit wir auf das rein philosophische Gebiet geraten, das de S' konsequent meidet. So viel dürfen wir ihm jedenfalls zugeben, dass wenigstens bis zu einem gewissen Grade auch der begriffliche Teil des Zeichens, speziell wenn dieses etwas Abstraktes bezeichnet, differentiellen Charakter hat » (*Forschungen*, 134): S' ne tient pas compte de l'objet extérieur qui aide à la délimitation du signifié; (cf. ci-après 58 ss.: *onymique*). — Observations sur la motivation.

⁷ Albert Sechehaye: *Les trois linguistiques saussuriennes*, VR 5, 1940, 1-48; 3. Le même principe est adopté par Wells [42]. Doroszewski (*Langue et parole*, *Prace Filologiczne*, 14, 1929, 485-497) parle de « critique immanente ».

2 Jespersen, Otto: *Compte rendu du CLG*, NTF 4, 1916, 37 ss.; reproduit dans O'J': *Linguistica*, Copenhague, 1933, 109-115.

« Je ne pense pas que le dernier mot ait été dit sur les rapports entre le son et le sens avec l'affirmation faite par Madvig et Whitney de leur caractère conventionnel, à laquelle S' donne son adhésion, en exagérant considérablement le rôle de l'arbitraire dans la langue et en sous-estimant celui du symbolisme (des onomatopées). »

3 Sechehaye, Albert. *Les problèmes de la langue à la lumière d'une théorie nouvelle*. Revue philosophique 84, 1917, 1-30, notamment 12-13, 28-29.

« Toute sémiologie est essentiellement une science des valeurs. [...] Et puisqu'il en est ainsi, il faut conclure qu'une valeur de pure estimation ou de fantaisie, donc *arbitraire* (retenons ce mot!), par exemple d'un objet de curiosité [...] ou une simple valeur de jeu [...] réalise bien mieux que le blé ou les pommes de terre le type abstrait de la valeur pure, car la volonté humaine y agit toute nue. — Cependant une volonté humaine isolée ne peut constituer une valeur. Nous ne sommes pas ici dans le domaine de la psychologie individuelle, mais bien dans celui de la psychologie sociale. [...] Or n'est-il pas évident qu'il en est de même en ce qui concerne la langue? » (13/15).

L'arbitraire du signe est donc un élément « non pas matériel, mais neutre, sans âme, sans caractère propre, qui reçoit tout du dehors et sur lequel l'esprit n'a aucune action directe » (28). Il est le résultat d'une analyse; S' n'a pas eu le temps d'entreprendre la reconstruction du système de la langue. Il l'a cependant esquissée dans ses considérations sur l'arbitraire relatif (motivation): « Or cette notion de l'arbitraire relatif, du rationnel et du psychologique dans la langue, peut être certainement étendue. S'il est permis ici de prolonger et de compléter la pensée qui n'est qu'en germe dans le *Cours de linguistique*, nous dirons que la langue n'étouffe pas dans ses institutions arbitraires tout ce qu'elle a trouvé de vivant, de psychologiquement conditionné dans la parole. Le signe différentiel est la substance inerte dont elle ne peut se passer pour se constituer, mais elle construit avec cette substance un édifice qui a une forme et un style adaptés aux besoins de l'esprit collectif qui y habite » (28/29).

4 Ogden, C. E.; Richards, I. A.: *The meaning of meaning, a study of the influence of language upon thought and of the science of symbolism*, Londres, 1923; ¹⁰ 1953; 4-6.

O'-R' n'acceptent pas l'approche méthodologique de S'. Leur point de vue est celui de la parole. Selon eux, le principal défaut de S' est de ne pas considérer l'objet extérieur. Le refus du terme de *symbole* par S' témoignerait de *naivety*. Cf. 51.

5 Absil, Th.: *Sprache und Rede. Zu de Saussures « Allgemeiner Sprachwissenschaft »*, Neophilologus, 10, 1925, 100-108; 186-193. Notamment 101-103: *Die Willkür des sprachlichen Zeichens*.

A' distingue un arbitraire 1° des sons, 2° du lien, 3° des sens. Les sons (das Ganze der Laute einer Sprache, die Lautgebung, das Was) sont arbitraires; l'intonation (die Betonung, das Wie) ne l'est pas: « In dieser schwingt die Seele der Sprachgemeinschaft. » — Le lien est arbitraire. — Les sens (das Wie) sont arbitraires, mais seulement en partie: « Die Begriffe bleiben, so oder so, immer mit den Dingen verbunden, sie stellen, von dieser oder jener Seite, ihr Wesen dar. [... Die] Gegenständlichkeit der Begriffe [das Was] ist nicht willkürlich. » — A' place ces considérations aux confins de *langue et parole*.

6 Bally, Charles: *Langue et parole*. JPs 23, 1926, 693-701. Exposé sur la nature sociale de la langue. Remarque sur l'arbitraire du signifié [cf. 7, 9, 13]: Les concepts « sont les produits de la mentalité sociale: l'idée de vertu ne résulte pas du simple mélange des idées que les individus se forment de la vertu; elle leur est avant tout suggérée et imposée par la vie sociale et la pratique de la langue. Voilà pourquoi aussi ces concepts diffèrent de peuple à peuple et d'un idiome à l'autre: les contours, parfaitement conventionnels, que le français m'impose du concept « femme » ne recouvrent pas ceux de l'allemand *Frau*, pour cette raison déjà que le mot allemand est limité par le voisinage de son synonyme *Weib*. »

7 Bally, Charles: *Mécanisme de l'expressivité linguistique* [1926], dans Ch' B': *Le langage et la vie*, Paris, Payot, ³ 1935, 113-149.

Etude sur la valeur expressive d'une communication (parole!) et sur ses rapports avec l'arbitraire du signe (langue!). « Quand la

langue arrive à ses fins, le signe linguistique devient purement conventionnel, ou comme dit de S', *arbitraire* : et il l'est non seulement dans sa forme matérielle et phonique — son *signifiant* — il l'est aussi dans sa signification, sa valeur — son *signifié*. Le mot n'est plus qu'une étiquette appliquée sur un concept. Dans les sons du mot *femme* — son signifiant — il n'y a rien qui évoque l'image sensorielle d'une femme : mais la valeur même de ce mot — son signifié — est celle d'un pur concept, intelligible mais non représentable, délimité du dehors par d'autres concepts qui lui sont habituellement associés au moyen d'autres mots-étiquettes : sans l'aide de la parole et du langage individuel, il ne correspondrait jamais à une représentation concrète et actuelle, ni même à l'idée générale que chacun se fait de la femme, et qui diffère d'un individu à l'autre » (120). Dans la parole, la valeur subjective et émotive que dégage le mot actualisé réapparaît. Le mécanisme en sera le suivant : « Le langage, intellectuel dans sa racine [...], ne peut traduire l'émotion qu'en la transposant par le jeu d'associations implicites. Les signes de la langue étant arbitraires dans leur forme — leur signifiant — et dans leur valeur — leur signifié — les associations s'attachent soit au signifiant, de manière à en faire jaillir une *impression sensorielle*, soit au signifié, de manière à transformer le concept en *représentation imaginative*. Ces associations se chargent d'expressivité dans la mesure où la perception sensorielle ou la représentation imaginative concorde avec le contenu émotif de la pensée » (125-126).

8 Sechehaye, Albert : *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris, Champion, 1926, chap. 5, 91-118 : *L'emploi des classes de mots dans la langue et dans la parole*.

« Notre pensée a besoin de s'appuyer sur des symboles : sans quelque chose de matériel qui serve de support et de centre d'association à tous les éléments d'une idée, l'idée elle-même est impossible. Or le propre des mots de la langue, c'est justement de fournir des signes acoustiques arbitraires qui se substituent aux symboles de l'imagination et les rendent inutiles. [...] L'arbitraire complet exprime avec plus d'aisance tous les aspects occasionnels d'une idée, et cela sera d'autant plus vrai, que la notion à exprimer sera plus abstraite. [...] Ainsi le signe linguistique a pris la place des

éléments naturels de la pensée, et, en se substituant à l'imagination, il l'a libérée » (95-96).

Note sur la terminologie : Sechehaye, qui avait employé le terme de *symbole* dans *Programme et Méthodes*, adopte *signe* et *arbitraire* en s'inspirant de S'.

9 Bally, Charles: *La contrainte sociale dans le langage*, Revue internationale de sociologie, 1927, 211-229, repr. dans Ch' B': *Le langage et la vie*, 3 1935 (cf. 7), 177-202.

L'arbitraire domine toute la langue. « En effet, que nous envisagions ses formes ou les significations qu'elles supportent, nous voyons que rien n'est lié nécessairement aux réalités du monde extérieur et de la pensée [...] — Autrement dit, le signe linguistique est arbitraire dans son signifiant et dans son signifié » (*Langage*, 188). Preuve de l'arbitraire du signifiant (CLG 1 I § 2); « l'arbitraire du signifié est plus difficile à démontrer, mais n'est pas moins certain. Nous croyons que la notion de vert découle simplement de la perception sensorielle: en fait, elle nous est imposée par la langue, qui l'oppose à *bleu*, *jaune*, etc., et ce sont ces classes rigides qui nous permettent de mettre de l'ordre dans nos sensations colorées: Il y a des langues qui n'ont pas de mot pour vert [...] ce n'est pas [que les sujets parlants] soient privés des perceptions de vert, mais le vert *perçu* n'est pas *conçu* comme tel [...]. Le concept qui surgit en nous quand nous prononçons le mot *femme* est façonné, non par la réalité, mais par les associations qui relient ce mot à d'autres mots [...] » (189). « Ainsi chaque langue, par son système de concepts et de rapports entre concepts, recouvre le monde réel d'une sorte de manteau quadrillé aux dessins capricieux, qui nous voile les contours des objets les plus sensibles, à tel point que non seulement chaque langue déforme d'une façon différente la réalité perçue, mais nous contraind à percevoir cette réalité même à travers son prisme déformant » (190). — L'arbitraire nous est imposé par la contrainte sociale, par l'école, voire les commandements de l'orthographe, du lexique, la grammaire. Cette contrainte serait intolérable, si elle n'était contrebalancée de par la suggestion, la mode, le prestige de ceux qui jouissent d'une autorité.

10 Carnoy, Albert: *La science du mot. Traité de sémantique*, Louvain, Universitas, 1927, 10-11.

« Arbitraire, c'est trop dire », car le signe « tire toujours en fin de compte son existence d'images ayant quelque rapport naturel avec l'idée représentée. Ce qu'on peut dire, c'est que ce rapport n'est pas toujours essentiel à l'origine et qu'il devient *traditionnel* dans la suite. » Le terme de *traditionnel* est peut-être préférable à celui de *conventionnel*, « car il est rare, dans la vie normale, que la valeur des signes repose sur un simple accord entre hommes: leur signification s'acquiert graduellement et plus ou moins inconsciemment ». — C' considère le signe sous l'angle de la motivation et de l'étymologie.

11 Damourette, Jacques; Pichon, Edouard: *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey, 1911-1927, t. 1., § 74 (*Le signe n'est pas arbitraire*).

Le principe de l'arbitraire du signe est en contradiction avec la psychologie de la langue. « Les mots ne représentent que les idées, [...] ils sont [...] le corps de celles-ci, et [...] il y a par conséquent une contradiction logique à croire que chaque mot ne soit qu'arbitrairement et fortuitement le représentant de telle idée plutôt que de telle autre. [...] — Si l'on veut aller plus loin, il ne faudra plus se demander si le mot convient à l'idée, mais si l'idée convient au monde extérieur. Et ceci n'aboutit à rien moins qu'à poser la question de la réalité du monde extérieur. [...] La variabilité du signe ne montrerait alors qu'une chose: que les esprits, dans des conditions différentes, saisissent des propriétés différentes du monde extérieur. — Les passages tirés de Joseph de Maistre et Renan que D'-P' citent à l'appui de leur thèse concordent avec les thèses saussuriennes de la nécessité sociale ou portent sur l'acte de dénomination.

12 Gawróński, Andrzej: *La langue, sa nature et son évolution*. Bulletin de la société polonaise de linguistique 1, 1927, 3-36; not. 5, 26, 10.

Refus implicite de l'arbitraire du signe: La langue n'est pas comparable aux institutions ni à l'écriture; la forme ne peut être détachée du fond linguistique. « La langue exprime les représentations adhérentes aux émotions; les émotions adhérentes aux représentations la gouvernent. » « A tout changement dans la langue correspond un changement antécédent dans l'esprit. »

13 Bally, Charles; Sechehayé, Albert: Réponse à la question: *Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet*

et pratique de la grammaire d'une langue quelconque? Actes 1928, 33-36.

Tout le système linguistique est régi par l'arbitraire. Les formes de la langue ne doivent pas être interprétées comme étant l'expression immédiate de la pensée libre des parleurs. Il y a un arbitraire du signifiant [*o-k-s/b-ö-f*] et un arbitraire du signifié [cf. 7, 9]. L'arbitraire du signifiant n'est pas toujours absolu : « certains mots et certains tours tendent à reproduire, sinon l'idée qui y est attachée — c'est impossible — au moins la vague impression qui se dégage de celle-ci : cf. *tintamarre* [...] » (45). « L'arbitraire du signifié régit aussi les rapports grammaticaux » (46). « L'existence de l'arbitraire linguistique fait apparaître plus profond encore le fossé qui sépare la statique de l'histoire. [...] Une loi fondamentale montre en effet que dans le langage *tout signe arbitraire a été donné, « motivé »*, c'est à dire lié, d'une façon ou d'une autre, à la chose signifiée [...] L'histoire ne fait pas autre chose que de remonter de l'arbitraire à la motivation, et il suffit qu'elle le fasse pour bouleverser le système et en fausser complètement la physionomie, puisque l'arbitraire est le ciment de l'édifice linguistique. En effet, plus un signe est arbitraire, plus il a besoin de s'appuyer sur d'autres qui fixent sa valeur ; plus au contraire un signe est motivé, plus il tend à « faire bande à part », il ne demande ni n'apporte rien au système » (47-48).

14 Groot, A. W. de : Discussion de 13, Actes 1928, 84-85.

« La théorie d'après laquelle le caractère du signe linguistique serait *arbitraire* reflète l'esprit intellectualiste du 19^e siècle ; elle constitue une réaction contre le romantisme [sic] de Platon et de Grimm. Le mot « arbitraire » indique « l'absence de tout lien naturel ou nécessaire entre la pensée et son expression linguistique ». En effet, tant qu'il s'agit de pensées, c.à.d. d'états de conscience purement logiques et intellectuels, le signe est presque absolument arbitraire. Cependant, tant qu'il s'agit d'états de conscience affectifs ou esthétiques, le lien existant entre l'état de conscience et son expression linguistique n'est pas nécessaire, mais il peut être naturel. Le caractère naturel du lien n'est pas exceptionnel, mais fréquent. » Exemples : l'intonation, la longueur des mots, etc. A propos de l'onomatopée *S'* formule une objection qui « résulte d'une confusion de la linguistique diachronique avec la linguistique synchronique ».

La langue n'est pas « un système de signes exprimant des idées » (conception intellectualiste), mais « un système de systèmes fonctionnels, intellectuels, affectifs, esthétiques [= parole?] ». Ces deux conceptions ne sont pas incompatibles; elles se complètent. »

15 Ipsen, Gunther: *Sprachphilosophie der Gegenwart*, Berlin, Junker u. Dünnhaupt, 1930, 11-16: *Die Sprache als Zeichensystem*.

La contribution essentielle de S' à la linguistique moderne réside dans les théories de l'articulation [délimitation réciproque] et de la valeur. Par conséquent le signe linguistique ne peut plus être compris comme une association [?] ou un mouvement expressif (« komplikative Assoziation », « Ausdrucksbewegung »). « Man mag im übrigen gegen den Begriff der « langue » alles einwenden, was man dawieder einwenden kann und soll: durch seine Lehren von der Artikulation und dem Sprachwert [valeur] hat de S' den Sprachbegriff erneuert. Was daran nicht befriedigen konnte, war die psychologische Theorie des Zeichens. Denn diese widerstreitet unmittelbar dem behaupteten überindividuellen, systematischen Bestand der Sprache und dem Nachweis ihres eigentümlichen Wesens. Aus diesem Widerspruch und der unfruchtbaren Bedeutungslehre hat *Husserl* den Weg gewiesen [...] » (13).

16 Sechehaye, Albert: *Les mirages linguistiques*. JPs 27, 1930, 337-366.

L'arbitraire du signe est la condition essentielle de la conception de la langue comme une pure forme. « Après avoir dématérialisé la langue en la détachant de sa genèse historique comme de sa réalisation psychophysique, il [S'] la dématérialise encore quand, la considérant comme système, il montre qu'en elle, tout étant arbitraire, tout ce qui est expressif est nécessairement différentiel » (341). Il faut faire abstraction de tout ce qui n'est pas arbitraire: onomatopée, rythme, motivation par signes apparentés: « En effet, tout ce qui a ne fût-ce que l'apparence d'une construction [syntagme] est congénère dans une certaine mesure à la combinaison des termes dans la phrase, qui est un acte rationnel et qui ressortit à la parole » (342).

17 Bally, Charles: *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, Leroux, 1932. ² 1944 [voir 30]. Notamment les §§ 65, 108, 448-459.

A l'origine, tous les signes de la langue étaient motivés (§ 65). — « Un signe est arbitraire quand il ne contient rien en lui-même de l'idée qu'il représente; celle-ci est fixée dans la mémoire uniquement par le jeu des associations que le signe contracte avec d'autres signes [...] » (§ 449) — « Le propre du signe totalement motivé (cas hypothétique) est de comporter *une seule association interne obligatoire*; le propre du signe totalement arbitraire est d'évoquer *un nombre illimité d'associations externes facultatives.* » (§ 450) — Conséquences du principe en phonologie (§ 452 sv.) et en syntaxe (§ 108).

18 Sechehaye, Albert: *La pensée et la langue ou comment concevoir le rapport organique de l'individuel et du social dans la langue*, JPs 30, 1933, 57 ss., repr. dans CFS 4, 1944, 26-52.

« Dans la parole courante, comme dans les formes d'un langage plus primitif, par exemple dans celui de l'enfant, le signe conventionnel n'est jamais qu'un appoint ajouté au langage naturel et les mots ne disent par eux-mêmes qu'une partie de ce que la phrase est destinée à transmettre » (CFS 40). L'arbitraire du signe explique l'écart qu'il y a entre l'expression de la pensée et la réalité (point de vue de signe et objet): « on peut parler en pensant des mots sans que la pensée des choses soit véritablement en mouvement; c'est la loi de tous les réflexes: l'acte automatique se substitue à l'acte conscient » (CFS 43-44).

19 Ammann, Hermann: *Kritische Würdigung einiger Hauptgedanken von F. de Saussures « Grundfragen der allgemeinen Sprachwissenschaft »*, Indogermanische Forschungen 52, 1934, 261-281; et compte-rendu de la traduction allemande du CLG par Hermann Lommel, 304. — Notamment 261-265: *Sprache als Zeichensystem.*

A part l'arbitraire du signe, il y a un rapport subjectif entre signifié et signifiant. Comme on n'a pas choisi sans raison l'or et l'argent comme métal pour les monnaies, le choix du signifiant n'est pas non plus le fait d'un pur hasard (exemple de la monnaie: CLG 170/164). L'étymologie de *fouet* (*fagus*: CLG 104/102) ne prouve pas l'arbitraire des onomatopées; au contraire, après l'oubli de l'étymologie, il semble que la conscience linguistique ait tenté de s'appuyer sur la valeur acoustique et de s'orienter sur elle. S'aurait donc dû distinguer le plan synchronique du plan diachronique.

L'exemple des exclamations qui diffèrent d'une langue à l'autre (CLG 104/102), ne touche pas tellement le rapport entre signifié et signifiant que celui entre une sensation et son expression. C'est un point qui dépasse peut-être la sphère de la langue. — En ce qui concerne la nécessité sociale, A' fait observer le cas des langues techniques et professionnelles, où la dénomination permet à l'individu d'exercer son influence. Il est vrai que la dénomination relève de la parole. — Considérations sur la notion particulièrement importante de la motivation.

20 Esnault, Gaston: Compte-rendu de 11, *Mercur* de France 1 VI 1935, 409-414.

S' a confondu deux choses: « La convenance de nos idées avec le monde extérieur (supposé réel tel que perçu!) et la convenance de nos signes avec nos idées. Peut-être S', qui était Suisse, a-t-il été simplement dupe de quelque bilinguisme? » (413).

21 Bally, Charles: *Synchronie et diachronie*, *Vox romanica* 2, 1937, 345-352.

En français moderne, l'arbitraire du signe et la séquence progressive sont des effets synchroniques différents de la même cause diachronique: l'accent germanique. Donc, il faut distinguer les deux axes.

22 Meillet, Antoine: *Structure générale des faits linguistiques*. Encyclopédie française, Paris, t. 1, 1937, 1.32, 6-8: *Absence de rapport entre sens et son*.

« *Les mots sont des signes arbitraires* » (7). « Ce n'est pas à dire que l'aspect phonique des mots ne soit pas susceptible d'être associé au sens par les sujets parlants. [...] Les associations de ce genre sont fréquentes partout; elles ajoutent aux noms qui les comportent des nuances d'expression; elles n'en expliquent ni n'en justifient la structure phonique » (6). Exemple: *lécher*: « l' initial de lécher évoque un mouvement de la langue; mais tous les mots qui dans diverses langues signifient lécher n'ont pas un l initial [...] Le lien qui peut unir un phonème à sa valeur expressive est ténu et se rompt aisément » (6-7). « Même un nom qui, comme « coucou » est étroitement associé au cri de l'oiseau ainsi désigné, n'est pas une simple imitation de ce cri, les phonèmes qui y entrent sont les mêmes

avec lesquels sont faits des noms comme « cou, coup », ou le début de verbes tels que « courber, couler, coucher » qui n'ont aucun caractère expressif. A bien entendre, il n'y a dans le cri de l'oiseau ni proprement un *k*, ni proprement un *u* » (7). Motivation, affixes, homonymes, tabou (7-8).

23 Pichon, Edouard: *La linguistique en France. Problèmes et méthodes*. JPs 34, 1937, 25-48; en particulier 25-30.

En reprenant les thèses de 11, P' distingue la nécessité intérieure, psychique, du signe, sa coalescence, de la nécessité sociale indiquée par S' (CLG I II). Entre signifiant et signifié, il y a une « véritable union spirituelle » et S' se comporte comme s'il considérait le lien entre signe et objet. Ainsi l'argumentation concernant l'onomatopée touche ce second rapport ou du moins le rapport du signe et de l'image sensu-actorielle de l'objet. Le bilinguisme suisse [11, 20] qui se trahit dans CLG 107/105 où S' affirme « notre sentiment très vif de l'arbitraire du signe » a induit le Genevois en erreur. Les enfants ont un sentiment très net de la nécessité du même signe. Toute la théorie de l'arbitraire porte la marque du rationalisme apriorique qui régnait encore à Genève du temps de S'; selon Ronjat, elle se trouverait déjà dans Condillac. — P' oppose à S' les théories de Minkowski et les prises de position de la Société psychanalytique de Paris (28 avril 1936) sur l'emblématisation: « L'emblème est arbitraire, le symbole occasionnel, tandis que le mot est un signifiant constant et sur le plan synchronique véritablement nécessaire » (31). Le mot est « aussi essentiel au fonctionnement psychique humain que le symbole et aussi social que l'emblème. Par rapport à l'individu, il est l'organe nécessaire par lequel celui-ci se formule à lui-même sa pensée lingui-spéculative, c'est-à-dire sa pensée de mode proprement humain. Par rapport à la société, il est le vecteur de l'idée dans la parole » (31). Exposé (selon Minkowski) sur l'expression du chagrin par les larmes: le rapport entre l'exprimé et l'exprimant n'est pas causal, il y a entre les deux « une différence de nature qui postule l'intériorité d'un de ces termes par rapport à l'autre » (30). Ils n'ont pas d'existence en dehors de leur contact. Cf. 24.

24 D(auzat, A(lbert): Compte-rendu de 23, *Le français moderne* 6, 1938, 87-88.

« Il est difficile de ne pas concéder à S' que le signe est arbitraire au point de vue de la logique pure, et que bien des mots, d'une langue à l'autre, se recouvrent exactement au point de vue sémantique. Mais, si l'on se place à l'intérieur d'une langue, dans la conscience linguistique des sujets, M. Pichon a raison de dire que le mot « est constitutif de l'idée même », que « l'idée signifiée et le mot signifiant sont coalescents l'un à l'autre en une adéquation parfaite pour le sujet parlant ». — Le terme d'*habitude collective* pourrait remplacer celui de *convention*.

25 Benveniste, Emile: *Nature du signe linguistique*, AL 1, 1939, 23-29.

Dans CLG 1 I § 2 (102/100 ss.) l'arbitraire du signe est prouvé par l'existence de plusieurs langues et le signe est appelé « *immotivé*, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité ». « Ce caractère doit donc expliquer le fait même par où il se vérifie; savoir que, pour une notion, les expressions varient dans le temps et dans l'espace, et par suite n'ont avec elle aucune relation nécessaire. » Ce n'est pas cohérent. Bien que S' définisse le signe par la bipartition en signifié et signifiant, et caractérise d'arbitraire leur *lien* « il est clair que le raisonnement est faussé par le recours inconscient et subreptice à un troisième terme, qui n'était pas compris dans la définition initiale. Ce troisième terme est la chose même, la réalité » (24). Or S' dit que la langue est *forme*, non *substance* (CLG 163/157), affirmation qui exclut la réalité. La contradiction repose sur « un trait distinctif de la pensée historique et relativiste de la fin du 19^e siècle, une démarche habituelle à cette forme de la réflexion philosophique qu'est l'intelligence comparative » (24-25). — En fait, le lien entre signifié et signifiant n'est pas arbitraire, il est *nécessaire*. « Le concept (« signifié ») « bœuf » est forcément identique dans ma conscience à l'ensemble phonique (« signifiant ») *böf*. Comment en serait-il autrement? Ensemble les deux ont été imprimés dans mon esprit; ensemble ils s'évoquent en toute circonstance. Il y a entre eux symbiose si étroite que le concept « bœuf » est comme l'âme de l'image acoustique *böf* » (25). « Le signifiant et le signifié, la représentation mentale et l'image acoustique, sont donc en réalité les deux faces d'une même notion et se composent ensemble comme

l'incorporant et l'incorporé. Le signifiant est la traduction phonique d'un concept; le signifié est la contre-partie mentale du signifiant. Cette consubstantialité du signifiant et du signifié assure l'unité structurale du signe linguistique» (26). — Le signe n'est arbitraire que par rapport à la réalité extra-linguistique.

26 Kořínek, J. H.: *Laut und Wortbedeutung*, TCLP 8, 1939, 58-65.

Arbitraire et symbolisme phonique sont des faits coexistants qui ne s'excluent pas. L'arbitraire est un élément intellectuel, le symbolisme un élément expressif du signe. Ces deux éléments entrent dans le même signe dans une proportion variable dépendant de la situation concrète de la parole et du style de la parole: « Von der willkürlichen Natur phonischer Elemente zu sprechen ist man also in der Lautwissenschaft nur in einem ganz bestimmten Sinne berechtigt, nämlich wenn man sich dabei bewusst ist, dass diese Willkürlichkeit keine starre, unvariable Eigenschaft darstellt, sondern dass es sich um eine *prinzipiell* unendliche Abstufungsreihe dieser Eigenschaft handelt, welche ihre maximalen Werte bei Semantemen mit dem möglichst hohen Grad von Intellektualität und ihr Minimum bei Semantemen mit dem möglichst hohen Grad von Interjektionalität erreicht » (60). — Allusion implicite à S' (onomatopée), 59.

27 Lerch, Eugen: *Vom Wesen des sprachlichen Zeichens oder Symbols*, AL 1, 1939, 145-161.

Seul l'acte de la dénomination est vraiment arbitraire. Ce terme devrait être remplacé par *fortuit*, *contingent*. Il s'agit d'un caractère diachronique auquel s'oppose en synchronie une unité (Erlebnis-einheit). S' a bien eu recours à la réalité extra-linguistique; après *Ochs/bœuf* [25], ses considérations sur l'onomatopée en sont un autre exemple. Celle-ci n'est pas un cas particulier, exceptionnel, mais le cas-type de la langue qui est un ensemble de formes symboliques, ainsi chez Cassirer [cf. 59]. Le terme de *symbole* doit donc être maintenu.

28 Damourette, Jacques: *Compte-rendu de 25*. *Revue des langues romanes* 68, 1937 (paru 1939), 483-484.

Rappel de 11, 20, 23.

29 Bally, Charles: *L'arbitraire du signe. Valeur et signification*, Le français moderne 8, 1940, 193-206.

« Le signifiant n'a dans sa structure phonique, qui rappelle ni la valeur, ni la signification du signe » (202), voilà la thèse de S'. Le signifié est une valeur, un concept virtuel (CLG 166/160 *mouton/mutton-sheep*) ou une signification, reflet de la représentation sensorielle actuelle (CLG 102/100 *Ochs/bœuf*); malgré les affirmations de 11, 20, 23, 25, S' n'a pas quitté la sphère du signe. Remarque sur *réalité* [25; cf. ci-après 50] qui, à l'endroit cité, ne désigne pas l'objet réel, mais « le caractère logique et nécessaire d'une union fondée en nature » (194). D'ailleurs, s'il n'y a pas de lien entre signifié et signifiant, à plus forte raison n'y en a-t-il pas entre signe et objet. La *nécessité* du lien se trouve chez S', cf. l'image de la feuille de papier « dont on ne peut découper le recto sans découper en même temps le verso » (CLG 163/155), mais cette nécessité n'est pas une symbiose [25]. L'homonymie (*carrière*) et la supplétion (*je vais, nous allons*) le prouvent. Considérations sur le néologisme, les langues techniques et le tabou.

30 Bally, Charles: *Sur la motivation des signes linguistiques*, BSL 41, 1940, 75-88, repr. dans Ch' B': *Linguistique générale et linguistique française* [17] Berne, 2 1944, § 197-212: *Le signe linguistique dans ses rapports avec la syntagmatique*.

« Cette étude développe la théorie saussurienne de la motivation des signes (CLG 2 VI) en insistant sur la motivation par le signifiant (sons, accent, mélodie) que S' n'admettait pas, 2° en posant une motivation implicite qui consiste dans le fait qu'un mot simple (p. ex. *jument*) évoque spontanément un rapport syntagmatique entre deux notions (*femelle-cheval*). Des analogies sont signalées entre la constitution des signes et celle des phonèmes » (BSL 75).

31 Buyssens, Eric: *La nature du signe linguistique*, AL 2, 1940/41, 83-86.

« Nous ne connaissons [...] l'objet que dans les données sensorielles: notre cerveau ne contient pas une reproduction de l'objet comme le ferait un miroir, mais des phénomènes sensoriels » (83). La distinction de son et signifiant, signifié et objet et la discussion sur la vraie place de l'arbitraire est donc vaine. En affirmant l'arbitraire du signe, S' voulait dire que « le choix des sons ne nous est pas

imposé par les sons eux-mêmes» (86). — Développements sur l'onomatopée [cf. 27]: il faut distinguer les « signes grammaticaux expressifs » à caractère symbolique des « signes grammaticaux inexpressifs »; les uns et les autres sont soumis aux règles de la sémiologie.

32 Pichon, Edouard: *Sur le signe linguistique. Complément à l'article de M. Benveniste*, AL 2, 1940/41, 51-52.

Rappel de 11, 20, 23.

33 Sechehaye, Albert; Bally, Charles; Frei, Henri. *Pour l'arbitraire du signe*, AL 2, 1940/41, 165-169.

Réponse de la Société genevoise de linguistique à 11, 23, 25, 27. Tant le lien entre signifié et signifiant que celui entre signe et objet sont arbitraires. Le sujet parlant fait la confrontation entre signe et objet. S'il y a un lien de nécessité, il découle du système et suppose l'arbitraire. Le terme de *contingence* [27] peut être accepté.

34 Rogger, Karl: *Kritischer Versuch über de Saussure's Cours général*, ZRPh 61, 1941, 159-217. Notamment 166-167.

Arbitraire témoigne d'une conception extérieure et purement logique de la langue; S' méconnaît l'affinité psychique entre signe et représentation sensorielle (*Bezeichnung und Vorstellung*) qui fait que le nom est incorporé à cette représentation sensorielle. Cette affinité psychique est la vraie garantie de l'immutabilité du signe; il n'est pas besoin de recourir à la collectivité, au fait social.

35 Serrus, Charles: *La langue, le sens, la pensée*, Paris, PUF, 1941. (Nouvelle encyclopédie pédagogique).

« Rien ne passe, dans la dénomination, de la composition conceptuelle; [...] Nous n'avons rien à tirer, dans aucun cas, de la qualité arbitrairement choisie pour la désignation de l'être ou de la chose » (42). *Triangle* pourrait aussi bien être dit *trilatère* « quitte à démontrer que la figure qui a trois angles est aussi la figure de trois côtés » (42). — Des faits de polylexie et polysémie, il résulte « cette conséquence, fort importante pour la théorie de la connaissance, que la généralité du mot et celle de l'idée ne se recouvrent plus. L'usage a amené un relâchement du lien sémiologique. En règle générale, il y a surabondance des idées à l'égard des mots... » (38, cf. 40). Du côté de la phrase, « les éléments du discours ne

répondent pas aux éléments de la pensée logique » (5); « *il n'y a pas de relation nécessaire entre la proposition et le jugement, et [...] on ne peut donner aucun sens logique à l'analyse de la phrase en propositions* » (8); « *rien n'autorise à affirmer a priori que le développement des éléments du discours suit le développement logique de la connaissance* » (10).

36 Borgeaud, Willy; Bröcker, W.; Lohmann, Johannes: *De la nature du signe*, AL 3, 1942/43, 24-30. Cf. Lexis 1, 1948, 24-33.

Thèse « classique » [59] de la dénomination (institution des signes): Après avoir nié l'utilité d'une sémiologie (Sprachkunde 1942, n° 6), les auteurs revisitent leur point de vue et développent une théorie à eux. Le *signe* est muni d'une *fonction significative*, il est une *chose* destinée à renvoyer à *autre chose* (le *signifié*). *Signe* équivaut à *signifiant*. La *fonction significative* portée par la *matière signifiante* correspond à la *signification*, le lien unissant la chose signifiée à la matière signifiante. Cette signification est arbitraire, mais dans le seul sens de CLG 1 I § 2; la détermination réciproque des valeurs n'est pas prise en considération. « Un signe ne peut être signe que grâce à un acte d'*institution* » (26). Les signes naturels (signes d'une tempête au ciel) n'ont pas un rapport de signification mais un rapport de causalité; là encore, on *institue* postérieurement un rapport de signification. Développements sur la nature du signifié et du signifiant.

37 Rosetti, Alexandru: *Le mot. Esquisse d'une théorie générale*, Copenhague-Bucaresti, 1942; ² 1947, 8-16.

Il y a dans le signe, en dehors de la *fonction de représenter*, une fonction intellectuelle (*fonction de signifier*) et une fonction affective (*fonction de suggérer*). Cette fonction affective vient du besoin de mettre en rapport le sens du mot et son support phonique, mais « le langage, en tant que signe, est inadéquat à la pensée, et cette inadéquation vient du fait que le signe linguistique est arbitraire » (13). R' oppose le caractère objectif du langage, l'idéalité du sens du mot à la matérialité du sens du mot, son caractère imitatif. — Développement sur l'onomatopée.

38 Buysens, Eric: *Les langages et le discours. Essai de linguistique fonctionnelle dans le cadre de la sémiologie*, Bruxelles, Collection Lebègue, 1943, § 71.

Propose de substituer au terme d'*arbitraire* celui d'*extrinsèque*, opposé à *intrinsèque*.

39 Naert, Pierre: *Sur la nature phonologique de la quantité*. CFS 3, 1943, 15-25.

Le premier principe du CLG, l'arbitraire du signe, concerne le signe dans sa totalité; le second principe, la linéarité, ne concerne que le signifiant. *Signifiant*, en outre, est ambigu: il désigne tantôt la *suite de sons* (CLG 102/100: « Ainsi l'idée de « sœur » n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons *s-ø-r* qui lui sert de signifiant » [cf. 41, 64]) tantôt l'image acoustique (16). Cette image acoustique, si elle est psychique, n'est pas linéaire.

40 Gardiner, Alan H.: *De Saussure's analysis of the « signe linguistique »*, AL 4, 1944, 107-110.

L'arbitraire du signe est la seule réponse possible au vieux problème de *φύσει* ou *θέσει*. Les définitions de S' contiennent les arguments de Benveniste [25]; pour S', *arbitraire* est identique à *immotivé*, or B' avait compris « absence of fixity ». Cependant, le déplacement et l'altération du signe prouvent la thèse de S'; d'autre part, S' avait le droit de recourir à l'objet. Il ne l'a que trop peu fait. « Reality is at the base of every concept » (109), et ce rapport avec la réalité devient effectif dans la parole.

41 Naert, Pierre: *Arbitraire et nécessaire en linguistique*, *Studia linguistica* 1, 1947, 5-10.

A côté du troisième terme de *réalité* [25], il y a dans S' le terme tout aussi intempestif de *suite de sons* [39; cf. 64]. L'arbitraire du signe est un caractère extra-linguistique; il se place entre *chose en soi* (concept innommé) et *concept nommé, désigné* (= signifié) d'une part, entre *son* et *phonème* ou *signème* (= ensemble organisé des phonèmes constituant un signifiant) d'autre part. Le rapport du *signème* au *signifiant* et le rapport du *signifiant* au *signifié* sont nécessaires (rapports d'implication); le domaine propre de la linguistique est limité à la sphère du signème et du signifiant; le signifié en est exclu.

42 Wells, Rulon S.: *De Saussure's system of linguistics*, *Word* 3, 1947, 1-31.

§ 16 *Arbitraire et linéarité du signe* (CLG 1 I § 2-3): A cet endroit, S' néglige de mentionner le caractère systématique du signe. « Arbitrary and systematic are the two fundamental properties of signs ». — § 19 *Motivation* (CLG 2 VI): « A better statement, we suggest, would be as follows. Let us call a class of similar syntagms a pattern [...] Now patterns have meaning, and the meaning of a syntagm is a function of the meaning of the morpheme contained in it and of the pattern to which it belongs [...] It is important to realize that the meaning of a pattern is arbitrary, as unmotivated as the meaning of morpheme; the meaning of a syntagm on the other hand is motivated in that it is a function of the meanings of the morphemes and the patterns entering into it. » W' propose de distinguer d'une part le signe (arbitraire) et d'autre part des modèles (arbitraires) de construction: la signification du syntagme (motivé) est alors en fonction des signes et de la construction. — § 28 *Arbitraire des valeurs* (CLG 2 IV 1 al. 8): Critique de la formule « Mais en fait les valeurs restent entièrement relatives, et voilà pourquoi le lien de l'idée et du son est radicalement arbitraire ». La relation est inverse: les valeurs sont relatives parce que le lien est arbitraire. — Ce point de vue sera confirmé par SM 243. — § 53 *Valeurs et enveloppe matérielle*: L'indépendance complète des valeurs à l'égard de l'enveloppe matérielle serait en contradiction avec le fait que le changement phonétique entraîne un changement des valeurs. S' n'a certainement pas voulu aller aussi loin.

43 Sturtevant, Edgar H.: *An introduction to linguistic science*, New Haven, Yale Univ. Press, 1947, ² 1948.

St' expose l'arbitraire du signe d'après CLG 1 I § 2 en parlant d'*arbitrary vocal symbols* (§ 3). « Arbitrary meanings are necessarily a social matter, and can be transmitted only by imitation » (§ 66). Ces faits de l'imitation et de la signification arbitraire distinguent la parole humaine du langage des animaux.

44 Buysens, Eric: *Mise au point de quelques notions fondamentales de la phonologie*, CFS 8, 1949, 37-60. •

S' et son école ont délaissé la notion d'*identité* (= ressemblance) pour celle de *différences*. Mais il n'y a pas de différences sans identité. — Ce sujet ne touche pas directement l'arbitraire, cf. cependant 48 et 68.

45 Ege, Niels: *Le signe linguistique est arbitraire*, TCLC 5, 1949, 11-29.

La controverse sur l'arbitraire du signe est surtout de nature terminologique: « Pour S', le rapport entre signifiant et signifié est « arbitraire » (c'est-à-dire sans aucun lien intérieur *naturel*) quoiqu'il soit « nécessaire »; bien que le signe soit soumis à une nécessité *extérieure*, il n'y a toujours pas question de nécessité *intérieure* (c'est-à-dire il n'est pas motivé), excepté dans le cas des onomatopées (18-19). S' ne s'est pas occupé du problème, relevant de la théorie de la connaissance, du rapport entre le signe linguistique et le monde environnant, de même qu'il définit consciemment son « signe » sans égard à ce problème comme un phénomène associatif à deux faces (c'est-à-dire en se fondant sur les concepts subjectifs des sujets parlants — sans tenir compte de « la réalité objective » de ces concepts) ». — Point de vue confirmé par 62.

46 Ullmann, Stephen: *Word-form and word-meaning*, Archivum linguisticum 1, 1949, 126-139.

Arbitraire et *motivé* sont des caractères synchroniques. Les langues diffèrent et interprètent chacune à sa manière la réalité extérieure, mais en général la signification n'est pas arbitraire: « Every language will render, select, divide up and interpret the outside world in a unique way; but behind each sense there is always some external « reality » towards which we reach out, to which we *intend* to refer by means of the word. Under normal conditions, the sense is never purely conventional, even though an element of conventionality may enter into its make up » (128). En réfutant le caractère symbolique de l'onomatopée par son étymologie [14, 19], S' a péché contre sa propre thèse de l'antinomie entre l'état et l'histoire. — Etude de la motivation qui peut être phonique [*piailler*], morphologique [*chanteur*] ou sémantique [*mouche* = *espion*], [cf. 52, 53, 69; 55]. — Bibliographie.

47 Alonso, Dámaso: *Poesía española. Ensayo de métodos y límites estilísticos*, Madrid, Gredos, 1950; ² 1952, 19-33, 599-603.

S' n'a pas embrassé toute la réalité idiomatique, il n'en a considéré qu'un secteur très étroit. Toute sa théorie repose sur l'arbitraire du signe. Du point de vue de la poésie, cependant, le signifiant doit comprendre l'image acoustique *et* le son physique; le signifié com-

prend le concept et toute sa charge psychique; leur lien est toujours motivé. La distinction entre son et image acoustique résulte d'une perspective plus élevée, étrangère au sujet parlant [langue opposée à la parole?], celle de signifié et valeur psychique est un appauvrissement. — A la suite de 25, D'A' étend son argumentation de la poésie au plan linguistique en général.

48 Frei, Henri: *Saussure contre Saussure?* CFS 9, 1950, 7-28.

Réfutation de 44. S' n'a pas opposé *différence à identité*. En affirmant (CLG 2 IV § 4 al. 1) que « dans la langue, il n'y a que des différences », S' a voulu indiquer le caractère purement formel de la langue. Ces différences sont des différences dans la chaîne des signifiés et dans la chaîne des signifiants; la combinaison de ces différences est le *terme positif* et c'est lui qui pourrait en quelque sorte être opposé à différentiel [et arbitraire]. Mais CLG 2 IV § 1 al. 7 précise que « *cette combinaison produit une forme, non une substance* »; *positif* est employé dans un sens paradoxal qui frappe l'esprit. — Textes inédits intéressant l'arbitraire. — Cf. 68.

49 Nehring, Alfons: *The problem of the linguistic sign*, AL 6, 1950, 1-16.

L'idée de nécessité [25] est synchronique. En affirmant l'arbitraire et en considérant l'objet extérieur, réel, S' s'est placé dans la diachronie: « a word sign [...] is coordinated to a concept, but it was created for real objects ». Il ne faut pas oublier que le changement de sens a également ses sources dans la synchronie, ceci prouve l'arbitraire du signe contre Benveniste. Cependant, par son étymologie, le signe est motivé tout en restant libre quant au déplacement du signifié et du signifiant. — N' paraît ignorer les considérations de S' sur la motivation (2 VI) et le caractère strictement synchronique de la valeur.

50 Devoto, Giacomo: *I fondamenti della storia linguistica*, Firenze, Sansoni, 1951, 12-15.

L'arbitraire est considéré dans une étude des rapports entre la langue et la parole; parce que la théorie de l'association entre concept et image acoustique présuppose un parallélisme entre la substance expressive et sa réalisation linguistique, D' propose de parler de *reflets* qui — toujours arbitraires — ne seraient que de

grosses approximations d'une réalité complexe, générale et inanalysable. « Nulla vieta che essi siano stati sempre « riflessi pensati » e cioè associati [?] ad imagini, senza motivazione » (14).

51 Ullmann, Stephen: *The principles of semantics*, Glasgow et Oxford, 1951; ² 1957, 83-92: *The name, its conventionality*.

U' part du triangle sémantique d'Ogden et Richards [4]: *sens* (thought or reference), *nom* (symbol) et *chose* (referent). Le nom symbolise le sens et représente la chose; le sens se rapporte à la chose. Le rapport entre nom et chose est fictif (72; cf. 53, 22). L'arbitraire se place dans le rapport entre nom et sens appelé *signification* (meaning): « there is no intrinsic reason for « arbor » to be called « tree » in English, and conversely, for the English name « tree » to denote « arbor » and not something else » (85) [cf. CLG: *Ochs/bœuf*]. Mais le sens et le nom ne sont pas sur le même plan quant à l'arbitraire et U' parlera alors d'une *conventionality of name*. En effet, a) *is there any intrinsic reason for the existence in English of a word signifying « arbor »?* [...] Yes. The reason lies in the existence in extra-linguistic reality of some feature which has to be named [...]; b) *Is there any intrinsic reason for the existence in English of a word having the phonetic shape: « tree »?* Quite clearly, there is no such reason. [...] If then there is no intrinsic reason for the existence of the name while there is one for that of the sense, it is obvious that *pure conventionality is a characteristic of the name* and enters the semantic relationship at the « symbol » end of the triangle. Consequently, the correlative term « motivation » is also peculiar to the name » (85-86). — U' préfère *conventionnel* à *arbitraire*. — Importante bibliographie qui sera complétée dans les travaux ultérieurs d'U' [53, 69].

52 Ullmann, Stephen: *Les tâches de la sémantique descriptive en français*, BSL 1952, 14-32; en particulier 19-21: *L'arbitraire du signe*.

Motivation phonique, morphologique et sémantique [cf. 46].

53 Ullmann, Stephen: *Précis de sémantique française*, Berne, Francke, 1952, ² 1959, 101-131: *Mots arbitraires et mots motivés*.

« Tout lexique comporte des éléments arbitraires et d'autres qui ne le sont point, mais le *dosage* des deux types est variable et propre à chaque système linguistique. C'est ce dosage et les principes qui

le déterminent qu'il importe de préciser » (102). U' prend ainsi une position intermédiaire entre S' et Benveniste [25] en acceptant la thèse de la « consubstantialité » [25] tout en maintenant 51. — *Conventionnel et traditionnel* [10] sont des termes aussi peu satisfaisants qu'*arbitraire*. Cf. 46, 55.

54 Vendryes, Joseph: *Sur la dénomination*, BSL 48, 1952, 1-13.

L'arbitraire du signe est considéré à partir de l'apprentissage de la langue et de la dénomination. S' n'a considéré que le lien entre signifié et signifiant. Ce lien est arbitraire, ce qui ne l'empêche pas d'être nécessaire: le côté psychologique du lien est exprimé dans S' par la comparaison de la feuille de papier (CLG 163/155), mais en fait le linguiste genevois « se plaçait à un point de vue différent, qui est le point de vue sociologique. C'est dans la langue, en tant qu'institution sociale, que l'accord du signifiant et du signifié, si étroit qu'il soit, prend sa valeur pratique, puisqu'il permet l'usage de la fonction du langage. Mais c'est au point de vue de la langue aussi qu'on doit le reconnaître arbitraire, puisqu'il résulte d'une convention, où rien ne justifie que ce soit tel son qui soit attaché à tel sens, et réciproquement » (8).

55 Godel, Robert: Compte-rendu de 53, CFS 11, 1953, 49-50.

Historique de la terminologie saussurienne (signifiant, signifié; arbitraire, immotivé). Pour S', la motivation repose sur des rapports entre signes coexistants. Dans ce sens, il ne saurait y avoir de motivation *phonique*; le terme crée une certaine confusion. S' n'a pas non plus envisagé de motivation sémantique.

56 Perrot, Jean: *La linguistique*, Paris, PUF, 1953 (Coll. Que sais-je?), 110-123: *La langue système de signes*; notamment 111-112.

Les discussions tiennent surtout à la terminologie; le signe est *nécessaire* [25] dans son lien entre signifié et signifiant et *arbitraire* par rapport à l'objet extra-linguistique. « C'est pourquoi on parle du caractère *contingent* (au point de vue philosophique), *conventionnel* (socialement) ou *arbitraire* du signe. F. de S' a utilisé aussi le terme plus clair d'*immotivé*, c'est-à-dire sans « attache naturelle » dans la réalité » (112). Le caractère arbitraire du signe a déjà été signalé par Turgot et Leibniz.

57 Pisani, Vittore: *Allgemeine und vergleichende Sprachwissenschaft. Indogermanistik*, Bern, Francke, 1953 (Wiss. Forschungsberichte, 2), 13-14.

Reprend la thèse de Benveniste [25]. L'altération du signe tient à son déplacement par rapport à l'objet et ne résulte pas d'une liberté intérieure du signe.

58 Sandmann, Manfred: *Subject and predicate. A contribution to the theory of syntax*, Edinburgh, Univ. Press, 1954, 52-57.

Le signe différentiel est appelé *diacriticon*; il est arbitraire: « that is, its form can be changed at will » (52). Il est opposé au symbole qui est un signe imitatif. L'évolution linguistique va du signe imitatif au signe arbitraire.

59 Spang-Hanssen, Henning: *Recent theories on the nature of the language sign*, TCLC 9, 1954, 95-99.

Revue critique des articles dans AL. — La théorie de la délimitation réciproque des valeurs (2 IV) prouve que S' n'avait en vue que le lien entre signifié et signifiant et ne considérait pas l'objet. Quand à l'onomatopée « the similarity between the signifiant and the signifié in onomatopoeic words can in an exact exposition only be proved in so far it does form an exception to arbitrariness ». — Dans sa critique de *signe* et *symbole* chez S', Lerch n'a pas vu que Cassirer distingue entre symboles artificiels et symboles naturels. La langue est formée de symboles artificiels.

60 Frei, Henri: compte rendu de 51, CFS 13, 1955, 50-61.

L'idée qu'Ullmann se fait du signifié est « présaussurienne » (54), « cette conception substantialiste n'est pas en harmonie avec la théorie différentialiste de la valeur professée par S' dans ses dernières leçons du semestre d'été 1911 » (54).

61 Martinet, André: *Economie des changements phonétiques. Traité de phonétique diachronique*, Berne, Francke, 1955, § 1.11, 5.5-5.8, 6.1.

Il y a une *double articulation* linguistique en morphèmes et en phonèmes [63], où joue l'arbitraire du signe. L'interjection *aïe* « qui peut à peu près faire l'office de « tu m'as fait mal » échappe à la première articulation du message selon le code de la langue qui aurait précisément pu donner *tu-m-as-fait-mal*; sur le plan phonique, elle correspond à la fermeture graduelle mais rapide de la bouche

qui paraît être un réflexe normal de l'individu atteint d'une douleur soudaine, mais elle a ceci de conventionnel que c'est l'appartenance à la communauté linguistique française qui fait préférer une fermeture antérieure au *au* postérieur qu'articulerait un Danois par exemple ». L'accent et les faits prosodiques semblent également être en marge de l'arbitraire.

62 Godel, Robert: *Les sources manuscrites du Cours de linguistique de F. de Saussure* [SM], Genève et Paris, 1957, p. 193-196, 235, 242-243 et *Index*, p. 254-255.

F. de S' tient sa notion d'arbitraire de Whitney qui distinguait *arbitrary* et *conventional*: « In the true and proper meaning of the terms, then, every word handed down in every human language is an arbitrary and conventional sign: arbitrary, because any one of the thousand other words current among men, or of the ten of thousands which might be fabricated, could have been equally well learned and applied to this peculiar purpose; conventional, because the reason for the use of this rather than another lies solely in the fact that it is already used in the community to which the speaker belongs » (Life and Growth, 19; cité SM 194). On trouve chez S' *conventionnel* dans les notes personnelles, *arbitraire* dans les trois cours; S' a encore employé *indépendant*, *immotivé*, *libre* (194). *Arbitraire*, qui n'est pas distingué de conventionnel, « qualifie a) proprement, l'association du signifié et du signifiant, donc le *signe* [...], b) le signifiant par rapport au signifié [...] » (254). Il y a, entre ces deux acceptions du mot, une certaine contradiction. Elle pourrait être due à un souci didactique de S', peut-être aussi qu'elle tient à l'évolution même de la pensée du linguiste. Dans l'énoncé du principe de l'arbitraire du signe (D 188 = CLG 1 I § 2) « S' s'était [...] contenté d'invoquer la diversité des signifiants, les signifiés étant supposés identiques. Or précisément cette supposition, qui revient à substituer aux valeurs des concepts abstraits, ne laisse pas apercevoir la vraie portée du principe: celle-ci n'apparaît qu'au moment où le caractère arbitraire du lien se constate non seulement dans le signe détaché du système, mais dans la distribution des idées entre les termes » (243). Il y a une grande part d'abstraction dans l'arbitraire du signe: « En effet, si les deux éléments du signe ne peuvent être séparés que par abstraction, que dire du *concept* « *bœuf* »

comparé aux signifiants *Ochs* et *bœuf*, sinon qu'il résulte d'une double abstraction: celle qui sépare les signifiés « bœuf » et « Ochs » de leurs signifiants respectifs, et celle qui les identifie à un concept donné en soi, hors de toute langue? Cette référence à des concepts préexistants, légitime sans doute pour des signes d'autres systèmes (signaux, pavillons, armoiries), ne peut être qu'un artifice de démonstration quand il s'agit des signes de la langue » (196). L'arbitraire du signe a un caractère essentiellement sémiologique. — SM 193 cite in extenso II 53 = II R 13-15: comparaison de l'arbitraire dans l'écriture et dans la langue; commentaire 194 ss.; 243 contient la rectification de CLG 163/157 « Mais en fait les valeurs restent entièrement relatives, *et voilà pourquoi* le lien de l'idée et du son est radicalement arbitraire »; dans les sources nous lisons: « *parce que* le lien est parfaitement relatif » (D 277). *Spécimen d'édition critique*, 122-129 = CLG 1 I § 2-3: arbitraire et linéarité.

63 Martinet, André: *Arbitraire linguistique et double articulation*, CFS 15, 1957, 105-116.

M' est frappé par le « caractère un peu dispersé de l'enseignement relatif aux caractères conventionnels de la langue qui apparaissent au moins sous les deux aspects de l'arbitraire du signifiant et de la notion de valeur » (115). A l'égard de la valeur, une *double articulation* a) en unités minima à deux faces (morphèmes) et b) en unités minima de fonction uniquement distinctive (phonèmes) pourrait être établie [61]. *Arbitraire* équivaudrait alors proprement à *linguistique*: « un acte de communication est proprement linguistique si le message à transmettre s'articule en une chaîne de signes dont chacun est réalisé au moyen d'une succession de phonèmes: [il fe bo] » (112).

64 Engler, Rudolf: *CLG und SM ; eine kritische Ausgabe des « Cours de linguistique générale »*, Kratylos 4, 1959, 119-132.

Compte-rendu de 62 et *spécimen d'édition critique*: CLG 1 I § 2 al. 1-2 et 6. Observations sur *réalité* [voir ci-après 50] et *suite de sons*: Dans le texte incriminé par Naert [39, 41], D 188 écrit: « la suite de sons qui forme l'image acoustique correspondante ». Cf. *Préface* de l'édition critique du CLG (à paraître).

65 Godel, Robert: *Nouveaux documents saussuriens. Les cahiers E. Constantin*, CFS 16, 1959, 23-32.

C[onstantin] 330 « Au contraire dans l'association constituant le signe, il n'y a rien que deux valeurs (principe de l'arbitraire du signe). *Si l'un des deux côtés du signe linguistique pouvait passer pour avoir quelque base en soi, ce serait le côté conceptuel* » = (CLG I III § 1 al. 6) semble confirmer l'hypothèse d'une hésitation de S' sur la portée du principe.

66 Godel, Robert: *Inventaire des manuscrits de F. de Saussure remis à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève*, CFS 17, 1960, 5-11.

Dans des notes récemment découvertes, N 15 contient une note *onymique* — « cas où il y aurait à considérer dans la nature du signe en plus de la relation interne un rapport des signes avec un objet extérieur assez défini » — qui intéresse le principe de l'arbitraire du signe.

67 Martinet, André: *Eléments de linguistique générale*, Paris, 1960, § 1-14 *Qu'est-ce qu'une langue?* cf. 63.

68 Buysens, Eric: *Origine de la linguistique synchronique de Saussure*, CFS 18, 1961, 17-33.

L'arbitraire du signe n'empêche pas qu'il y ait des relations d'identité (opposées aux différences, cf. 44, 48). Il faut tenir compte d'idées préexistantes.

69 Ullmann, Stephen: *Semantics. An introduction to the science of meaning*, Oxford, Blackwell, 1962, 80-115: *Transparent and opaque words*.

Le problème de l'arbitraire ne peut être résolu a priori: « We now know that it is pointless to ask whether language is conventional or « motivated »: every idiom contains words which are arbitrary and opaque, without any connexion between sound and sense, and others which are at least to some degree motivated and transparent » (81).

70 *Compléments*: A la suite de Bally et Ullmann, le point de vue le plus développé du complexe de l'arbitraire du signe est celui de la motivation, v. en dernier lieu Alfred Malblanc: *Stylistique comparée du français et de l'allemand*, Paris, Didier, 1961.

L'arbitraire sémiologique et linguistique (cf. ci-après 49) est à la base des travaux de Louis Hjelmslev (*Prolegomena to a theory of language*, Baltimore, 1953; *Stratification du langage*, Word 10, 1954, 163-188) et de son école; pour elle, la langue est une « combinaison arbitraire de la matière phonique et de la pensée » (Fritz Hintze: *Zum Verhältnis der sprachlichen Form zur Substanz*, *Studia linguistica* 3, 1949, 86-105; cf. à ce sujet Eugenio Coseriu: *Forma y sustancia en los sonidos del lenguaje*, Montevideo, 1954). La théorie de la délimitation réciproque de valeurs arbitraires a également trouvé l'accord d'Amado Alonso (*Prólogo a la edición española du CLG*, Buenos Aires, 1945, 7-30); il en relève la contradiction avec les passages qui concernent la signification et sont imprégnés d'« asocionismo herbertiano ». Comme Ipsen [15 et *Der neue Sprachbegriff*, *Zeitschrift für Deutschkunde* 46, 1932, 1-18, notamment 7-8], A'A' renvoie alors à Husserl. Le point de vue phénoménologique est également défendu par Maurice Merleau-Ponty (*Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945, p. 218) qui déclare arbitraire le sens conceptuel et terminal du mot; pour le sens émotionnel (gestuel), cependant, « les phonèmes sont autant de manières de chanter le monde et [...] ils sont destinés à représenter les objets, non pas, comme le croyait la théorie naïve des onomatopées, en raison d'une ressemblance objective, mais parce qu'ils en extraient et au sens propre du mot en expriment l'essence émotionnelle » (Cf. également M'M'-P': *Signes*, Paris, Gallimard, 1960, *passim*). Indépendamment de S', Roman Ingarden (*Das literarische Kunstwerk*, Tübingen, Niemeyer, 1930; ² 1960) arrive à des conclusions identiques: le mot est arbitraire, mais il faut lui reconnaître un semblant de nécessité historique par le fait de l'évolution. R'I' oppose alors le système terminologique des signes à la parole et distingue trois degrés d'expressivité: a) l'ars combinatoria (Leibniz), b) les mots vivants, c) les mots grossiers qui agissent par le son plus que par le sens.

On trouvera maintenant le compte-rendu de 25, 29-31, 36 [etc.] et d'intéressantes remarques sur l'arbitraire du signe dans Helmut Gipper und Hans Schwarz: *Bibliographisches Handbuch zur Sprach-inhaltsforschung*, Köln u. Opladen, 1962 ss.; il faut également ajouter à notre bibliographie E. Buyssens: *Le signe linguistique*, *Revue belge de philol. et d'hist.* 38, 1960, 705-512, et *Le structuralisme et*

l'arbitraire du signe, Omagiu lui Al. Graur, Studii și cercetări lingvistice 11, 1960, 415 ss.; W. Doroszewski: *Le structuralisme linguistique et les études de géographie dialectale*, Reports for the 8th internat. congress of linguists, Oslo, 1952, 2, 229-262; éventuellement *Zeichen und System der Sprache*, Veröffentlichung des 1. internat. Symposiums Zeichen [...], 1959, in Erfurt, que nous n'avons plus pu consulter. Nous nous excusons de ces lacunes et de celles qu'on découvrira sans doute encore.

Après avoir passé en revue les textes qui concernent l'arbitraire du signe chez F. de S', nous sommes en mesure de préciser les points controversés:

1° *Place du principe dans le système linguistique de S'*: Le CLG le range dans les caractères du signe [sémiologie], mais il en parle longuement en *synchronie* et y revient dans la *diachronie*. La critique a généralement adopté un point de vue synchronique en développant la motivation ou en affirmant les caractères psychiques du signe. Nehring [49] pense à un point de vue diachronique; Ullmann [46], à la suite de 14 et 19, reproche à S' d'avoir mêlé les deux axes dans ses considérations sur l'onomatopée⁸. Sechehaye [3, 16] et Godel [62], qui connaissent les sources, placent l'arbitraire dans la sémiologie.

2° *Termes en jeu*: Pour Benveniste [25, cf. 23], l'arbitraire qualifie le rapport entre signe et objet. Il est indiscutable, depuis Godel [62] et Ege [45], que S' avait en vue les seuls signifié et signifiant. Mais la portée du principe est remise en question dans les SM [62; cf. 63, 65-66]: devons-nous parler d'un arbitraire du lien ou d'un arbitraire du signifiant?

3° *Arbitraire et nécessaire*: Pichon [23] et Benveniste [25] posent le lien de nécessité entre signifié et signifiant. Certaines affirmations de S' vont dans le même sens [25, 29], mais le point de vue de S' différerait, semble-t-il, de celui de ses critiques [54]. De Groot le premier, bien avant 23 et 25, a cherché à concilier les points de vue [14]. La distinction entre langue et parole pourrait jeter quelque lumière sur ce problème [3, 5, 7, 19, 22, 26, 70].

⁸ Critique reprise par Ullmann dans *Synchronie et diachronie en sémantique*, Congrès, 27.4.1962.

4° *Signe et objet*: Le rapport entre signe et objet, signifié et idée préexistante, préoccupe les savants [1, 4, 40, 54]. S' s'en est-il occupé? La note *onymique* [66] et C 330 [65] montrent dès l'abord que S' n'a pas été insensible aux objections venant d'une théorie de la connaissance.

5° *Terminologie*: Godel SM [62] établit le cheminement de la terminologie dans S'; Frei [60] est tenté d'opposer un S' « première manière » au S' de 1910/11 (3^e cours de linguistique générale). Le flottement, les hésitations de la pensée trahissent-ils une évolution personnelle de S'?

Il faut tenter de résoudre ces problèmes à partir des sources.

III

LES SOURCES

Dans les deux tableaux qui suivent, nous groupons les sources touchant à l'arbitraire du signe selon deux points de vue: a) [tableau II] leur utilisation dans le CLG; b) [tableau III] leur ordre chronologique et contextuel. Ce groupement et toute notre interprétation reposent sur les analyses et les résultats essentiels de M. Godel [62, 65-66] et sur les matériaux qu'il nous a confiés pour l'achèvement de l'édition critique du CLG.

Tableau II: Détail des sources sur l'arbitraire du signe

CLG 1 I § 2 provient de SM III 115 combiné pour l'al. 1 avec SM III 124.			
		4	II 53-54
		6	III 121+N 10
1 II § 1	III 125-127	10	N 10
1 II § 2	III 127-128	9	N 10
		11	II 55
1 III § 1 al. 6	III 130		
2 IV § 1 al. 8	III 151		
2 IV § 1 al. 9	II 56		
2 IV § 3 al. 2	N 10		III 154
2 IV § 3 al. 8 ss.	II 53		
2 VI § 3	III 121	4	I 20+I 26
		5	III 155
3 II § 5 al. 1	I 13		
3 IV § 1 al. 1-2	I 17		
3 IV § 3 al. 8-10	I 35		
3 IV § 3 al. 11-16	I 37		

Il résulte de ces tableaux II et III que l'ordre adopté par Bally et Sechehaye dans le CLG ne correspond pas à celui des sources manuscrites. Ceci s'explique: dans ses notes personnelles, S' revient au principe dans des textes détachés sans rapport extérieur entre eux; dans les trois cours, la matière est disposée chaque fois d'une autre manière [cf. 64, 123: schéma]; l'exposé se recoupe et se complète d'une manière souvent très inattendue. Comme pour le CLG en général, la solution qui s'imposait ici était une synthèse. Il faut en tenir compte dans l'interprétation des détails.

IV

INTERPRÉTATION

1° *Place de l'arbitraire dans le système linguistique de S'*: Dans le cours de 1910/11, l'arbitraire est affirmé trois fois: comme principe sémiologique, comme base du mécanisme synchronique, comme corrélatif du principe différentiel des valeurs. La comparaison des trois points de vue permet de les classer: le mécanisme synchronique de la motivation apparaît comme une limitation du principe de l'arbitraire; il en est une conséquence. En diachronie également, nous avons des conséquences de l'arbitraire du signe: l'action dérégulante du changement phonétique, l'action ordinatrice de l'analogie sur le système. L'arbitraire, logiquement, en dehors de la synchronie et de la diachronie, serait panchronique et sémiologique.

L'arbitraire est un principe *sémiologique*, telle est aussi la conclusion de 62 (194 et index, 254). Deux objections peuvent être élevées contre cette manière de voir. Elles découlent du CLG.

a) Dans la 1^{re} partie du CLG consacrée à la sémiologie, l'arbitraire est expliqué par le terme d'*immotivé* (CLG 1 I § 2 al. 6). Ce terme se retrouve dans l'explication du système de la langue et il est en effet trop lié à la théorie de la motivation (CLG 2 VI 3) pour ne pas évoquer tout de suite le point de vue synchronique. Or il s'avère qu'*immotivé* est une intrusion de SM III 121 (motivation) dans SM III 115 (principe de l'arbitraire). Dans SM III 115, S' n'avait parlé que des signes isolés qu'il qualifiait alors d'arbitraires. Dans SM III 121, il explique le mécanisme de la langue et introduit le terme d'*immotivé*. *Immotivé* implique un rapport de signe à signe. Quand S' reprend III 115 dans III 124, il ne dit plus immotivé.

Tableau III : L'arbitraire du signe dans les sources : ordre et chronologie (cf. SM 36-92)

Date	Source	Contexte	Résumé et citations
après 1891	N 6*	Caractères du langage.	ci-devant p. 5-6; SM 40.
1894	N 10	Notes pour un article sur Whitney: 1 ^o <i>Le langage institution humaine</i> , 2 ^o <i>La linguistique science double</i> .	ci-après p. 47, 50, 58; SM 78. CFS 12, 1954, Extraits 10-16. SM 43-46.
après 1894	N 12	Notes pour un livre de linguistique générale, en particulier sur la distinction d'état et événement.	ci-après p. 46, 58 s. CFS 12, 1954, Extraits 19-21. SM 46-50.
après 1897	N 15	Notes item: Aphorismes.	SM 50, cf. 66. ci-après p. 49 note: <i>Aposème</i> . 57 : <i>Conscience du sème</i> . 63 : <i>Encoche</i> . 49 : <i>Identique capacité</i> . 59 : <i>Onymique</i> . 64 : <i>Sème signe conventionnel</i> .
	N 17	Le langage objet non classé.	SM 50.
	N 18	Anatomie et physiologie.	ci-après p. 48; SM 51.
après 1903	Nibelungen*	Signe au sens philosophique.	ci-après p. 63; SM 136.
1907	N 21	Notes sur Sechehaye: <i>Programme et méthodes</i> .	ci-après p. 54-55; SM 51-52.
I 13		Effets ou conséquences du changement phonétique.	ci-après p. 52; SM 56.
I 17*		Analogie et changement phonétique.	SM 57.
I 20*		Classement intérieur.	SM 58, 169, 246.
I 26*		Préfixes et degré de significativité.	SM 59.
I 35*		Mots productifs et improductifs.	SM 61.
I 37*		Analyse, reconstruction et 4 ^e proportionnelle.	SM 62.

1908-1909	II 50	Introduction du cours II: Les paradoxes troublants de la langue.	ci-après p. 52, note. SM 66, 147, 150. CFS 15, 1957, 6.
	II 53-56	Nature de la langue définie de l'extérieur. Linguistique et sémiologie.	ci-après p. 52. CFS 15, 1957, 14-31. SM 66-67; 193; 199; 225; 190; 238-240.
1910-1911	III 113*	Place de la langue dans les faits humains. La sémiologie.	ci-après p. 52. SM 155, 169.
	III 115	Principe de l'arbitraire du signe.	SM 83; 122-129. Kratylos 4, 195, 128-131; ci-après 52 s.
	III 116*	Linéarité. La langue-généralisation.	ci-après p. 44. SM 83, 206.
	III 117-119*	Entités concrètes.	SM 83, 190, 211, 235.
	III 120*	Entités abstraites.	ci-après 56; SM 83-84, 140, 211, 218.
	N 23**	= III 121 et III 128-130.	ci-après 52, 58, 64 s.
	III 121-122	Motivation.	ci-après 53, 62; SM 84, 246.
	III 123-124	Compléments à III 114-115.	SM 85, 155, 192.
	III 125-129	Immutabilité et mutabilité.	ci-après 45 s., 53; SM 85-86.
	III 130-139	Linguistique statique et linguistique historique.	ci-après 52 (C 330); SM 86-88; 156, 219, 235.
	III 140 ss.*	Linguistique statique.	ci-après 44 (C 373); SM 90-91; 169, 172, 228, 236-240, 244.
	III 151-155	Détermination réciproque des valeurs et retour à l'arbitraire du signe.	ci-après 46, 53 s., 57 s. SM 91-92, 237, 242-245.

* La source en question ne parle pas de l'arbitraire du signe; cf. tableau I-II.

** N 23 = 62: N 22. Les notes autographes N 15 (dans leur presque totalité), N 22 (= notes pour le cours II 1908-1909) et N 23 (à l'exception de la partie désignée d'abord par N 22) ont été retrouvées par M. Godel après la publication de 62, cf. 65-66, ce qui a entraîné un reclassement de certains textes. Cf. p. 66.

Nous sommes sur le plan du principe et nous retrouvons *arbitraire*. A plus forte raison pouvons-nous dire que S' ne connaît pas la *motivation* phonique [55; cf. 30, 46]; ce que Bally et Ullmann désignent par là est une limitation de l'arbitraire du signifiant par des caractères phoniques, qui se produit dans le signe isolé. Lerch [27] affirmait non sans raison que les considérations sur l'onomatopée (CLG I I § 2) nous plaçaient en dehors de la sphère du signe dans son rapport avec la réalité extérieure (cf. ci-après 60 et 64).

b) La seconde objection repose sur CLG 2 I al. 1: « L'objet de la linguistique synchronique générale est d'établir les principes fondamentaux de tout système idiosynchronique, les facteurs constitutifs de tout état de langue. Bien des choses déjà exposées dans ce qui précède appartiennent plutôt à la synchronie; *ainsi les propriétés générales du signe peuvent être considérées comme partie intégrante de cette dernière*, bien qu'elles nous aient servi à prouver la nécessité de distinguer les deux linguistiques » (145/141). Or justement, la référence aux *propriétés générales du signe* manque dans les sources, où nous lisons: « Sans doute, il y a certains principes généraux dont on peut se demander s'il faut les mentionner avant ou après l'embranchement [diachronie-synchronie]. De là le découpsu du cours: l'embranchement a été introduit plus haut que cela n'avait été projeté » (SM III 140 = C 373), et R. Godel (SM 135) suppose que c'est « la question des unités notamment [...] qu'on peut hésiter à placer avant ou après l'embranchement diachronie-synchronie ».

Si nous prenons maintenant l'ensemble des notes réunies dans notre tableau III, nous voyons que N 10, N 12, SM II 53-56 tout comme III 115 et III 124 placent l'arbitraire dans la sémiologie; N 10, N 12, SM III 128-130 introduisent « la linguistique science double », l'embranchement diachronie-synchronie. N 17 attribue le principe de l'arbitraire aux signes visuels et tactiles aussi bien qu'aux signes de la langue. II 53-54 pose la comparaison avec l'écriture. Tout ceci confirme le caractère sémiologique de l'arbitraire.

II 50, III 115, III 124, il est vrai, considèrent l'arbitraire également en tant que principe de la langue. Comment cette *langue* est-elle définie? SM III 116 a un texte révélateur que nous citons dans la variante C 285: « A la fin du premier chapitre, ajoutez ceci: Telle étant notre notion de la langue, il est clair, qu'elle ne nous est représentée que par la série des diverses langues. Nous ne pouvons

la saisir que sur une langue déterminée, quelconque. *La langue*, ce mot au singulier, comment se justifie-t-il? Nous entendons par là une généralisation, ce qui se trouvera vrai pour toute langue déterminée, sans être obligé de préciser. Il ne faut pas croire que ce terme général *la langue* équivaudra à *langage*. »

Le terme de *langue*, j'en veux pour preuve l'index de R. Godel (SM 266), a plusieurs significations très différentes chez S'. Il désigne l'idiome particulier, l'état d'une langue et la généralisation des langues, *die Sprache als Einheit, Kontinuum* que Schuchardt cherchait sans trop la trouver dans S' ⁹. Albert Sechehaye [collation 309], d'ailleurs, avait rapproché le passage cité plus haut de CLG 2 I al. 1 (ci-devant 44), où il n'est question que de linguistique synchronique; en fait la généralisation vaut aussi bien pour la diachronie que pour la synchronie. Du coup, deux contradictions de CLG 1 I § 2 (principe de l'arbitraire) sont levées: le recours à un signifié identique pour *o-k-s* et *b-ö-f* s'explique en dehors de tout recours à la réalité, il faut y voir une généralisation et il ne s'agit certainement pas là d'une identité a priori [cf. 62, 196, 243] ¹⁰; et d'autre part, on comprend, comment S' pour réfuter l'onomatopée peut produire des arguments diachroniques (CLG 1 I § 2: *fouet, glas*). Il est vrai aussi que « le point de vue panchronique n'atteint jamais les faits particuliers de la langue » (CLG 1 III § 7): nous sommes dans l'abstraction.

Avons-nous des textes qui confirment ce caractère abstrait pour l'arbitraire du signe? Jusqu'à présent, il n'était question que de la langue et nous avons opéré un rapprochement peut-être illicite. III D 224 (CLG 1 II § 2 al. 19) nous justifie et explique assez bien la démarche de la pensée saussurienne: « Comme le signe linguistique est, de sa nature, arbitraire, en prenant la langue ainsi définie, il semble que rien n'empêche de l'aborder comme un système libre, ne dépendant que d'un principe logique, se mouvant dans sphère pure des rapports. Est-ce que le fait en soi de masse parlante empêcherait ce point de vue? Pas précisément. Sans doute, comme psychologie d'une collectivité ne pense pas uniquement logiquement,

⁹ Hugo Schuchardt: compte rendu du CLG, *Literaturblatt für germ. u. rom. Philologie* 38, 1917, 1-9.

¹⁰ Même s'il s'agit d'exemples comme « un cheval, le feu, le soleil » (58) permettant d'invoquer l'onymique.

il faudrait tenir compte que langue dépendrait de faits psychologico-logiques. Mais les réalités extérieures n'apparaissent pas entièrement tant que vous considérez les faits de langue hors du facteur temps, dans un seul point du temps. » A ceci, D 218 ajoute un schéma: « [...] principe d'altération se fonde sur principe de continuité [...]. Nous replaçant en face du point de départ, on aura:

<i>Hors de la donnée temps :</i>	<i>En vertu de la donnée temps :</i>
Arbitraire du signe, donc liberté.	1° Non liberté (immutabilité). 2° Altération (mutabilité d'un certain ordre). »

(= CLG 1 II § 2 al. 2) ¹¹.

L'arbitraire du signe est une prémisse qui a des conséquences sur la langue dans le temps et dans l'espace social.

L'arbitraire du signe est le *point de départ* qui permet de classer la langue avec d'autres langages; il place la linguistique sur son axe véritable (CLG 1 II § 2 al. 10) et « la langue l'a pris comme terrain pour tout ce qu'elle a construit » (III C 302 = CLG 2 VI § 3 al. 6); il est « la condition élémentaire des signes » (III D 203 = CLG 2 VI § 3 al. 7), fondé sur un « accord primitif qui n'est pour ainsi dire que théorique » (II R 15); il est la loi « pour le choix primordial » (III J 167 = CLG 1 III § 1 al. 6); le signe a une « base arbitraire » (C 315 = 1 II § 1 al. 10 et D 216 « caractère »). Quand nous en arrivons aux mots, cependant, une hésitation se fait jour (en effet, de la sémiologie nous passons à la langue): « Quoi de plus et de moins arbitraire que les mots », lisons-nous dans B 1, et N 12 (Index) porte: « *Conventionnel* (signe). Voir tout le chapitre *sémiologie*. En quel sens tous les signes linguistiques sont conventionnels, contrairement à certaines idées du linguiste. En quel sens aucun n'est conventionnel, contrairement à d'autres idées qu'on trouve chez les philosophes. » ¹²

Arbitraire et valeurs: Le principe de l'arbitraire, principe sémiologique, considérerait le signe isolé. Mais, dit SM III 151 résumé Godel:

¹¹ Il y a donc une série *arbitraire-immutabilité-mutabilité*. Elle est contenue en germe dans N 6 (ci-devant 5-6) et se trouve dans N 10, N 12, N 15, II 50, II 54, III 125-129.

¹² « A savoir que la langue serait une nomenclature » (note Godel SM 49); cf. également CLG 99/97).

« On aurait pu partir d'une autre base: abstraction faite de la langue, les idées sont amorphes; donc, *pour la langue*, les différentes idées ne représentent rien de préexistant. Dans le domaine des sons, d'autre part, pas d'unités déterminées d'avance. Entre ces deux domaines confus, le fait linguistique engendre des valeurs déterminées, mais qui restent des valeurs parce que le lien entre idée et tranche acoustique est arbitraire. » En d'autres mots, le schéma qui « symbolise la signification » (CLG 2 IV § 2 al. 15) est postérieur à la *détermination réciproque* [*articulation*] des valeurs. « Pour que le rapport entre signifiant et signifié fût donné en soi, il faudrait que le signifié fût déterminé d'avance, et il ne l'est pas [...] Le schéma [...] n'est pas initial dans la langue. » (Résumé SM III 152.)

Il y a donc deux façons d'aborder l'étude de la langue: la méthode sémiologique et une méthode *socio-linguistique*, qui s'est développée parallèlement à la sociologie et à l'économie politique autour de la notion de *valeur*. Ces méthodes se recourent: la sémiologie réapparaît, sur le plan socio-linguistique, au 3^e degré, après les sciences des choses (1^{er} degré) et les sciences des valeurs ayant leur racine dans les choses (2^e degré), là « où la valeur est arbitrairement fixable » (D 229 = CLG 1 III § 1 al. 4-6). La valeur apparaît, sur le plan sémiologique, dans la *délimitation*. Nous avons au début le signe déterminé, isolé. Quand S' écrit (N 10 p. 21): « Une langue est formée d'un certain nombre d'objets extérieurs que l'esprit utilise comme signes. Ce n'est que dans la mesure exacte où l'objet extérieur est signe (est aperçu comme signe) qu'il fait partie du langage à un titre quelconque », nous n'entrevoions aucun problème de délimitation. Au contraire, la matérialité de cet « objet extérieur » invite à s'y rapporter, à examiner le signe « matériel » (cf. ci-après 59, 65). L'approche menant de la sémiologie à la langue, dans le *Cours* se fait presque exclusivement de ce côté. Ainsi dans la série *arbitraire-négatif-différentiel-oppositif* établie dans SM II 53 (comparaison de la langue avec l'écriture = CLG 2 IV § 3 al. 8-12; voir SM 193-194) *signe* est pris au sens de signifiant [42; 62, 275: signe 2 a]. Pour l'écriture, qui « n'est que servante, image [de la langue] » (D 39 = CLG 46/45) le signifié est donné. D'ailleurs, le dernier élément de la série: *indifférence du moyen de production du signe* est à lui seul explicite. Mais *arbitraire-différentiel* apparaît également dans SM III 154 (CLG 2 IV § 3 al. 2) qui expose la théorie des

valeurs; dans CLG 2 IV § 4 finalement, nous avons l'extension des deux caractères du signifiant au signifié.

Le même mouvement, la même démarche s'esquissent dans la série *arbitraire du signe — linéarité du signifiant* (CLG 1 I), ce qui a frappé Naert [39]. D'abord (al. 1), S' avait affirmé l'arbitraire du lien, maintenant, c'est l'arbitraire et la linéarité du signifiant qui préparent 2 II § 2: *Méthode de délimitation*. Or la délimitation « exige que les divisions établies dans la chaîne acoustique [...] correspondent à celles de la chaîne des concepts [...] » (CLG 150/146). Nous retrouvons ainsi les deux côtés du signe et la détermination réciproque (articulation) des valeurs, car ces notions se correspondent. La délimitation est une opération du linguiste; la détermination est le procédé inconscient, collectif des sujets parlants.

Une chose fait défaut chez S': les intermédiaires entre les étapes *arbitraire, linéarité, délimitation*, qui sont juxtaposées sans lien intérieur. Les sources manuscrites du CLG ne disent rien de plus: en vain cherche-t-on un point d'appui pour la belle théorie de la *double articulation* émise par Martinet [63: « un acte de communication est proprement linguistique si le message à transmettre s'articule en une chaîne de signes dont chacun est réalisé au moyen d'une succession de phonèmes »; cf. SM 167]. Il y a en revanche quelque chose à tirer de N 18 et N 15. N 18 est un petit texte intitulé *Anatomie et physiologie*; le voici: N 18: « Y a-t-il une chose qui soit l'analyse *anatomique* du mot? Non. Pour la raison suivante: L'anatomiste sépare, dans un corps organisé, des parties qui *après abstraction de la vie sont néanmoins le fait de la vie*. Anatomiquement l'estomac est une chose, comme il l'était physiologiquement pendant la vie: c'est pourquoi l'anatomiste ne fait pas passer son couteau par le milieu de l'estomac, il suit tout le temps les contours, dictés et établis par la vie, qui le conduisent autour de l'estomac, et l'empêchent en même temps de confondre avec lui la rate ou autre chose. Prenons maintenant *le mot* privé de vie (sa *substance phonique*): forme-t-il encore un corps organisé? A aucun titre, à aucun degré. De par le principe central que la relation du sens au sôme est arbitraire, irrémisiblement il arrive que ce qui était tout à l'heure *ἀπο-δευ-τος* n'est plus qu'une masse amorphe *a+p+o+d+e+...* ([note:] A mettre quelque part: Avec sôme, je fais encore une con-

cession, car un *σῶμα*, quoique mort, évoque l'organe.) »¹³ Il y a dans ce texte une liaison entre les principes de l'arbitraire et de la linéarité. Pour cette liaison, N 15 introduit un terme: c'est l'*identique capacité*: « Item. Dans l'être organisé, la fonction peut mourir sans que l'organe meure. Même le cadavre possède encore ses organes, ce qui est matière à la science anatomique. Dans le mot, il n'existe absolument rien d'anatomique, c'est-à-dire aucune différence de pièces fondée sur un rapport de la fonction et de la pièce qui jouait pour cette fonction; il n'existe qu'une suite de phonations entièrement *semblables* entre elles, en ce que rien n'était plus propre à constituer le poumon du mot que son pied. Principe de l'*identique capacité*. »¹⁴

Ainsi, l'arbitraire est un principe sémiologique. Il a cependant une forme linguistique particulière, caractérisée par la détermination réciproque des valeurs. L'arbitraire synchronique est un défaut de motivation, une conséquence du principe sémiologique pour une langue particulière à un moment donné. Le classement se présente donc ainsi:

- CLG 1 I § 1 = Arbitraire sémiologique.
- 2 IV = Arbitraire de la langue.
- 2 VI = Arbitraire d'une langue.

2^o *Arbitraire du signe, du signifiant ou du lien*: « Arbitraire ne doit jamais s'entendre du rapport entre signe et chose signifiée (contenu de conscience), rapport étranger à la langue, non étudié par S' »; « arbitraire [...] qualifie a) proprement, l'association du

¹³ Cf. ci-après 61 et N 15: « Aposème = cadavre de sème. Probablement, cette comparaison peut s'autoriser, c'est-à-dire n'est pas dangereuse. Mais il y a cependant le danger qu'un cadavre reste organisé dans son anatomie, tandis que dans le mot, anatomie et physiologie se confondent à cause du principe de conventionnalité. »

¹⁴ A ce propos, M. Godel m'écrit (lettre du 6 juillet 1962): « Pour S', la décomposition en unités élémentaires (phonèmes au sens non saussurien) est en quelque sorte automatique: on *doit* couper a-p-o-d-e-i-k-t-o-s; la seconde articulation [63] ne pose aucun problème. Mais pourquoi *apo-deik-tos*? Ce découpage est inexplicable par l'association de la chaîne a-p-o-d-e-i-k-t-o-s et du concept « démontrable ou démontré ». C'est là qu'est précisément l'arbitraire. Quant à la limitation de l'arbitraire (motivation), elle est extérieure au signe; elle vient de ce qui existe en dehors (*en-deik-tos, deik-teos, dia-ba-tos, apo-lu-tos, etc.*). » Ceci, nous semble-t-il, correspond d'assez près aux remarques de Martinet [61] sur *aie* — « tu m'as fait mal » [5]. La liaison entre arbitraire, linéarité et détermination réciproque des valeurs serait ainsi trouvée.

signifié et du signifiant, donc le *signe* [...], b) le signifiant par rapport au signifié [...] » dit R. Godel (62, 255 et 254).

Le rapport entre signe et chose signifiée nous occupera sous 4^o *onymique* (ci-après 58 s., 64). Nous y verrons que S' attendait, du côté d'une réalité extérieure, une objection contre l'arbitraire: si l'on admet une détermination du signifié par les réalités extra-linguistiques, le signifié et le signe ne sont plus libres. C'est une objection entièrement parallèle à celle formulée dans le CLG à propos de l'onomatopée: le signifiant n'est plus libre, dès qu'on admet une détermination des sons par leur expressivité naturelle. Mais nulle part S' n'emploie le terme d'arbitraire pour ce rapport entre réalité extérieure et signe (abstraction faite de N 10 p. 13, passage biffé par S'): d'une façon ou de l'autre, la notion d'arbitraire est liée à l'association intérieure du signe.¹⁵

N 10 p. 13 « Il suffit de dire que la force des signes est de sa nature conventionnelle, de sa nature arbitraire, de sa nature indépendante des réalités qu'ils désignent pour voir que ce n'est pas du tout là, dans le bagage de l'humanité, un article comparable à d'autres « (cité SM 45 note 23) est un texte curieux. Il pourrait très bien être à la base des mots incriminés par Benveniste [25] dans CLG 1 § 2 al. 6: « nous voulons dire qu'il [le signifiant] est *immotivé*, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié avec lequel il n'a aucune attache dans la réalité » (103/101); car *réalité* ne figure pas dans la source directe (SM III 121) de l'alinéa¹⁶. Bally [29, 194] donne une explication du terme: « *Réalité* ne désigne pas ici l'objet réel, par exemple l'arbre que je vois en ce moment devant ma fenêtre, mais le caractère logique et nécessaire d'une union fondée en *nature* [C'est nous qui soulignons]. Si quelque ambiguïté subsistait dans l'esprit du lecteur, elle ne serait peut-être pas imputable à S': on sait que le Cours a été professé oralement et n'a été reconstitué que d'après des notes d'étudiants. Mettons enfin les choses au pire,

¹⁵ Dans les sources, les définitions établissent le rapport entre: *concept* et image acoustique — et suite de sons; *idée* et matière phonique — et objet symbolique — et signe vocal — et signifiant — et son — et suite de sons — et tranche acoustique; *pensée* et son; *sens* et son; *signe* et sonorité; *signification* et signe — et symbole phonétique; *signifié* et signifiant; *valeur* et valeur.

¹⁶ Ce texte, que nous signale M. Heinimann, nous avait échappé dans les rapprochements du spécimen d'édition critique [64].

et supposons que le maître ait pris le mot « réalité » dans le même sens que ses contradicteurs: il pourrait répondre que, s'il n'y a, dans les sons de *arbre* aucun rapport avec le concept « arbre », à plus forte raison n'y en a-t-il aucun avec la représentation concrète de tel ou tel arbre offert à la perception.» Cette explication est tout à fait à l'honneur de Bally; de plus elle correspond aux faits: N 10 p. 13 laisse entrevoir un recours à la réalité extérieure (cf. ci-après 58-60), mais CLG 103/101 doit — par l'enchevêtrement des sources — être rapproché d'un texte certainement utilisé de N 10 (dans I II § 2 al. 9 = 112/110) où figure le terme de *naturel* (cf. *nature* dans 29, 194): « Les autres institutions, en effet, sont toutes fondées (à des degrés divers) sur les rapports NATURELS des choses, sur une convention entre [lacune] comme principe final. Par exemple, le droit d'une nation, ou le système politique, ou même la mode capricieuse qui fixe notre costume et qui ne peut pas s'écarter un instant de la donnée du corps humain. Il en résulte que tous les changements, toutes les innovations agissant dans cette même sphère, continuent de dépendre du premier principe qui n'est situé nulle part ailleurs qu'au fond de l'âme humaine. Mais le langage et l'écriture ne sont PAS FONDÉS sur un rapport naturel des choses » (N 10 p. 18; les capitales sont de S'; cf. cependant 29, 194). Dans ce texte, *choses* est au pluriel et désigne *les termes en jeu*, donc le signifiant et le signifié.

Finalement, nous avons *objet* dans un sens concret dans III S 2.18 « Le signe = lien entre l'objet et l'[] ». Il n'y a pas de suite. Le passage correspond à CLG I I § 2 al. 1, où est énoncé le principe; les autres manuscrits (DJC) disent explicitement *concept* et *image acoustique* sans mentionner l'objet [cf. 62, 122; 64, 128-129]. Le caractère fragmentaire de la note trahit l'hésitation; il n'est même pas sûr que S' ait prononcé ce mot d'*objet*. Mais il faut remarquer que, dans les leçons précédentes du cours (SM III 114), S' parlait de la nature et de l'institution du signe et touchait au problème des rapports avec la réalité extra-linguistique (CLG 99/97).

Nous concluons en modifiant l'affirmation initiale (ci-devant 49) que si, dans deux textes douteux, *arbitraire* s'entend effectivement du rapport entre signe et chose signifiée (contenu de conscience), ce n'est que par extension de la vraie nature du principe

qui qualifie l'association du signifié et du signifiant, parfois le signifiant.

Ceci dit, venons-en au problème central: L'arbitraire qualifie-t-il le signifiant ou l'association à l'intérieur du signe? Dans les SM [62, 243], R. Godel préconise la solution suivante: l'arbitraire du signifiant est une simplification de l'arbitraire du lien. Cette simplification vise essentiellement un but didactique. S'il y a cependant hésitation chez S' entre deux formules et leur portée, il faut bien remarquer que la théorie de la détermination réciproque des valeurs (qui seule justifie pleinement l'arbitraire du lien) est énoncée dans les dernières leçons seulement du 3^e cours (1911): on pourrait donc penser à une évolution consciente de la pensée de S.

Là encore, la découverte de la note *onymique* [66] et la phrase N 23 (= C 330): « Si l'un des deux côtés du signe linguistique pouvait passer pour avoir quelque base en soi, ce serait le côté conceptuel » [65] modifient les données du problème. Y a-t-il encore lieu de défendre la thèse d'une simplification et d'une abstraction didactique? Nous le croyons. Passons en revue les textes concernant l'arbitraire du signifiant, interprétons-les: I 13 (I R 78): « *Modifications de l'aspect des mots, de leur constitution phonique. a) Modifications dans le temps. [L'effet d'une somme de changements au cours d'une certaine période est illimitée en raison] de la qualité arbitraire du symbole phonétique qui n'a aucun lien avec la signification du mot.* »

II 54 (B 11): « Le geste par lequel nous saluons a en grande partie les mêmes caractères que les autres signes linguistiques. Ça signifie quelque chose (arbitrairement), c'est impersonnel. »¹⁷

III 113 (J 153): [La langue est classable] « C'est un système de signes reposant sur une image acoustique. C'est l'association d'une idée avec un signe arbitraire qui est l'essence d'une langue. Cette science des signes, où est-elle? Il n'y en a pas de connue. On pourrait l'appeler *sémiologie*. »

III 115 (D 189): « *Le signe n'est [190] pas arbitraire au sens de dépendant du libre choix de l'individu: il est arbitraire par rapport*

¹⁷ SM II 50 = G I. 1a « Les mots sont choisis arbitrairement » = II R I « Le choix est arbitraire ». De telles définitions peuvent qualifier le signifiant et le lien.

au concept » (J 158): « avec lequel il n'a aucune attache première »; (S 2.9): « comme n'ayant rien en lui qui le lie particulièrement à ce concept ».

III 125 (D 212): « Par rapport à l'idée, le signe apparaît comme librement choisi, est arbitraire; par rapport, en revanche, à la société humaine qui est amenée à l'employer, le signe n'est point libre, mais imposé, sans que cette masse sociale soit consultée, et comme s'il ne pouvait pas être remplacé par un autre. »

III 121 (D 202): « Tout ce qui fait d'une langue un système ou un organisme grammatical demande (dans notre conviction) d'être abordé sous ce point de vue où on ne l'aborde guère en général, à savoir comme une *limitation de l'arbitraire* par rapport à l'idée. »

SM I 13 ne fait aucune difficulté. Le signe y est considéré du point de vue du signifiant, dans le changement phonétique. Ce qui importe, est un aspect tout particulier de l'arbitraire du signe: l'indépendance de l'enveloppe matérielle à l'égard des valeurs (cf. cependant 12, 42 et Eduard Hermann: *F. de S. : CLG*, Philologische Wochenschrift 42, 1922, 252-257).

II 54, III 113 concernent la sémiologie. Nous y retrouvons peut-être notre distinction faite sous 1° entre un arbitraire sémiologique et un arbitraire linguistique. La délimitation réciproque des valeurs n'a son importance que dans la langue. Pour la sémiologie, il suffit que le signifiant soit arbitraire par rapport au signifié.

III 115 et III 125 ont ceci de particulier qu'ils découlent directement d'une définition de l'arbitraire en tant que qualification du lien (CLG 1 I § 2 al. 1; cf. tableau II). Il n'y aurait donc pas incompatibilité entre l'arbitraire du signifiant et l'arbitraire du lien (ou S' aurait-il réellement été imprécis et confus?): d'ailleurs, si le lien est arbitraire, à plus forte raison le signifiant peut-il être qualifié de tel. Rappelons ce que nous avons remarqué sous 1°: que toute la suite de la démonstration après l'énoncé du principe, l'approche menant de la sémiologie à la langue, dans ce cours III, se fait du côté du signifiant.

III 121, finalement, nous place dans la motivation, ce qui est paradoxal: cette fois nous sommes décidément dans la langue. Mais nous sommes également dans la synchronie, dans une langue particulière, dans la conscience du sujet parlant (cf. ci-après 56), où la répartition des unités est, semble-t-il, donnée: C'est bien ce qui

apparaît dans la source III 152 = D 278: « Le schéma $\frac{[\text{signifié}]}{[\text{signifiant}]}$ n'est donc pas initial dans la langue. / [279] La distribution des idées dans les mots d'une langue nous donne les *contours de l'idée* elle-même; une fois que nous avons les contours, ce schéma $\frac{[\text{signifié}]}{[\text{signifiant}]}$ peut entrer en jeu » (suite de l'argumentation résumée ci-devant 47). En reprenant nos termes et notre démonstration sur l'arbitraire du signe, nous paraphrasons ainsi ce texte: Dans une langue donnée, il peut y avoir un arbitraire du signifiant découlant de la détermination réciproque des valeurs dans la langue et de l'arbitraire du lien [cf. ci-après 62-63]. Dès lors, nous posons:

Arbitraire sémiologique = arbitraire du signifiant.

Arbitraire de la langue = arbitraire du lien.

Arbitraire d'une langue = arbitraire du signifiant
impliquant celui du lien.

3^o *Arbitraire, lien nécessaire et psychisme.* Pour S', le signe linguistique est arbitraire. Pour Damourette, Pichon, Benveniste, il est nécessaire. Il n'y a pas contradiction absolue: Bally [29] et Sechehaye, Bally, Frei [33] ont fait ressortir tout ce qu'il y a de concordant dans l'argumentation des deux parties. Mais la nécessité sociale de S' n'est pas la nécessité psychique de Pichon; il reste à voir, si S' a connu cette dernière.

Dans D 224 cité ci-devant 45 s., nous avons pu lire que l'intervention de la masse pose le problème de la langue d'une façon psychologico-logique. C'est le seul texte relatif à l'arbitraire qui fasse allusion à la psychologie *expressis verbis*. Hors de là, nous avons l'affirmation de la nécessité sociale: cette affirmation est liée à une polémique contre les philosophes et psychologues d'une part, qui n'ont pas vu que le signe est transmissible et héréditaire, contre les linguistes d'autre part, qui n'ont pas reconnu son caractère conventionnel (N 10, N 12, voir résumés SM).

Il semble que S' ait été extrêmement soucieux d'éviter le point de vue psychologique dans la langue: N 21.6 qui forme une critique de *Programme et méthodes de la linguistique théorique. Psychologie du langage* de Sechehaye (Paris, Champion, 1908) est très intéressant

à ce sujet: «M. Sechehaye, après avoir reproché à Wundt, avec raison, d'avoir méconnu le problème grammatical, arrive lui-même à ne pas s'en faire une idée suffisante. Car la seule idée suffisante serait de poser le fait grammatical en lui-même, et dans ce qui le distingue de tout autre acte psychologique ou en outre logique. Plus l'auteur prend de peine à abattre ce qui lui semble une barrière illégitime entre la forme pensée et la pensée, plus il nous semble s'éloigner de son propre but, qui serait de fixer le champ de l'expression, et d'en concevoir les lois, non dans ce qu'elles ont de commun avec notre psychisme en général, mais dans ce qu'elles ont au contraire de spécifique et d'absolument unique, dans le phénomène de la langue.»

On verra dans cette attitude rigoureuse la grande force, peut-être aussi une certaine faiblesse de S'. De toute façon, «le langage des signes arbitraires est naturellement intellectuel» [16; cf. ci-après 64].

Réunissons cependant ce qui, chez S', peut avoir trait au psychisme. Tout d'abord, la langue est une «réalité psychique» (D 180), un «système de signes où les deux parties du signe sont psychiques» (D 180, cf. D 175). «Dans les sphères diverses où se meut le langage, la sphère spéciale qui correspond à la langue» (D 174) — dégagée, il est vrai, du circuit de la parole — est la partie psychique «et pas non plus toute la partie psychique: dans partie exécutive, 1^o l'individu reste maître, 2^o exécution ne sera jamais faite par la masse, reste individuelle: c'est la parole. La partie réceptive et coordinative, voilà ce qui forme un dépôt chez les différents individus, qui arrive à être appréciablement conforme chez tous les individus» (D 177). «Cette partie sociale est purement mentale, psychique» (D 178). Si en outre «la langue est chose acquise et conventionnelle» (D 173), «un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social pour permettre l'usage de la faculté du langage chez les individus» (II R 6) — où sous le terme de *convention* réapparaît l'arbitraire du signe — alors il semble bien qu'arbitraire et psychisme ne peuvent plus s'exclure. (Les passages cités correspondent à CLG Intr. III § 1-3.)

Bally [29, cf. 25] a vu la nécessité psychique du signe dans la comparaison de la feuille de papier (CLG 2 IV § 1 al. 6): «La pensée est le recto et le son le verso; on ne peut découper le recto

sans découper en même temps le verso; de même dans la langue, on ne saurait isoler ni le son de la pensée ni la pensée du son; on n'y arriverait que par une abstraction dont le résultat serait de faire ou de la psychologie pure ou de la phonologie pure. »

Le terme d'abstraction doit retenir notre attention. Il aurait déjà pu être question d'abstraction pour la *langue* conçue comme une *généralisation* de ce qui vaut pour les langues; il en est question pour les *entités concrètes et abstraites*; le mot apparaît dans des acceptions différentes, mais S' s'explique: « D'abord, il y a des choses abstraites qui ne sont pas du tout linguistiques [1°]. Aussi nous avons dit que si nous essayons de prendre les significations en elles-mêmes, en les détachant radicalement du support sonore, du support matériel, on n'est plus dans la linguistique mais dans la psychologie. Il y a des abstractions, mais nous ne sommes pas dans la linguistique; nous ne pouvons entendre par cela les entités abstraites de la langue. De même le son, pris en lui-même, n'est pas linguistique. 2° Il y a un sens où l'on pourrait dire au contraire que rien ne peut être abstrait dans la langue; on pourrait justifier cette terminologie en disant: dans la langue est concret tout ce qui est présent à la conscience des sujets parlants, en considérant comme abstrait telle /[299] ou telle distinction n'appartenant qu'aux grammairiens, mais non ratifiée par la conscience des sujets parlants. Ce n'est pas dans ce sens que nous avons pris concret et abstrait [dans la théorie des entités]. [3°] Nous avons réservé le terme de *concret* [pour] le cas où l'idée a directement son appui dans une unité sonore, *abstrait* ayant indirectement son appui p[a]r une opération des sujets parlants » (III 120 = III C 298/9).

Concret dans le sens 2° « présent à la conscience des sujets parlants » se rapproche le plus de l'idée du psychisme et de la nécessité de Pichon et Benveniste [23, 25]. Mais nous voyons aussi que *concret* dans le sens 2° (et 3°) nous conduit à la synchronie (la langue ainsi définie sera la langue particulière à un moment donné et la généralisation de ces langues particulières, cfr. ci-devant 49); c'est la sphère où joue la motivation, la variante grammaticale de l'arbitraire du signe. Car « il y a le côté de la langue, où chacun est chez lui, dont il a le sens immédiat, le contrôle [1°]; c'est tout ce qui compose un état de langue: nous parlons et donc nous sommes en état de juger ce que nous parlons. 2° Il y a le côté où l'instinct

ne sert de rien et dont beaucoup n'ont même pas le soupçon: tout le côté historique de la langue, tout ce qui est dans le passé est forcé d'échapper à notre sens linguistique immédiat, il faut l'apprendre. Nous formons dans l'histoire de la langue un anneau de la chaîne, nous voyons cet anneau, mais non la chaîne. — Précisément pour cette raison, il sera bon de commencer l'étude de la langue par le point de vue historique [...] » (I 8 = I R 1.47).

Toute la diachronie existe par l'arbitraire du signe. En synchronie, la motivation est une limitation de l'arbitraire. Mais l'arbitraire, lui, n'est pas un fait de conscience. « Item. Les sujets parlants n'ont aucune conscience des *apostèmes* qu'ils prononcent, pas plus que de l'*idée pure* d'autre part. Ils n'ont conscience que du *sème*. C'est là ce qui assure la transformation parfaitement mécanique de l'*apostème* à travers les siècles » (N 15; cf. ci-après 61). L'arbitraire est un caractère primordial, sous-jacent au signe et au système synchroniques (cf. ci-après 64), que ce système soit d'ailleurs considéré abstraitement comme résultat d'une articulation des valeurs ou qu'on le conçoive comme produit historique d'une évolution; la conscience linguistique, en revanche, est la réalisation individuelle et collective du système.

Concluons! L'entité concrète (et abstraite, cf. sens 3^o), présente à la conscience du sujet parlant, est en termes saussuriens ce que Benveniste et Pichon [23, 25; voir aussi 41] appellent la nécessité, la coalescence du signe. C'est un fait synchronique. Par l'évolution, « un état fortuit¹⁸ est donné et on s'en empare. [...] Etat = état fortuit des termes. [...] Dans chaque état, l'esprit vivifie une matière donnée, s'y insuffle » (D 240). Le signe nécessaire, coalescent, c'est encore *la matière vivifiée par l'esprit*, et c'est le *terme positif*: Du côté du son, du côté du sens, « il n'y a que des différences, pas le moindre terme positif. [...] Il n'y a que des différences qui sont de deux ordres et se conditionnent les unes les autres. Grâce à ce que ces différences se conditionnent les unes les autres, nous aurons quelque chose qui peut ressembler à des termes positifs par la mise en regard, la correspondance de telle différence de l'idée avec telle différence du signe » (D 281-282). Le terme de *positif* donne une illusion de

¹⁸ Exemple de *fôt-fêt* (CLG 125/122). Ici, fortuit semble correspondre à *arbitraire du signifiant*.

substance, en quoi il est opposé à *arbitraire* et *différentiel* [48] sans pourtant les exclure. Le point de vue de l'arbitraire du signe est complété par celui de la science linguistique; ceci correspond entièrement aux vues de Meillet, Kořínek, Vendryes [22, 26, 54; cf. 14].

4° *Signe et objet* : *l'onymique*. La détermination réciproque des valeurs exclut les signifiés donnés d'avance. Le signe n'est pas déterminé par l'idée ou l'objet extérieur, sinon, il ne serait pas complètement libre. Or le point de vue différentiel dit qu'il est libre, qu'il n'est régi et délimité que par les seules lois de la différence, de l'association et de l'opposition. Le signe est une combinaison fortuite, arbitraire de tranches fortuites, arbitraires dans la chaîne des sons d'une part, la chaîne des signifiés d'autre part.

A ce sujet, Karl Jaberg [1] est le premier à avoir fait une réserve : il y a tout de même le monde des objets et une limitation par l'objet extérieur. L'objection a une valeur particulière du fait que Jaberg s'approche beaucoup de S' dans son article indépendant et contemporain qu'est l'étude *Sprache als Äusserung und Sprache als Mitteilung (Grundfragen der Onomasiologie)*. Or, S' a connu les mêmes soucis [65, 66]. N 23.6 p. 7 dit : « Si l'un des deux côtés du signe linguistique pouvait passer pour avoir une existence en soi, ce serait le côté conceptuel » (= C 330) en ajoutant les six mots décisifs : « l'idée comme base du signe ».

Mais dès l'abord, Saussure hésite. En considérant toute une série de textes inédits de N 10, N 12, N 15, on voit en fin de compte, qu'il n'y a plus pour lui que les noms propres et les noms géographiques qui échappent à l'arbitraire :

N 10 p. 13 a : « la force des signes est de sa nature conventionnelle; de sa nature arbitraire, de sa nature indépendante des réalités qu'ils désignent » [texte biffé; cf. ci-devant 50].

N 12 p. 19 = Extrait 20; cf. CLG 1 I § 1 : « Le fond du langage n'est pas constitué par des noms. C'est un accident quand le signe linguistique se trouve correspondre à un objet défini pour le sens comme *un cheval, le feu, le soleil*, plutôt qu'à une idée comme *ἔθνος* « il posa ». Quelle que soit l'importance de ce cas, il n'y a aucune raison évidente, bien au contraire, de le prendre comme type du langage. Sans doute, ce n'est dans un certain sens, de la part de qui l'entend ainsi, qu'une faute sur l'exemple. Mais il y a là, implicitement, quelque tendance que nous ne pouvons mécon-

naître, ni laisser passer, sur ce que serait en définitive le langage, savoir: une nomenclature d'objets, d'objets d'abord donnés. »

N 15 « Item. Dès qu'il est question quelque part de la langue, on voit arriver le *mot* et le *sens* (ou le *signe* et le *sens*), comme si c'était ce qui résume tout, mais en outre toujours des exemples comme *arbre*, *pierre*, *vache*, comme Adam donnant des [noms]. C'est-à-dire ce qu'il y a de plus grossier dans la sémiologie: le cas où elle est (par le hasard des objets qu'on choisit pour être désignés) une simple *onymique*, c'est-à-dire — car là est la particularité de l'onymique dans l'ensemble de la sémiologie — le cas où il y a un *troisième* élément incontestable dans l'association psychologique du sème, la conscience qu'il s'applique à un être extérieur assez défini en lui-même pour *échapper* à la loi générale du signe. »

N 15 « Item. Quoique nous voulions aborder le moins possible le côté idéologique du signe, il est bien évident que si les idées de toute espèce offraient une fixité [lacune]. Fixité seulement obtenue par les noms géographiques. »

N 15 « L'idée invariable et infuctuable pouvant être considérée comme chose chimérique, les sèmes géographiques et les noms propres font exception en ce que [lacune]. Plus exactement, la seule chance pour un [lacune]. L'idée de tout cela est la question de savoir si, de même qu'un aposème persiste hors du sème, de même un aposème intellectuel pourrait quelque part être constaté. Certain que dans *Rhône*, il y a pour ainsi dire deux aposèmes courant parallèlement. Mais au fond rien de semblable possible puisque, si on avait changé le nom du Rhône, il n'y aurait plus le même sème, et dès lors, inutile de discuter des aposèmes, et ainsi meilleure preuve que le sème a sa base fondamentale dans le signe matériel choisi. »

S' a posé l'onymique et finalement, il la nie. Elle n'a pas d'importance pour le signe. En déterminant d'avance le signifié, elle aurait pu entraver la liberté du signe, mais les signifiés ne sont pas une réplique des réalités extérieures: *mouton* n'est pas ce qu'est *mutton* en anglais, puisqu'à côté de *mutton*, il y a *sheep* (CLG 166/160). Cette indépendance vis-à-vis de l'objet, Bally et Sechehaye l'appelleront l'*arbitraire du signifié* [9, 13]. Nous avons vu plus haut (51) que S', à part deux exemples douteux, n'employait pas le terme d'arbitraire pour la relation entre signe et objet. L'arbitraire

du signifié n'est pas une contre partie de l'arbitraire du signifiant mais la négation de ce que S' appelait onymique (détermination du signe par la réalité extra-linguistique).

Mais qu'advierait-il, si le signifié était déterminé d'avance? L'arbitraire du lien serait réduit à un arbitraire du signifiant, comme dans l'exemple *Rhône*, où S' tient compte d'un changement du nom. L'argumentation rappelle celle qui sert à réfuter la nécessité du lien dans l'onomatopée: malgré les caractères d'expressivité phonique, le signe matériel, dans l'onomatopée, n'a aucune fixité. Toujours, il y a le déplacement du signifiant par rapport au signifié et vice-versa.

Ainsi Benveniste et Lerch n'ont pas eu complètement tort de s'occuper, à propos de S', du recours au troisième terme, à la réalité extérieure [25, 27]. Mais ce recours n'est pas subreptice et le troisième terme n'a rien à faire avec l'arbitraire sous la forme qu'il prend dans le *Cours*. La fonction du troisième terme est tout au plus celle de changer l'arbitraire du lien en un arbitraire du signifiant. Nous pouvons attribuer à celui-ci ce qui est dit de l'onymique en général: il est ce qu'il y a de plus grossier en sémiologie.

5° *Chronologie et questions de terminologie*: Il ne semble pas que l'arbitraire ait évolué dans la pensée de S'. N 10, N 12, N 15 contiennent explicitement ou en germe tout ce que dit le *Cours*. Mais chaque problème est approfondi, repensé, toutes les fois que S' y revient. Et la terminologie change. C'est elle qui peut, dans une certaine mesure, marquer les étapes. Ainsi *conventionnel* date d'avant 1900. *Arbitraire*, très rare dans les notes personnelles, devient le terme-clé dans les trois cours. *Indépendant*, *libre*, *fortuit* interviennent sporadiquement. *Immotivé* date de la fin du 3^e cours (1911) et doit être réservé à la synchronie. De toute façon, il ne qualifie que le signifiant. Il n'est d'ailleurs pas toujours facile de délimiter les termes chez S'. La différence faite par Whitney [62, 194] entre *arbitraire* et *conventionnel* semble abandonnée. *Indépendant* et *libre* n'ont probablement pas été rigoureusement définis. *Fortuit* pourrait désigner le signifiant en tant que produit de l'évolution historique.

La critique a créé et préconisé d'autres termes: *intrinsèque* [31], *contingent* [27], *traditionnel* [10], *opaque* [69], ou en est revenue à *conventionnel* [51], *fortuit* [27]. Aucun de ces termes ne saurait s'im-

poser sans une définition préalable [52]. Il n'y a donc aucune raison de les préférer.

A côté d'arbitraire, *positif* nous semble indiquer la valeur consciente du signe, la nécessité psychique, la coalescence. Il n'exclut pas l'arbitraire. En principe, *nécessité* chez S' désignera toujours une nécessité sociale. *Positif* est intérieur; la nécessité est extérieure.

Pour *signe*, nous trouvons aussi *symbole*. La réfutation de ce terme date des cours II et III. *Sème* (signe arbitraire), *aposome* (voir ci-dessus 49 et 59), *parasème*, etc., appartiennent à l'époque de N 15 et demanderaient une étude approfondie.

V

CONCLUSION

D'une étude comparée du CLG, de ses sources et de la discussion qui s'est instituée sur l'*arbitraire du signe*, on peut conclure que l'exposé du CLG présenté par Bally et Sechehaye reproduit fidèlement l'enseignement de S'. Les grandes lignes sont maintenues; il y a jusqu'aux intentions secrètes qui percent¹⁹ et il aura été possible à Jaberg, Wells, Martinet de dégager les bases et les failles de la doctrine saussurienne. Cependant, on pourrait dire que le CLG est une réponse aux questions posées par Bally et Sechehaye dans la rédaction du livre; d'autres questions ont été posées depuis et c'est l'étude des sources qui permettra d'y répondre. Ce qui a pu rendre la discussion délicate est un certain mélange de termes (*arbitraire* du signifiant, *arbitraire* du lien; langue-généralisation, langue-synchronie, langue particulière; objet, réalité, choses, suite de sons, image acoustique, idée, concept) dû aux éditeurs, mais aussi à celui qui a trouvé et pensé le système. L'indécision de la terminologie, naturelle pour un exposé oral et inévitable dans des notes personnelles s'espaçant sur une vingtaine d'années, est évidemment beaucoup moins justifiée pour un livre court, précis, élaboré en système. Certes, Bally et Sechehaye ont remplacé et unifié des termes; mais combien le terme n'est-il pas lié au contexte et à la

¹⁹ Sur ce point, il nous semble que la discussion a trop négligé les articles de Bally et Sechehaye antérieurs à 1939.

tique ») explicité à sa place dans III 152 (cf. ci-devant 47). La démarche sémiologique étant plus simple, plus conforme au but didactique, elle domine dans le *Cours*. Elle correspond aussi à l'intérêt extrême que portait S' au problème du signe, intérêt qui dépassait de loin la seule linguistique. SM 136 nous donne cette note suggestive extraite des *Nibelungen* (Notes personnelles, *Inv.* A V p. 41): « Il est vrai qu'en allant au fond des choses, on s'aperçoit dans ce domaine, comme dans le domaine parent de la linguistique, que toutes les incongruités de la pensée proviennent d'une insuffisante réflexion sur ce qu'est l'*identité* ou les caractères de l'identité lorsqu'il s'agit d'un être inexistant comme le *mot*, ou la *personne mythique*, ou une *lettre de l'alphabet*, qui ne sont que différentes formes du SIGNE, au sens philosophique (Mal aperçu, il est vrai, de la philosophie elle-même) ». Et S' dans une note *item* (N 15) insiste avec un certain sourire sur les caractères du signe en général: « Item. En me promenant, je fais une encoche sur un arbre sans rien dire, comme par plaisir. La personne qui m'accompagne garde l'idée de cette encoche, et il est incontestable qu'elle associe deux ou trois idées à cette encoche dès ce moment, alors que je n'avais pas moi-même d'autre idée que de la mystifier ou de m'amuser. — Toute chose matérielle est déjà pour nous *signe*: c'est-à-dire impression que nous associons à d'autres, mais la chose matérielle paraît indispensable. La seule particularité du signe linguistique est de produire une association plus précise que toute autre, et peut-être verra-t-on que c'est là la forme la plus parfaite d'association d'idées, ne pouvant être réalisée que sur un sôme conventionnel. »

Nous avons retenu l'hypothèse de l'intention didactique de S'. Cette intention didactique a exercé son influence sur le choix de la méthode, mais si elle a conduit à des simplifications, ces simplifications ne trahissent en rien la nature des choses. Il est possible de parler d'un arbitraire du signifiant dans la diachronie (parce qu'on y constate l'altération du signe matériel) et dans la synchronie (où le contour des idées est donné), même si en principe l'arbitraire doit porter sur le lien. Dans une comparaison des différentes langues, il est également possible de généraliser les concepts (*o-k-s*, *b-ö-f*), surtout si l'on tient compte des exemples qui relèvent de l'onymique. L'onymique, de son côté, pourrait entraver la liberté du signe, mais elle n'est vraiment valable que pour les noms propres et

l'objection qui en résulte a aussi peu d'importance pour l'association intérieure du signe que l'onomatopée. L'une et l'autre touchent à la liberté entre signe et objet mais n'interdisent pas le déplacement du signifié par rapport au signifiant et vice-versa.

Les conséquences de l'arbitraire du signe sont innombrables (CLG 1 I § 2 al. 3), mais il faut rendre au principe « sa place hiérarchique » (D 188), à l'intérieur du *signe*, dans la *langue*.

Appendice: La coalescence du signe se retrouve dans le *terme positif* de S', la symbiose dans l'*entité* de la langue, le psychisme est considéré du point de vue de la conscience du sujet parlant, mais le problème reste à résoudre à l'égard de la distinction entre la langue et la parole. La nécessité sociale, la force issue du système est certainement un caractère de la langue. Il faut se demander jusqu'à quel point la nécessité psychique n'est pas un caractère de la parole: ce point de vue a été suggéré par Absil [5]; il trouve l'accord des phénoménologistes [70] et de Dámaso Alonso [47]; il est sous-entendu dans Kofínek [26]. Bally et Sechehaye se sont attachés au rapport entre l'arbitraire d'une part, la langue et la parole de l'autre dès 1917 [3, 7, 16].

Chez S', une note *item* sur le sème, signe conventionnel, frappe par l'allusion qui y est faite à une autre espèce de signe, le geste direct (= parole?): N 15 « Item. Différence ou a[vantage] d]u terme de *sème* sur celui de signe: 1° Si[gn]e peut être non vocal. Sème aussi. Mais signe peut être = geste direct. C'est-à-dire hors d'un système et d'une convention. Sème 1° signe *conventionnel*, 2° signe faisant partie d'un système (également conventionnel), 3° [lacune]. On peut dire aussi: sème = signe participant aux différents caractères qui seront reconnus être ceux des signes qui composent la *langue* (vocale ou autre). Les caractères à marquer sont [lacune]. »

En outre, il y a deux notes énigmatiques dans N 23 sur l'*expression*²¹: Un texte antérieur, N 21.6 assignait au linguiste le devoir « de fixer le champ de l'expression, et d'en concevoir les lois, non dans ce qu'elles ont de commun avec notre psychisme en général, mais dans ce qu'elles ont au contraire de spécifique et d'absolument unique, dans le phénomène de la langue » (cf. ci-devant 55). Dans *les mirages linguistiques* [16], Albert Sechehaye, à qui s'adressait N 21, écrit: « Après avoir dématérialisé la langue en la détachant de sa genèse historique comme de sa réalisation psychophysiologique, il [S'] la dématérialise encore quand, la considérant comme système, il montre qu'en elle, tout étant arbitraire, tout ce qui est expressif est nécessairement différentiel » (341); en 1917 [3], Sechehaye esquissait le chemin inverse: Après la dématérialisation de la langue, qui mène à l'arbitraire, S' n'a pas eu le temps de reconstruire le système réel sur les bases ainsi établies; mais il semble bien que cette reconstruction aurait dû aller dans la direction du mécanisme de la langue. « Or cette notion de l'arbitraire relatif, du rationnel et du psychologique dans la langue, peut être certainement étendue » (28). C'est dans ce contexte que nous plaçons N 23.5 « Observation. Base entre autres choses de toute étude de l'*expression*. Comprend l'étude des significations » et N 23.5 a: « Base entre autre de l'*expression*: signification. Direct-indirect; simple-complexe; indécomposable-décomposable

²¹ Le rapprochement entre N 21 et N 23 m'est suggéré par M. Godel (lettre du 6 juillet 1962).

(synthétique-analytique). 1° « analytique » ne contient jamais tout. 2° « synthétique ». « Totalement arbitraire » — « partiellement arbitraire ». Mais peut-être est-ce aller bien loin dans l'interprétation de ces textes.

Onomatopée, rythme, motivation par signes apparentés, pour Sechehaye, sont congénères de la parole [16]. Ullmann [46] observe que les procédés phonique, morphologique et sémantique de motivation et limitation de l'arbitraire dérivent tous de la catégorie de l'innovation lexicologique, laquelle a son origine dans la parole. W. Th. Elwert (*Interjections, onomatopées et système linguistique, à propos de quelques exemples roumains*, Congrès 25.4.62) voit dans le caractère symbolique de l'onomatopée et des interjections également un fait de motivation phonique issue du geste et du contexte. Finalement, dans la parole, nous retrouvons le lien signe-objet, qui pour le sujet parlant est symbolique [4, 58]. Ici, on peut attendre beaucoup de la nouvelle catégorie introduite par Coseriu entre langue et parole, la norme, qui servirait d'intermédiaire²².

Un second problème subsiste du côté du signifiant. Naert [89] ne le considère pas comme linéaire. Wilhelm Hoeffe (*Sprachlicher Ausdrucksgehalt und akustische Struktur*, Wiss. Zeitschrift der Fr. Schiller-Univ., Jena 6, 1956/7, 793-830) et Kolmar-Kulleschitz (*Ist das Phonem ein sprachliches Zeichen*; id. *Einige Bemerkungen zum de Saussure'schen Zeichensystem. Stratifizierung der Bedeutung*, *Phonetica* 5, 1960, 65-75; 6, 1961, 137-161) entreprennent de le structurer. Il nous semble toutefois que cette structuration tient également à l'exécution, à la parole [cf. 61]. D'autre part, dans son refus de l'onymique, S' a affirmé l'importance accrue du signe matériel (ci-devant p. 59). Faut-il aller jusqu'à faire abstraction des signifiés dans l'analyse linguistique? Ce ne pouvait être l'intention de S'; « de l'existence d'une différence entre deux formes d'une langue donnée, on peut inférer celle d'une différence de sens, mais non pas la nature de cette différence » conclut R. Godel (62, 244; cf. N 13 a). L'idée de S' était, que l'arbitraire risque d'être limité dans sa portée par des données préexistantes. Il est alors intéressant de voir que le refus d'une détermination du signifié dans l'onymique chez S' trouve aujourd'hui son parallèle du côté du signifiant. L'union entre son et articulation pouvait sembler naturelle « puisque l'anatomie de notre organe phonateur ne met à notre disposition qu'un nombre très limité de possibilités acoustiques auxquelles nous sommes réduits » (Bertil Malmberg, *F. de Saussure et la phonétique moderne*, CFS 12, 1954, 9-28); mais « pour la phonétique moderne, ce rapport entre le son et l'articulation est bien moins nécessaire que pour la phonétique classique (Sweet: « each new position of the tongue produces a new vowel ») » (13). Du coup l'indifférence du moyen de production du signe (cf. ci-devant 47) perd son caractère théorique et acquiert une importance nouvelle. Ce caractère n'était prouvé que pour la sémiologie et pour l'écriture; il devient une réalité pour la langue vocale et vient à l'appui de notre principe.

Rudolf Engler

²² Eugenio Coseriu: *Sistema, norma y habla*, Montevideo, 1952. Cette catégorie a été reprise, en dernier lieu, par A. Burger, *Significations et valeur du suffixe verbal français -e*, CFS 18, 1961, 5-15, qui pourtant ne fait pas intervenir le terme.

Liste des abréviations et sigles

1, 25, 52	Bibliographie, n° 1, 25, 52.
3, 45, 267	Page 3, 45, 267.
Actes	Actes du premier congrès de linguistes tenu à La Haye du 10-15 avril 1926. Leyden, Sijthoff.
AL	Acta linguistica.
B	Bouchardy, cf. SM.
BSL	Bulletin de la Société de linguistique de Paris.
C	Constantin
CFS	Cahiers F. de Saussure.
CLG	Ferdinand de Saussure: <i>Cours de linguistique générale</i> publié par Charles Bally et Albert Sechehaye avec la collaboration de Albert Riedlinger, Lausanne-Paris, Payot, 1916, 336 p., 2 ^e 1922, 331 p. Cité CLG 1 ^{re} /2 ^e éd. ou chapitre et alinéa.
Collation	C' du cours III par A. Sechehaye. BPU, Genève.
Congrès	X ^e Congrès international de linguistique et philologie romanes, Strasbourg, 23-28 avril 1962.
Cours	L'ensemble des sources manuscrites et du CLG.
D	Dégallier, cf. SM.
G	Gautier, cf. SM.
J	Joseph, cf. SM.
JPs	Journal de psychologie normale et pathologique.
N	Notes personnelles de F. de S', cf. SM.
R	Riedlinger, cf. SM.
S	Madame Sechehaye, cf. SM.
S'	F. de Saussure.
SM	Sources manuscrites = 62;
SM 53	62, page 53.
SM I 1, II 50, III 95, etc.	Sources manuscrites: I ^{er} , II ^e , III ^e cours, subdivision 1, 50, 95, etc., cf. 62, 53 ss. Manuscrits: I R, II RGB, III DSJC et N 23.
SM II 52 résumé Godel:	Résumé de la source II 52 fait par R. Godel, cf. 62, 53 ss.
TCLC	Travaux du Cercle linguistique de Copenhague.
TCLP	Travaux du Cercle linguistique de Prague.

L'ordre des notes *item* n'est pas défini; nous les désignons (pag. 41 ss.) par des termes indiquant leur contenu. Les trois notes *onymique* cependant se trouvent réunies, dans l'ordre suivi ci-devant 59 sv., sur la même page.

ANDRÉ BURGER

ESSAI D'ANALYSE D'UN SYSTÈME DE VALEURS

1. Depuis que Saussure a défini la langue comme un système de valeurs, l'expression est devenue courante; mais l'application des principes saussuriens à un cas précis d'une langue donnée demeure un problème difficile. L'explication du système verbal français a été tenté à plusieurs reprises; quels que soient les mérites divers et éminents de ces tentatives, il ne semble pas qu'aucune d'elles puisse passer pour définitive. Cela tient, entre autres, à ce qu'elles ignorent, presque toutes, la distinction saussurienne entre rapports syntagmatiques et rapports associatifs; la seule exception, à ma connaissance, est l'ouvrage original et suggestif de M. Félix Kahn, *Le système des temps de l'indicatif*, où il a tenté de dépasser l'étude des significations, qui se déterminent au niveau des rapports syntagmatiques, pour en déduire le système des valeurs, qui se déterminent au niveau des rapports associatifs; il a de plus tenté d'appliquer, sur le plan des signes, les résultats obtenus par les phonologues sur le plan phonématique. A ces deux points de vue, nous nous sommes inspiré de son exemple. Si cependant ses conclusions ne nous paraissent pas acceptables, c'est qu'il n'a pas su se défaire de l'idée préconçue que le système du verbe français, au moins à l'indicatif, serait fondé sur la notion de temps. Mais si les formes de l'indicatif peuvent, dans certaines positions syntaxiques, assumer une signification temporelle, les valeurs, nous le verrons, ne sont pas d'ordre temporel.

2. Pour le classement des signes verbaux, notre critère sera le suivant: si à une série de signes comportant une même particularité sématique liée à une même particularité sémantique correspond une série de signes dépourvus de ces deux particularités, et si chaque

signe de la première série est inclus par le terme correspondant de la seconde, les deux séries formeront deux classes distinctes, liées par une chaîne d'oppositions binaires proportionnelles. C'est la contrepartie, sur le plan des signes, de la *corrélation* des phonologues, série d'oppositions binaires, privatives et proportionnelles, dont l'un des termes est *marqué* et le terme correspondant *non marqué*. Ainsi, en français, *b, d, g* forment la classe des occlusives *sonores*, en face de *p, t, k*, classe des occlusives *non sonores* (sourdes) et on a $p : b = t : d = k : g$.

3. La distinction traditionnelle entre *mode indicatif* et *mode conditionnel* a été rejetée par plusieurs linguistes qui font rentrer le conditionnel dans l'indicatif. Quoi qu'il en soit de l'étiquette, il est certain que cet ensemble de formes constitue un système partiel d'une grande cohérence. Il comprend les quatorze temps suivants :

	présent	imparfait	futur	conditionnel présent
passé simple	parfait	plus-que-parfait	futur parfait	conditionnel parfait
passé antérieur	parfait surcomposé	plus-que-parfait surcomposé	futur surcomposé	conditionnel surcomposé

On remarquera que dans ce tableau le passé simple et le passé antérieur ont une position particulière : la forme simple, de par son emploi, se place au niveau non des autres formes simples, mais des formes composées, et la forme composée au niveau des formes surcomposées. D'autre part, ces deux formes appartiennent uniquement à la langue écrite. Dans ces vers de La Fontaine :

La cigogne au long bec n'en put attraper miette
Et le drôle eut lappé le tout en un moment

la langue parlée remplacerait *put* par *a pu* et *eut lappé* par *a eu lappé*. Il s'agit là d'un reste de l'ancien système qui s'est intégré au système nouveau en tant que variantes littéraires libres du parfait et du parfait surcomposé dans leur emploi narratif. Nous pouvons dès lors les laisser de côté.

En revanche, les formes surcomposées appartiennent indéniablement à la langue parlée, comme le montre le bel ouvrage de M. M. Cornu, *Les formes surcomposées en français* (Berne, 1953). Mais les exemples relevés en sont relativement rares et la nature exacte de leurs fonctions est discutée. Nous n'en parlerons qu'après

avoir analysé les relations mutuelles des huit temps simples et composés.

4. Les quatre temps simples et les quatre temps composés de la langue parlée présentent trois séries particulièrement importantes d'oppositions:

1^o Formes sans suffixe *-e-*: formes à suffixe *-e-*.

2^o Formes sans suffixe *-r-*: formes à suffixe *-r-*.

3^o Formes simples: formes composées.

Pour la première série, nous renvoyons le lecteur à l'article publié dans ces *Cahiers*¹, où nous en avons fait une analyse détaillée; nous nous bornerons à en rappeler ici les conclusions: les formes sans suffixe *-e-* constituent la classe du *non inactuel*, qui inclut celle de l'*inactuel*, constituée par les formes pourvues de ce suffixe.

5. Le suffixe *-r-* n'a pas pour fonction unique d'exprimer une relation temporelle. Il entre en effet dans la composition de signes qui peuvent, suivant leur position, se référer aussi bien à un événement passé que présent ou futur. Ainsi le futur parfait, dans *il aura manqué le train* se réfère à un événement passé, le futur, dans *il sera malade* peut se référer à un événement présent ou futur, suivant la situation. Il en va de même pour le conditionnel: *on m'avait dit qu'il viendrait* (*hier/aujourd'hui/demain*). Il n'y a pas lieu, pour le futur, de parler d'« emploi modal » ou de « variété non propre ». Soit *il a trop mangé hier soir, il sera malade maintenant* et *il a trop mangé ce soir, il sera malade demain*, ce qui situe le référé de *sera* dans le présent ou le futur, c'est les averbes *maintenant* et *demain*, mais l'emploi du futur n'est pas différent: dans les deux cas il s'agit d'une *conjecture* fondée sur un indice *actuel*, c'est-à-dire faisant partie de l'actualité du parleur au moment de la parole; c'est le parleur qui sait, au moment où il parle, que la personne en question a trop mangé. Pour le conditionnel, il combine le suffixe *-r-* avec le suffixe *-e-* d'*inactuel*; il s'agit d'une *conjecture* fondée sur un indice *inactuel*: ainsi *il viendrait* n'est pas donné comme une *conjecture* du parleur, mais d'un tiers: *on m'avait dit*; de même pour *l'ennemi aurait battu en retraite*. Dans *s'il faisait beau, il viendrait*, la *conjecture* se fonde sur une pure hypothèse.

¹ A. Burger, *Significations et valeur du suffixe verbal français -e-*, CFS 18 (1961), p. 5 ss.

Il est facile de voir que le non conjecturé inclut le conjecturé; le présent peut se substituer au futur: *il part demain*, et le parfait au futur parfait: *j'ai fini dans cinq minutes*. Pour l'imparfait et le plus-que-parfait, voir *CFS* 18, p. 14. On peut donc poser la classe du *conjecturé* constituée par les quatre temps pourvus du suffixe *-r-*, en face de la classe du *non conjecturé*, constituée par les quatre temps qui en sont dépourvus.

6. A leur tour, les formes composées n'ont pas pour fonction unique d'exprimer un rapport temporel. Le parfait peut se référer à un événement passé, présent ou futur: *hier il a neigé; jour pris, je dois parler, je parle, j'ai parlé* (Racine, *Les Plaideurs*); *j'ai fini dans cinq minutes*. Pour le futur parfait, comparer: *il aura neigé hier* et *j'irai skier quand il aura neigé*. Pour le plus-que-parfait et le conditionnel parfait, voir *CFS* 18, p. 10 ss.

Le caractère sémantique commun à tous ces exemples, c'est l'*accompli*; de ce caractère fondamental résulte facilement une signification d'antériorité quand une forme composée se trouve en rapport syntagmatique avec une forme simple: *quand il a mangé, il sort; quand il aura mangé, il sortira*, etc. Mais ce n'est là qu'une des possibilités sémantiques découlant de la valeur d'*accompli*; dans l'exemple de Racine, *j'ai parlé* n'offre pas trace d'antériorité.

Les quatre temps simples formeront donc la classe du *non accompli* qui inclut celle de l'*accompli* constituée par les quatre temps composés: le présent narratif peut en effet se substituer au parfait dans le récit: *Je sors ma montre, c'est l'heure de retourner à bord et je l'appelle* (Damourette et Pichon, V, p. 262). De même, le futur peut se substituer au futur parfait: *en dix ans j'aurai fait/je ferai fortune*; dans les deux cas, l'événement s'accomplit en dix ans; mais l'indication de l'*accompli* est explicite avec *j'aurai fait*, implicite avec *je ferai*. Pour l'imparfait et le plus-que-parfait, voir *CFS* 18, p. 14.

7. Ainsi nos huit temps sont liés entre eux par trois séries d'oppositions inclusives:

1° non inactuel \supset inactuel

il fait : il faisait
il a fait : il avait fait
il fera : il ferait
il aura fait: il aurait fait

2° non conjecturé \supset conjecturé

il fait : il fera
il faisait : il ferait
il a fait : il aura fait
il avait fait: il aurait fait

3° non accompli \supset accompli

il fait : il a fait
 il faisait : il avait fait
 il fera : il aura fait
 il ferait : il aurait fait

On remarquera qu'il existe, pour la deuxième série, une position de neutralisation, après *si* hypothétique:

s'il fait beau, il sortira;
 s'il faisait beau, il sortirait;
 s'il a fait beau, il sera sorti;
 s'il avait fait beau, il serait sorti;

où *fait* se substitue à *fera*, etc.

La relation d'inclusion lie étroitement les termes opposés, puisqu'elle signifie que le champ sémantique du terme inclus est compris dans celui du terme incluant.

8. Ces oppositions forment bien trois séries proportionnelles. En effet, si dans une phrase comme:

il dit qu'il neige /a neigé /neigera /aura neigé,

on remplace *il dit* par *il disait*, on est obligé de remplacer symétriquement chaque signe non inactuel par le signe inactuel correspondant: *il neigeait, il avait neigé, il neigerait, il aurait neigé*, ce qui permet de poser:

présent: imparfait = parfait: plus-que-parfait = futur: conditionnel
 présent = futur parfait: conditionnel parfait.

De même, si dans la phrase suivante:

Dès qu'il a bu un verre de trop, il est bon à tuer.

on remplace *il a bu* par *il avait/aura/aurait bu*, on doit remplacer *il est* par *il était/sera/serait*, d'où la série proportionnelle:

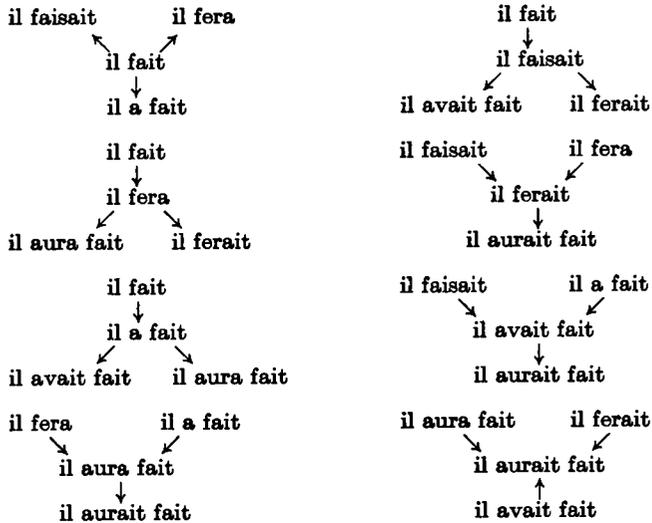
présent: parfait = imparfait: plus-que-parfait = futur: futur parfait = conditionnel présent: conditionnel parfait.

Enfin, des phrases hypothétiques données au paragraphe précédent, on peut tirer:

présent: futur = imparfait: conditionnel présent = parfait: futur parfait = plus-que-parfait: conditionnel parfait.

9. Si maintenant nous combinons nos trois séries d'oppositions, nous obtenons pour chaque terme sa place relativement aux termes

immédiatement contigus, c'est-à-dire ceux qui entretiennent avec lui une relation d'inclusion. Soit, en prenant comme type le verbe *faire* et en remplaçant le signe d'inclusion par une flèche dirigée vers le terme inclus :



Chaque terme est au centre de trois relations d'inclusion. Des formes simples, le présent est trois fois le terme incluant, l'imparfait et le futur chacun deux fois, le conditionnel présent une fois; pour les formes composées, le non accompli incluant l'accompli, le parfait ne sera le terme incluant que deux fois, le plus-que-parfait et le futur parfait chacun une fois, le conditionnel parfait aucune fois. Ces rapports peuvent encore s'exprimer en posant les six chaînes d'oppositions inclusives que constituent nos huit termes; on part chaque fois du présent pour aboutir au conditionnel parfait :



La valeur de chacun de ces huit termes peut être définie de la façon suivante :

présent : non inactuel, non conjecturé, non accompli ;
imparfait : inactuel, non conjecturé, non accompli ;

futur : conjecturé, non inactuel, non accompli ;
conditionnel : inactuel, conjecturé, non accompli ;

parfait : accompli, non inactuel, non conjecturé ;
plus-que-parfait : accompli, inactuel, non conjecturé ;
futur parfait : accompli, conjecturé, non inactuel ;
conditionnel parfait : accompli, conjecturé, inactuel.

De ces valeurs dépendent toutes les significations qu'ils peuvent prendre suivant leurs positions dans le discours.

10. Il est malaisé de mettre en évidence la caractéristique sémantique propre aux formes surcomposées, à cause de la rareté de leur emploi. L. Foulet, *Romania* LI, y voit « à la fois un état présent et une action terminée » (p. 229) et encore « un intervalle entre l'événement et le moment de la parole » (p. 227). Pour M. C. de Boer, *Revue de lingu. romane* III, « le passé surcomposé est un parfait avec accentuation de l'idée de *réalisation définitive* » (p. 289), mais il repousse l'idée d'un recul dans le passé.

Les exemples produits se présentent dans les positions typiques suivantes :

dans une subordonnée temporelle, en rapport syntagmatique avec la forme composée correspondante :

1) Ça m'a pris quand j'ai eu mangé.

— en rapport syntagmatique avec un repère temporel :

2) Je l'ai eu terminée vendredi (ma cure).

— avec une indication de durée : *vite, en un moment, etc.* :

3) Tu as vite eu fait, papa! (d'aller et de revenir; le retour coïncide avec le moment de la parole).

4) J'avais peur du guignol de chat là; parce qu'il serait monté sur la table, il aurait eu vite bu le bol de lait! (il faut comprendre: « j'avais peur... parce que, s'il était monté... »).

enfin, un type largement répandu en France mais qui serait absent de l'usage parisien :

5) J'ai eu vendu des cartes à 5 sous la douzaine.

Dans le premier exemple, le rapport d'antériorité est clair, mais ce n'est là qu'une signification propre à cette position puisqu'on ne la retrouve pas dans les autres; dans l'exemple 2, la fin de la cure coïncide avec le repère temporel « vendredi », et dans l'exemple 3, l'accomplissement de l'événement coïncide avec le moment de la

parole; dans l'exemple 4, l'événement indiqué par le surcomposé est postérieur à celui qu'indique le composé; de plus, il peut se situer aussi bien dans le futur que dans le passé: rien n'empêche de préciser: *parce que, demain matin, etc.* Le « recul dans le passé » qu'indique l'exemple 5 n'est donc aussi qu'une signification propre à cette position.

Dans l'exemple 4, si on oppose *il aurait vite bu* à *il aurait eu vite bu*, il semble qu'il y ait une différence de sens très nette: le premier syntagme signifierait: « il se serait dépêché de boire », le second: « il aurait achevé de boire en peu de temps ». Les expressions « action terminée » de Foulet, « réalisation définitive » de M. de Boer semblent donc adéquates. Dans son *Système des temps de l'indicatif*, p. 73 (note), M. F. Kahn se demande, à propos de la phrase *Comme tu as grandi!*, « A-t-il fini de grandir? » Le parfait ne l'indique pas; il indique seulement que, jusqu'au moment de la parole, un événement s'est accompli, savoir, une augmentation de croissance, mais il reste muet sur la suite. Or, on ne pourrait pas substituer: **Comme tu as eu grandi!* Par contre, on pourrait dire: *Il a vite eu grandi*, et il semble bien que le surcomposé indiquerait que la croissance est arrivée à son terme.

Qu'il y ait inclusion des formes surcomposées par les formes composées, cela est évident; celles-ci peuvent presque toujours se substituer à celles-là, ce qui explique leur rareté; dans la langue écrite, le parfait se substitue au parfait surcomposé même dans la subordonnée temporelle:

Quand je l'ai comprise et sentie
J'en étais déjà dégoûté (de la vérité)

(Musset, cité par Cornu, p. 94.)

D'oppositions syntagmatiques comme:

ça m'a pris quand j'ai eu mangé;
ça m'aura pris quand j'aurai eu mangé;

etc., d'une part et, de l'autre:

ça me prend quand j'ai mangé;
ça me prendra quand j'aurai mangé;

etc., on peut tirer, non seulement:

parfait: parfait surcomposé = futur parfait: futur surcomposé;

mais encore :

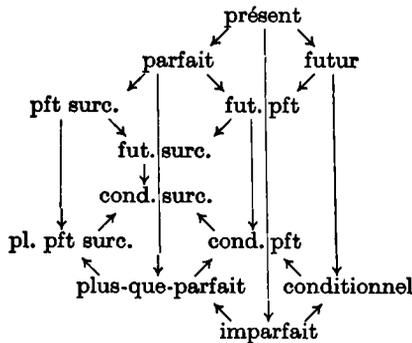
parfait surcomposé: parfait = parfait: présent;

où le parfait joue le rôle de moyenne proportionnelle, c'est-à-dire qu'il est à égale distance du présent et du parfait surcomposé. C'est la contrepartie de ce que les phonologues ont appelé *opposition graduelle*. Il résulte de là que les oppositions des formes composées et surcomposées entre elles sont exactement symétriques aux oppositions des formes simples et composées entre elles.

Quelle étiquette donner à la particularité sémantique des formes surcomposée? Par analogie avec *surcomposé*, je risquerai celle de *suraccompli* qui indique bien le caractère graduel des oppositions

non accompli: accompli: suraccompli.

11. Et voici le tableau d'ensemble qui résume et illustre notre analyse :



On en pourra déduire toutes les autres oppositions dont l'examen détaillé déborderait le cadre de cet article. Nous nous bornerons à un exemple qui indiquera la méthode à suivre, celui de l'opposition *parfait: imparfait*. Dans une phrase comme: *trois secondes après, la bombe a éclaté*, on peut remplacer le parfait par l'imparfait: *la bombe éclatait*. Il s'agit ici d'une substitution réciproque, où rien n'indique dans quel sens se fait la substitution; au contraire dans *je pars demain*, il y a substitution unilatérale parce qu'ici c'est le présent qui se substitue au futur en en assumant la fonction, alors que dans *je partirai demain* le futur ne se substitue pas au présent (voir F. Kahn, *o.c.* p. 53). Seule la substitution unilatérale implique une relation d'inclusion et en effet, cette relation n'existe pas entre le parfait et l'imparfait. On a attribué à l'imparfait une valeur

imperfective ou durative, exprimant « le déroulement de l'action ». Il est clair qu'il n'en saurait être question dans notre exemple. Mais notre analyse nous permet de donner au problème une solution purement linguistique. Rappelons la définition de nos deux temps :

parfait : accompli, non inactuel, non conjecturé ;
imparfait : inactuel, non accompli, non conjecturé.

En laissant de côté le *non conjecturé* qui leur est commun, on voit que le parfait exprime l'*accompli* explicitement et l'*inactuel* implicitement ; inversement, l'imparfait exprime l'*inactuel* explicitement et l'*accompli* implicitement. On conçoit dès lors que l'un et l'autre soit recevable dans cette position ; la langue laisse le choix au parleur qui peut à son gré expliciter soit l'*accompli*, soit l'*inactuel* ; la différence est d'ordre stylistique, comme l'avait bien vu Bally, *Traité de stylistique*, p. 262.

Si le parfait et l'imparfait ne s'incluent pas l'un l'autre, on remarquera qu'ils incluent l'un et l'autre le plus-que-parfait. C'est sur la partie de leur champ sémantique qui s'étend sur celui du plus-que-parfait que le parfait et l'imparfait se rencontrent ; dans l'exemple en question, il sont l'un et l'autre des substituts du plus-que-parfait. En effet, on peut également dire : *trois secondes après, la bombe avait éclaté*, où l'*accompli* et l'*inactuel* sont tous deux explicités ; on peut aussi n'expliciter ni l'un ni l'autre et dire : *trois secondes après, la bombe éclate*, avec le présent narratif, le présent incluant à la fois l'*accompli* et l'*inactuel*.

12. Saussure a défini la valeur linguistique comme une entité purement négative, différentielle et oppositive. Il ne faut attacher aucune importance aux étiquettes approximatives que nous avons proposé : *inactuel*, etc. Nous ne l'avons fait que pour la commodité et par référence aux significations du discours. Mais seules comptent les différences et les oppositions. On pourrait fort bien remplacer ces étiquettes, ainsi que la nomenclature traditionnelle, par des lettres ou des chiffres, représenter p. ex. le présent, l'imparfait, etc., par a , β , etc., et l'*inactuel*, le *conjecturé*, l'*accompli* par a , b , c . La formule du présent serait $a = -a-b-c$, celle de l'imparfait $\beta = +a-b-c$, et on aurait $a \supset \beta$. Le seul élément positif est l'accord des parleurs à attribuer la même valeur significative aux différences.

André Burger

ROBERT DE DARDEL

LA FONCTION DES PARTICIPES ROMANS SANS SUFFIXE

Les recherches qui ont été consacrées aux participes passés romans sans suffixe portent surtout sur leur évolution morphologique; mais il reste à faire l'examen de leur fonction.

On est convenu d'appeler participes passés sans suffixe des participes ou des adjectifs qui sont composés d'un radical verbal se rattachant à des verbes de la première conjugaison et d'une simple désinence. Nous avons par exemple en portugais *aceito, assente, cordo, entregue, fixe, ganho, gasto, junto, pago, preto*; en espagnol *canso, cerrado, corto, cuerdo, pago, prieto, sienta*; en vieux-catalan *avol*; en vieux-provençal *adorn, clin, guast*; en ancien-français *aide, delivre, estanc, gaste*; en français moderne *comble, déchaux, enclin, étale, étanche, gonfle, trouble*, et, dialectalement, *arrête, enfle, gâte, trempe, use*; en italien *cerco, chino, compro, confesso, delivro, desto, diviso, domo, fermo, guasto, mostro, oso, piglio, pesto, porto, riposo, scevro, stanco, tocco, tono, tronco, trovo, uso, varco*; en roumain *deștept, lăut (la)*.

Des listes plus ou moins complètes de ces formes ont été données notamment par Nuñez pour le portugais, Menéndez Pidal et Zamora Vicente pour l'espagnol, G. Paris pour le français, Schürmann et Rohlf s pour l'italien en général, Ascoli, Hirsch et Pieri respectivement pour les parlers d'Arezzo, de Sienne et de Lucques, Quintescu pour le roumain. Ces formes n'ont été signalées, à ma connaissance, ni en sarde ni en rétoroman; mais il convient de préciser qu'elles n'ont pas fait l'objet de relevés systématiques et que les grammaires historiques et les monographies dialectales ne les mentionnent pas toujours.

On peut affirmer pourtant que ces formes sont fort répandues et constituent un trait général des langues romanes. En Espagne,

en France et en Italie, tout au moins, elles appartiennent au domaine dialectal autant, sinon plus, qu'à la langue écrite; on les signale en particulier dans la région de Miranda, en léonais, asturien, aragonais et andalous, en Colombie et dans les parlers judéo-espagnols d'Orient (Menéndez Pidal, Zamora Vicente); en France, on les rencontre dans les dialectes du centre (Jaubert) et de l'est (à Montbéliard: *erát* « arrêté », infinitif *eraté*, Meyer-Lübke), et j'en ai relevé dans un ancien texte lyonnais (*Li diablos ... lor done respons et lor oste les maladies que il lor avoit done*. Aebischer, Chrestomathie franco-provençale, Berne 1950, p. 21); elles sont fréquentes dans les parlers de la Toscane et de la Corse.

Le participe sans suffixe paraît, en outre, revêtir par endroits un caractère populaire; c'est le cas en Italie (Schürmann, Rohlfs) et en Espagne (*cierra* pour *cerrado*, Zamora Vicente).

Enfin, cette forme est ancienne; elle apparaît, entre autres, dans le Cid (*prieta*, Menéndez Pidal, Cantar, 3^e édition, p. 809), chez Berceo (*canso*, Santo Domingo, 528, Zamora Vicente), dans la Crónica general de España (*traye el pie corto*, Zamora Vicente), chez Paulet de Marseille (*adorn*, Schürmann), dans la Chanson de Roland, dans l'Ysopet de Lyon (*deliure*, Foerster) et dans plusieurs anciens textes italiens, tels qu'une lettre siennoise de 1260, le Liber Ystoriarum Romanorum et les écrits de Guittone d'Arezzo, Guido Fava, Cecco Angiolieri et Pietro da Barsegapè (*bruto, choncio, formo, pesto, porta*; Schürmann, Monaci, Rohlfs).

Les romanistes qui se sont penchés sur le problème de l'origine des participes passés sans suffixe n'ont généralement pris en considération que l'italien, parce que ces participes y sont beaucoup plus répandus que dans les autres langues romanes. La première explication, proposée successivement par Bembo et Nannucci, fut d'ordre phonétique et partait des participes faibles, l'italien *formato*, par exemple, devant aboutir à *formo*; elle rencontrait néanmoins un gros obstacle, à savoir le fait que précisément la syllabe tonique fût syncopée, et elle fut bientôt abandonnée, avec les termes de « participe syncopé » et de « participe accourci », auxquels elle avait donné naissance. La seule explication plausible devait se fonder sur des actions analogiques. Diez, le premier, recourt à l'analogie des couples d'adjectifs et de participes passés latins à radical commun, tels que *albus-albatus, decorus-decoratus*. Quintescu reprend

cette explication. Ulrich et Schürmann, celui-ci impressionné par la fonction avant tout verbale qu'assume le participe sans suffixe en italien, modifient la thèse de Diez en ce sens que le point de départ n'est plus un simple adjectif, comme *albus*, mais le participe passé de verbes forts, combiné avec celui des verbes intensifs qui en sont dérivés : *ausus-(ausare)-ausatus*, *acceptus-(acceptare)-acceptatus*, *dictus-(dictare)-dictatus*. Ces deux explications, très proches l'une de l'autre d'ailleurs, nous ont certainement mis sur la bonne voie; aussi ont-elles été adoptées par Meyer-Lübke et Rohlf. Il convient de remarquer que, le participe sans suffixe étant anomal dans la plupart des parlers romans, les romanistes se sont toujours référés, pour en expliquer la genèse, à des exemples latins. Sans peut-être le dire expressément, ils considèrent que l'origine de ces formes remonte à l'époque romaine, et ils n'ont sans doute pas tort. Du reste, le bas latin connaît déjà des participes de ce type : *demonstra*, *exopta*, *obligam*, *oblitteram*, *odora*, *optae*, *pecca*, etc. (Schuchardt). La formation massive de substantifs verbaux, composés, comme les participes sans suffixe, d'un radical et d'une simple désinence, tels qu'en citent Diez (*Grammatik der romanischen Sprachen*, vol. 2, 2^e édition, pp. 268-270) et Bourciez (*Éléments de linguistique romane*, 4^e édition, §§ 191, 279, 348, 412, 467, 546), constitue probablement un fait connexe, puisque ces substantifs sont presque exclusivement tirés de verbes de la première conjugaison; en revanche, cette formation paraît être consécutive à celle des participes sans suffixe, car, ni en latin ni dans les langues romanes, elle n'a généralement pour point de départ des verbes en *-are* pourvus d'un pendant du type fort. Ces substantifs n'ont donc pas influencé la formation des participes sans suffixe.

Il reste un point à éclaircir : Ce participe était-il chargé, à l'origine, d'une fonction adjectivale ou d'une fonction verbale? Cette question en soulève une autre, plus générale : Comment définir « fonction adjectivale » et « fonction verbale »? On ne saurait, bien entendu, contester la fonction verbale du participe dans un temps composé avec l'auxiliaire *avoir*. Dans les constructions avec le verbe *être*, qui sont souvent ambiguës, on s'accorde généralement à considérer que le participe qui renferme l'idée d'une action a une fonction verbale; c'est le cas par exemple dans *le matériel est distribué*, s'il s'agit d'un présent de la voix passive qui pourrait se rendre égale-

ment par *on distribue le matériel*. Le participe qui, au contraire, renferme l'idée d'une propriété, du résultat statique d'une action, est considéré comme un adjectif verbal, c'est-à-dire comme ayant une fonction adjectivale: *le matériel est distribué*, étant sous-entendu que la distribution est terminée. Sur le plan syntaxique, on reconnaît au participe à fonction verbale la faculté de régir des compléments qui sont refusés au participe à fonction adjectivale; seul, en effet, le premier des deux exemples ci-dessus supporte l'adjonction de compléments comme ceux-ci: *Le matériel est distribué aux élèves, le matériel est distribué le jour de la rentrée des classes, le matériel est distribué par l'économiste*. — Ce critère permettant de distinguer les deux fonctions est parfaitement valable, bien qu'il ne puisse s'appliquer à tous les cas avec la même rigueur. C'est ce critère que semblent avoir eu à l'esprit les auteurs cités dans cette étude et c'est à lui que je recours moi-même. Ceci dit, revenons-en aux participes sans suffixe.

G. Paris s'élève contre ceux qui, sous prétexte que l'Italien dit indifféremment *l'ho cerco* et *l'ho cercato*, considèrent les participes sans suffixe comme des participes à fonction verbale; il voit dans le cas de l'italien un simple accident et lui oppose des termes français comme *gonfle* et *lâche*, qui, selon lui, ne sauraient s'expliquer autrement que comme adjectifs verbaux de *gonfler* et de *lâcher*. Plus tard, Schürmann, faisant peu de cas des exemples français et de ceux des autres langues romanes et se cantonnant délibérément dans l'étude de l'italien, où, évidemment, la fonction verbale domine, revient à la charge en déclarant impossible le passage d'un adjectif ou d'un participe de la fonction adjectivale à la fonction verbale; pour lui, donc, les participes sans suffixe de l'italien ont, dès l'origine, une fonction verbale. Le passage de la fonction verbale à la fonction adjectivale, au niveau des langues romanes, est beaucoup plus courant que le passage en sens contraire, ce qui plaiderait en faveur de l'ancienneté de la fonction verbale; mais, d'autre part, la répartition très délimitée et localisée des participes sans suffixe à fonction verbale suscite quelques doutes quant à cette ancienneté. Mon propos est de prendre position dans ce débat, à la lumière des langues romanes d'une part, du latin et du roman commun d'autre part.

Longue est la liste des couples latins du type *accipere-acceptus* — *accipere-acceptatus*, où le participe passé d'un verbe fort a prêté

son thème pour la formation d'un verbe intensif, de la première conjugaison. Les langues romanes nous montrent que la formation d'intensifs sur le thème du participe passé de verbes forts s'est poursuivie à l'époque du roman commun : *oblivisci-oblitus* – **oblitare-oblitatus, uti-usus* – **usare-*usatus*. Parfois, les deux verbes subsistent jusque dans les parlars modernes; c'est le cas de *dicere-dictare* et de *trahere-tractare* (cf. REW, 2628, 2630, 8824, 8841). Mais, selon le témoignage des langues romanes, le verbe fort de ces couples tendait à disparaître au profit du verbe intensif (cf. français *accepter, oublier, user*). Dans beaucoup de cas, toutefois, le participe passé du verbe fort a survécu à l'infinitif correspondant et aux autres formes verbales; ainsi, dans les langues romanes, nous ne trouvons, des verbes latins *expergiscere, suspicere* et *uti*, plus que les participes passés : portugais *desperto*, espagnol *despierto*, catalan *despert*, vieux-français *despert*, avec, en portugais, espagnol et catalan, un infinitif dérivé, *despertar*; portugais *suspeito*, français *suspect*, italien *sospetto*, en face des dérivés de l'infinitif latin *suspectare*; *use* en français dialectal, *uso* en italien, avec les infinitif *user* et *usare*, dérivés d'un **usare* constitué en roman commun. Il faut donc supposer, dès le roman commun, l'existence de groupes comme *acceptus-(acceptare)-acceptatus*, en d'autres termes l'existence de verbes de la première conjugaison munis pour ainsi dire de deux participes, l'un fort et l'autre faible. – Parallèlement, des adjectifs ont formé, soit en latin soit en roman commun, des verbes de la première conjugaison : *levis-(levare)-levatus, liber-(liberare)-liberatus, extremus-(*extremare)-*extrematus*, groupes qui se reflètent dans les langues romanes (italien *lieve-levare-levato*, portugais *livre-livrar-livrado*, italien *stremo stremare-stremato*). En latin et en roman commun, on avait donc d'une part le couple du type participe fort – participe faible (*acceptus-acceptatus*), d'autre part celui du type adjectif – participe faible (*liber-liberatus*), qui, tous deux, se sont prolongés dans les langues romanes. – Il va sans dire qu'on a formé, par analogie avec ces deux types, de nouveaux participes forts ou adjectifs sur d'autres verbes de la première conjugaison, qui ne possédaient pas de pendant dans la conjugaison forte; par exemple **carricus* sur *carricare* (italien *carico*), **clins* ou **clinus* sur *clinare* (vieux-provençal *cli*, vieux-français *clin*, italien *chino*), **conflus* sur *conflare* (français *gonfle*, italien *gonfio*), **deliber* ou **deliberus* sur *deliberare* (vieux-provençal

deliure « libre », REW, 2535; vieux-français *delivre*; vieux-lombard *delivro* « libre », REW, 2535; siennois *delivro*, Hirsch), **pacus* sur *pacare* (portugais, espagnol, italien *pago*), genevois *enfle* (Schürmann) sur *enfler*; cette action analogique s'est étendue à des verbes d'origine germanique (**waidanjan*: portugais *ganho*). La formation de ces nouveaux participes sans suffixe débute, au plus tard, à la fin de la période du roman commun, ce qu'indiquent des exemples comme **cline*/**clinus* et **pacus*, communs à plusieurs langues romanes; mais elle se poursuit assez tard dans les langues romanes elles-mêmes, à en juger par les nombreux participes sans suffixe qui ne sont propres qu'à un seul parler: espagnol *canso*, français *aïde*, italien *parlo, domo* (*domare*, en face du type latin *domitus*, conservé par les autres langues romanes), roumain *capiu*. Comme cette formation repose primitivement sur l'analogie de participes forts ou d'adjectifs et de participes appartenant à la première conjugaison, il est normal que les autres conjugaisons n'aient pas formé de participes analogiques sans suffixe. A vrai dire, seuls quelques verbes parmi ceux de la première conjugaison ont été accompagnés, en roman commun, de deux participes passés; en outre, il semble qu'aucun participe sans suffixe ne soit attesté d'un bout à l'autre de la Romania; le sarde et le rétoroman n'en ont peut-être pas, le roumain en a fort peu. Sous ce rapport, le roman commun n'a donc guère été uniforme, et les participes sans suffixe n'ont dû s'y propager que tardivement. Aussi, ce que le roman commun a transmis aux langues romanes ne saurait être à proprement parler un système, mais plutôt une tendance et des modèles.

On pourrait supposer, à première vue, que les deux fonctions dont se chargent les participes sans suffixe dans les langues romanes reposent sur la double origine morphologique de ces formes; la fonction verbale ne serait autre chose que le prolongement des anciens participes forts (p. ex. *confiteri-confessus* > italien *l'ho confesso*) et la fonction adjectivale découlerait d'un ancien adjectif (p. ex. *vastus* > vieux-français *tote ert gaste*). Mais rien ne paraît le confirmer. Selon le témoignage des langues romanes, les deux fonctions en question ne coïncident pas avec les deux sources morphologiques du participe sans suffixe. En effet, la plupart des anciens participes forts n'apparaissent jamais, dans les langues romanes, qu'avec une fonction adjectivale, et l'emploi verbal de certains adjectifs

comme *absens*, *integer* et *vastus* se limite à des régions bien déterminées.

Dans le couple *accipere-acceptare*, le verbe fort est donc tombé en désuétude, tout en laissant subsister le participe. Dès lors, le verbe intensif disposait de deux participes. Ceux-ci avaient-ils la même fonction? Étaient-ils interchangeables? Non, sans doute! Répugnant à un tel luxe, la langue aurait éliminé l'une des deux formes; or, non seulement elle n'en a pas éliminé, mais elle a renforcé l'une d'elles par des créations analogiques. Si le participe fort n'est pas tombé avec le verbe fort dont il faisait partie, c'est qu'il avait déjà en quelque sorte une vie propre. Il est plausible d'admettre que ce participe fort avait, en l'occurrence, une fonction adjectivale, complémentaire de la fonction verbale qui est dévolue, si l'on en juge par les temps composés du roman, à son pendant faible. L'exemple de Gellius, *Laeivius oblitteram gentem pro oblitteratam dixit*, va dans le même sens. En outre, les rôles respectifs par exemple de *albus* « blanc », *maturus* « mûr » et de *albatas* « blanchi, vêtu de blanc », *maturatus* « mûri », qui étaient de désigner une simple qualité et de décrire l'état résultant d'une action, semblent être en rapport étroit avec les fonctions adjectivale et verbale des deux types de participes et pourraient bien être liés à la persistance du type fort.

La distinction à la fois morphologique et syntaxique qui se dégage des faits latins se retrouve dans les langues romanes. En français, les termes *cache*, *déchaux*, *dompte*, *enclin*, *enfle*, *étale*, *étanche*, *gaste* (ancien), *gonfle*, *lâche*, *mouille*, *trouble*, *use*, dont plusieurs sont dialectaux, ont encore une fonction nettement adjectivale: *Jamais j'nai vu quequ'un d'si cache que vous*, « qui fait des cachotteries ». *Ce cheval est dompte*. *Ce tonneau est bien étanche*. *Mon habit est tout use*, (Jaubert); les participes faibles correspondants, *caché*, *déchaussé*, etc., s'ils peuvent être employés comme adjectifs, sont avant tout et historiquement des participes à fonction verbale; on dit en effet *l'eau est trouble* ou *l'eau est troublée*, mais *j'ai troublé l'eau*. Il est donc possible de retracer une double filiation entre le latin, ou le roman commun, et le français: celle qui va de *domitus* et de **conflus* au français *dompte* et *gonfle*, avec fonction adjectivale, et celle qui va de *domitatus* et *conflatus* au français *dompté* et *gonflé*, avec fonction verbale. — Cet état de choses se retrouve dans les autres langues romanes. Les auteurs qui nous renseignent sur les parlars ibéro-

romans sont unanimes à reconnaître que la fonction des participes sans suffixe y est généralement adjective. Pour le roumain, où les exemples sont en nombre minime, la conclusion est la même; Quintescu cite pour le verbe *deștepta* le participe *deșteptat* « erwacht » et l'adjectif *deștept* « wach ». En Italie, le participe sans suffixe est utilisé comme adjectif, à l'exception de certains dialectes, et Quintescu soutient (mais Ascoli le niera plus tard) qu'on dit *io era desto* ou *io era destato*, mais qu'on ne saurait dire que *l'ho destato*, ce qui revient à dire que l'usage italien est identique à l'usage français. Dans les seuls dialectes toscans et voisins de la Toscane, où il est particulièrement répandu, le participe sans suffixe assume une fonction verbale.

La fonction verbale, qui s'ajoute çà et là à la fonction adjective ou bien la supplante, n'a rien d'inexplicable, quoi qu'on ait pu dire. Dans le participe passé de verbes romans conjugués avec *esse*, la nuance temporelle de passé s'estompe et la fonction verbale tend à céder le pas à la fonction adjective. Lorsque certains verbes sont employés à la voix passive, la nuance entre passif d'état et passif d'action, telle que la connaît par exemple l'allemand, n'apparaît pas; *la table est mise* représente à la fois *der Tisch ist gedeckt* et *der Tisch wird gedeckt*; c'est donc la différence entre fonction adjective et fonction verbale qui fait défaut; même les deux expressions *mes mains sont gonflées* et *mes mains sont gonflées*, ou bien *sono pago* et *sono pagato*, qui introduisent cette nuance, peuvent, au cas où le second terme représente un passif d'état, devenir synonymes. Cette situation, qui se présente dans plusieurs parlars romans, est susceptible d'entraîner une confusion des deux participes en cause et même l'élimination de l'un par l'autre. Pratiquement, c'est presque toujours le participe faible, c'est-à-dire régulier, qui l'emporte et assume, à la place de la forme forte, la fonction adjective; ainsi le français moderne *gâté* et *délivré* a remplacé *gaste* et *delivre* du vieux-français, l'espagnol *cansado* s'est substitué à l'ancien *canso*, de sorte que, soit dit en passant, nous sommes en droit de supposer la forme forte d'avoir été anciennement plus répandue qu'elle l'est aujourd'hui. L'évolution opposée, qui fait se généraliser la forme forte au détriment de la forme faible, n'a rien d'insolite, bien qu'elle soit plus récente et moins répandue. Dans les expressions françaises *il est plein de lait*, *il est noir de poussière*, l'adjectif ne se charge-t-il

pas en partie d'une fonction verbale, comme le participe dans *il est pris de vin*? Nous trouvons le participe sans suffixe avec fonction verbale en vieux-français (*comble, delivre, dessert, dessoivre, enclin, ferme, gaste, soivre*, Meyer-Lübke; *deliure s'est pour délivrée s'est*, Ysopet de Lyon, Foerster) et, aujourd'hui, dans le parler de Montbéliard (Meyer-Lübke); nous le rencontrons en portugais, langue pour laquelle les dictionnaires donnent *assente et entregue*, issus d'adjectifs latins, comme des participes passés irréguliers des verbes *assentar et entregar*. La fonction verbale apparaît déjà, en vieil-italien, chez Barsegapè (*de terra fo l'hom formo*), chez Guido Fava (*lo mundo lo quale tu ay bruto per peccati*), dans le Liber Ystoriarum Romanorum (*li Greci aveano sconza Troja*, «sconciata»); elle s'est généralisée dans certaines régions, où on dit *egli è dimentico* « il est oublieux » et *l'ho dimentico* « je l'ai oublié », et où, selon Rohlf's, l'identité d'adjectifs purs et d'adjectifs verbaux (*carico, oso*) a eu pour effet que d'autres adjectifs (*chiaro, pieno*) ont pris la fonction de participes. En fait, on ne saurait expliquer que des participes passés aient une désinence de la troisième déclinaison, comme c'est le cas, parfois, en portugais, si certains d'entre eux n'avaient pas été originairement des adjectifs. — L'espagnol forme les temps composés uniquement avec *haber* et distingue, dans l'emploi d'un adjectif attribut, entre la qualité et l'état au moyen des verbes *ser* et *estar* (*es pálido* signifie « il est habituellement pâle » et *está pálido*, « il a perdu ses couleurs »). Il évite ainsi les principales causes de confusion entre les deux types de participes. Aussi est-ce précisément en espagnol que le participe sans suffixe conserve le mieux sa fonction première d'adjectif.

Dans le débat qui s'est instauré au sujet de la fonction des participes sans suffixe, ma position est donc, en résumé, celle-ci : Puisque la genèse des participes sans suffixe se situe au niveau du roman commun ou même du latin, c'est là également que le problème de la fonction doit être débattu; or, à ce niveau, c'est la fonction adjectivale qui paraît devoir être attribuée aux participes sans suffixe, et c'est encore comme adjectifs que ces formes ont passé dans les langues romanes, où, isolément et tardivement, par voie d'analogie, elles se sont emparées de la fonction verbale.

Références bibliographiques

- G. I. Ascoli, Saggi aretini, *Archivio glottologico italiano*, 2 (1876), 443-453; pp. 450-452.
- F. Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen*, 2^e édition, 3 vol., Bonn 1856-1860; vol. 2, p. 141.
- W. Foerster, *Ysopet de Lyon*, Heilbronn 1882; note pour le vers 520.
- L. Hirsch, *Laut- und Formenlehre des Dialekts von Siena*; 2. Teil: *Formenlehre*, *Zeitschrift für romanische Philologie*, 10 (1886), 56-70, 411-446; p. 432.
- Jaubert (*Le comte*), *Glossaire du centre de la France*, 2^e édition, Paris 1864.
- R. Menéndez Pidal, *Manual elemental de gramática histórica española*, 2^e édition, Madrid 1905; § 121.
- P. Meyer, *Ouvrages sur les patois*, *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1 (1866), 354-364; p. 363 (compte rendu du glossaire de Jaubert).
- W. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, 4 vol., Paris 1890-1906; vol. 2, § 333.
- E. Monaci, *Crestomazia italiana dei primi secoli*, Città di Castello 1912; § 554.
- J. J. Nunes, *Compêndio de gramática histórica portuguesa*, 2^e édition, Lisboa 1930; pp. 330-331.
- G. Paris, (compte rendu de) J. Ulrich, *Die formelle Entwicklung des Participium Praeteriti in den romanischen Sprachen*, *Romania*, 8 (1879), 445-449; pp. 448-449.
- S. Pieri, *Il verbo aretino e lucchese*, *Miscellanea di filologia e linguistica in memoria di N. Caix e U. A. Canello*, Firenze 1886, 305-311; p. 311.
- N. Ch. Quintescu, *Über eine vermutlich aus dem Particip abgeleitete Adjectivform im Italienischen*, *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, herg. von L. Herrig, 37 (1865), 197-202.
- G. Rohlfs, *Historische Grammatik der italienischen Sprache*, 3 vol., Bern 1949-1954; §§ 627-629.
- H. Schuchardt, *Der Vokalismus des Vulgärlateins*, 3 vol., Leipzig 1866-1868; vol. 2, p. 387.
- J. Schürmann, *Die Entstehung und Verbreitung der sogenannten « Verkürzten Partizipien » im Italienischen*, thèse de Strasbourg, Strasbourg 1890 (*C'est d'après cet ouvrage que je cite Bembo et Nannucci.*)
- J. Ulrich, *Die formelle Entwicklung des Participium Praeteriti in den romanischen Sprachen*, thèse de Zurich, Winterthur 1879; pp. 19-20.
- A. Zamora Vicente, *Participios sin sufijo en el habla albaceteña*, *Filología*, 2 (1950), 342-343.

HENRI FREI

TROIS MOTS SINGULIERS

1. Véd. *udāpyām* (AV 10, 1, 7 b). — 2. Véd. *udāyyam* (AV Ppp. 16, 35, 7 b). — 3. Śk. *udīpa-* (Rājat.).

1. Le mot védique *udāpyām*, dont la lecture, qui pourrait être aussi *udāyyām*¹, a été établie par R. v. Roth et W. D. Whitney dans leur édition de l'Atharva-Veda², est un hapax.

Le verset où il figure appartient au thème de la contre-magie; il s'agit de faire se retourner contre le sorcier lui-même la figurine magique qu'il a façonnée et qu'il a introduite chez vous:

yás tvovāca párehīti praktikūlam udāpyām |
tām kṛtye 'bhinīvartasva māsmān icho anāgāsaḥ ||

Ce texte a été interprété assez diversement, mais *udāpyām* y est conçu d'une façon à peu près identique par presque tous les traducteurs:

Wer zu dir sagte „Gehe hin gegen das Wasser stromaufwärts“,
Kehre zurück, o Spuk, zu dem! suche nicht uns Unschuldige!
(Friedr. Rückert)³

Wer zu Dir gesagt hat 'Geh hinweg zu dem Feind dem Unverwandten

¹ « Of this verse is legible in Ppp. *udāyyam* in b; as for our mss., they cannot be relied upon in the least to distinguish *pya* and *yya*, but the majority rather favor *udāyyām*, (...) Neither word has been found anywhere else, but doubtless *udāpyām* is the true form. » (W. D. Whitney, *AVŚ Translated*, HOS 8, 1905, p. 563).

² Berlin 1856. La 2^e édition (Berlin 1924), procurée par Lindenau, a conservé cette leçon.

³ Darmstadt 1923. Selon H. Kreyenborg, p. xiv, la traduction de Rückert doit dater de 1856.

[Wortspiel gegen den Strom, am Wasser hinauf],

zu dem o kṛtyā kehre zurück, nicht uns die Schuldlosen such auf.
(Alfr. Ludwig) ⁴

Whoever said to thee, Go forth against the foeman up the stream,
To him, O Kṛtyâ, go thou back. Pursue not us, the sinless ones.
(R. T. H. Griffith) ⁵

Celui qui t'a dit 'Pars',
remonte le courant à son encontre,
et retourne, ô envoûture, à celui-là;
ne viens pas nous chercher, nous qui sommes sans péché. (V. Henry) ⁶

He that has said to thee (the spell): 'go on' ! upon that enemy,
that antagonist do thou turn, O spell: do not seek out us, that are
harmless ! (M. Bloomfield) ⁷

He who said to thee "go forth", against the current, upstream,
him, O witchcraft, do thou return against; seek not us who are
innocent. (W. D. Whitney) ⁸

Les trois premières de ces traductions font aller les paroles rapportées jusqu'à la fin du premier hémistiche, de sorte que *iti* se trouve placé dans une position insolite ⁹, au beau milieu de la citation.

Cet inconvénient ne se retrouve pas dans les versions, en général plus récentes, d'Henry, de Bloomfield et de Whitney, mais il n'est racheté qu'au prix d'un autre défaut, celui de grouper les *pādas* b et c malgré la césure, qui perd ainsi sa raison d'être (à la manière d'un signifiant qui n'aurait pas de signifié correspondant). ¹⁰ Or, on sait (ou devrait savoir) que dans le mantra de la poésie védique traditionnelle les *pādas* groupés en un hémistiche forment en même temps un groupement sémantique délimité et signalé par la césure.

⁴ *Der Rigveda*, III, Prag 1878, p. 520-521.

⁵ Benares 1895-1896.

⁶ *Les livres X, XI et XII de l'AV*. Paris 1896.

⁷ *Hymns of the AV* (SBE 42), Oxford 1897, p. 73.

⁸ HOS 7-8, Cambridge (Mass.) 1905.

⁹ Bien qu'elle ne soit pas sans exemples. Cf. B. Delbrück, *Altindische Syntax*, § 261, p. 530.

¹⁰ La césure est un signe non-segmental. Elle fait partie des procédés, appelés *catènes*, qui servent à charpenter les syntagmes. Cf. H. Frei, *L'unité linguistique complexe* (Studia Gratulatoria A. W. de Groot, 1962), *Lingua* 11, 128-140.

Mais le défaut principal de presque toutes ces traductions est d'interpréter *udāpyām* à la manière d'une préposition suivie de son régime :

gegen das Wasser (Rückert)
 gegen den Strom, am Wasser hinauf (Ludwig)
 up the stream (Griffith)
 remonte le courant (Henry)
 upstream (Whitney)
 wasseraufwärts, gegen den Strom (PW)
 gegen den Strom (pw).

Cette analyse se trouve même formulée explicitement chez Wackernagel¹¹ : « Am häufigsten erscheint vorklassisch *-ya-* in Zusammensetzungen mit regierender Präposition als Vorderglied. » (Suivent des exemples avec *adhi-*, *api-*, *pari-*, *anu-*, *upa-*, *antar-*). « Dazu die adverbialen ved. *abhi-nabh-yām* 'in Wolkennähe', AV *ud-āp-yām* 'stromaufwärts'. » Le grand indianiste a oublié, en plaçant ces exemples côte à côte, que *ud*, tout au long de l'histoire du védique et du sanscrit, ne fonctionne jamais comme une « préposition régisante », mais toujours comme un préverbe ou comme un préfixe nominal dont le sens est celui d'un déterminant.¹²

On remarquera en outre que si l'on donne au second terme le sens de 'eau' (comme le fait la tradition des indianistes) et que l'on applique à l'ensemble la formule préfixe + substantif, la traduction obtenue sera absurde par rapport à son contexte : 'dont l'eau est en haut, dont l'eau ou le courant monte, va vers le haut'.

Toutes ces difficultés s'évanouissent quand on opère avec les hypothèses suivantes :

1° la racine *ap* 'eau' remonte à i. -e. **Hép* 'couler', et *pā* 'boire' est tiré de cette racine (**Hp-éH₃-*)¹³ ;

2° *utpā* 'être orgueilleux, révolté, arrogant' résulte d'un emploi métaphorique (<**'déborder'*)¹⁴ ;

¹¹ *Altindische Grammatik* II 1, p. 108.

¹² Ou d'un satellite, selon le terme employé en linguistique structurale. Cf. H. Seiler, *Relativsatz, Attribut und Apposition*, Wiesbaden 1960, p. 9 et sv.

¹³ CFS 16, p. 19.

¹⁴ *Ibid.*, p. 16.

3^o *udāp-* (<**ud-Hép-*, avec *vṛddhi* ou préverbe *ā-*), est la base de *utpā* (**ud-Hp-éH*), pour le signifiant comme pour le signifié.

En donnant au dérivé *udāpyām* le sens de *utpā* on obtient donc : 'orgueilleusement, avec arrogance'.

Il reste à établir le rôle syntaxique, dans le mantra, des quasi-synonymes *pratikūlam*¹⁵ et *udāpyām*.

Théoriquement, ces deux mots peuvent fonctionner comme objets ou comme adverbes. Les considérer comme objets impliquerait un dilemme. En effet, s'ils étaient objets de *pārehi* (« Va chez l'ennemi, chez l'arrogant »), *iti* se trouverait en position insolite, au milieu de la citation ; mais si au contraire ils étaient objets de *abhinivartasva* (« Retourne-toi contre lui, l'ennemi, l'arrogant »), le sens, en réunissant les *pādas* b et c, passerait par-dessus la césure, de sorte que l'unité sémantique des hémistiches serait violée.

Il faut donc considérer le *pāda* b comme une circonstancielle qui se rapporte à *uvāca* :

- { a Celui qui t'a dit : « Va ! »
- { b hostilement, avec arrogance,
- { c contre celui-là, figurine, retourne-toi,
- { d ne nous cherche pas, (nous) innocents.

De la sorte, le mantra est régulièrement structuré en deux hémistiches aux oppositions proportionnelles :

ab	<i>pārehi</i>		<i>pratikūlam</i>	<i>udāpyām</i>
cd	<i>abhinivartasva</i>		<i>anāgāsaḥ</i>	

2. On sait que le vers correspondant de la version Paippalāda a *udāyyam* – également un hapax legomenon. Or, la formation des deux mots est parallèle :

ud-āp-ī-am
ud-āy-ī-am,

et, si l'on admet que le premier est d'origine verbale, on pensera tout naturellement à la racine *ī* 'aller' pour le second. En fait,

¹⁵ Ce mot, dont l'étymologie traditionnelle ('contre la berge') est discutable et sera reprise ailleurs, comportait parmi les variantes de son signifié, dès le védique, la notion d'hostilité.

ud+i, avec *vr̥ddhi* ou préverbe *ā*, est attesté, au sens propre de 's'élever', dès le Rgveda et, pour la période postérieure au védique, Monier-Williams¹⁶ signale des emplois métaphoriques: 'to be conceited or proud' (s. v. *ud-i-*), 'conceited, proud, boasting' (s. v. *udita-*).

La métaphore *ud-i-* 's'élever' > 'être orgueilleux' corrobore l'hypothèse *ud-ap-* *'déborder' > 'être orgueilleux'.

3. Le mot *udīpa-* 'inondation' semble avoir été propre au sanscrit du Cachemire. Il est attesté 8 fois dans la *Rājatarāṅgīnī* (12^e s.) de Kalhaṇa¹⁷, ainsi que dans l'œuvre de son successeur Jonarāja.¹⁸ Concurrencé, dans le texte même de Kalhaṇa, par des termes dont l'analyse était transparente (*saliloplava-*, *salilaviplava-*, *jala-viplava-*), c'était probablement un archaïsme dès avant son usage par le poète-historien.¹⁹

Ce mot est une preuve indirecte de l'existence d'un verbe **ud-ap-* 'monter, déborder'. L'*i* s'explique par le redoublement en *-i-*: **ud-Hi-Hp-*. Le dérivé nominal simple correspondant à véd. **īpa-* se retrouve en kāśmīrī sous la forme *yūp*²⁰; la forme à préverbe *ud-* n'est pas conservée, sinon le glossateur de *Rājat.* 5, 270 s'en serait servi.

Henri Frei

POST-SCRIPTUM (1-10-1962). — L'hypothèse de la présence d'une laryngale au début de la racine **Hép* 'couler' est maintenant confirmée par deux mots asianiques: hitt. *hap(a?)*- 'Fluss' (J. Friedrich, *Heih. Wörterbuch, 2. Ergänzungsheft*, Heidelberg 1961, p. 11) et louvite *hapinni-* 'Quelle' (*ibid.* p. 40).

¹⁶ *A Sanskrit-English Dictionary*, Oxford 1899.

¹⁷ 5, 270; 7, 1219, 1624; 8, 1417 (2×), 1422, 2449, 2786.

¹⁸ 403 sq.

¹⁹ A plus forte raison plus tard. Au passage 5, 270 du codex (2^e moitié du 17^e s.), *udīpah* est altéré en *uddvīpah* et, au 19^e s., un copiste éprouve le besoin de le gloser par le mot kāśmīrī *yūp* 'inondation'.

²⁰ CFS 17 (1960), p. 47-53.

ROBERT GODEL
LATIN ARMENTUM

C'est par un détour que Varron arrive à rattacher *armentum* au verbe *arare*: *Armenta, quod boues ideo maxime parabant ut inde eligerent ad arandum* (LL, V 96). Le mot, en effet, ne désignait pas les bœufs de labour, puisque dans *Res rusticae*, II praef. 4, ceux-ci sont distingués des animaux d'élevage. La division générale du gros bétail entre *boues*, bêtes de labour et *armenta*, bêtes de pâture, est du reste confirmée par Caton, *De agr.* II 7 et Pline, *Epist.* VIII 17.4. Ainsi, au témoignage de Varron lui-même, cette étymologie, que reprennent Columelle et Isidore, est infirmée par le sens même du mot qu'elle prétend expliquer. Plus artificielle encore est celle de Verrius Flaccus, conservée par Paul Diacre et par Servius, qui dérive *armentum* de *arma*. Elle a peut-être intéressé des poètes:

Bello *armantur* equi, bellum haec *armenta* minantur,
fait dire Virgile à Anchise, *En* III 540. Mais en fait, ce sont des chevaux paissant librement sur la côte de Calabre qu'a aperçus Anchise, et que désignent avec propriété les mots *haec armenta*. De même, chez Stace, *bellis armenta domant* (*Th* IV 242), et même *frenata ... armenta* (*ib.* 818) ne laissent pas supposer, pour le mot lui-même, une acception spéciale: c'est le dressage et le mors qui font des *armenta* des chevaux de combat.

Mais l'étymologie actuellement proposée, comme probable du moins, rend-elle mieux compte de la signification du terme? Celle-ci serait à l'origine, selon la formule de Walde-Hofmann: « Rudel zusammen weidender Tiere »; on pose donc un prototype **armntom*, d'une racine **ar-* « fügen ». ¹ Or, même en admettant que l'idée de

¹ Walde-Hofmann, *Latein. etymol. Wörterbuch*, I (1938). Cf. A. Ernout et A. Meillet, *Dict. étymol. de la langue latine*, 3^e éd. (1951); Jean Perrot, *Les dérivés latins en -men et -mentum*, Paris 1961, p. 170.

paître ensemble, de former un troupeau, soit le trait essentiel et distinctif du signifié de *armentum*, on peut se demander si cela suffit à motiver le recours à une racine qui paraît avoir dénoté plutôt une articulation (cf. *armus*) ou l'assemblage des pièces d'une construction ².

Les anciens cherchaient l'étymologie des mots dans des rapprochements avec d'autres mots de leur langue: principe juste, malgré l'ineptie des applications qui en ont souvent été faites. Les modernes ont appris à fonder l'étymologie sur l'observation rigoureuse des « lois phonétiques » et sur l'analyse morphologique. Mais la méthode comparative a opéré trop souvent sur des mots isolés, qu'on extrait de leur entourage synchronique pour en chercher les congénères dans d'autres langues de la même famille. On se rend compte aujourd'hui des risques de cette méthode ³: avant toute comparaison externe, il conviendrait d'utiliser intégralement les données de la langue et de considérer le mot dans ses rapports avec les autres termes du système. On peut alors projeter dans la perspective diachronique les données synchroniques qu'on aura groupées ⁴.

En ce qui concerne *armentum*, on les trouve réunies dans l'article du Thesaurus, d'où il est aisé de dégager l'essentiel. Employé le plus souvent au pluriel, comme les mots de même type à signification collective — ou mieux, d'espèce ⁵, ce vocable désigne proprement le bétail paissant, bovidés surtout, mais aussi chevaux — ainsi chez Virgile, G III 129; En III 540; XI 494 (cf. 571: *armentalis equae*); Pline, Epist II 17.3 (*equorum, boum armenta*); par exception, une troupe d'animaux sauvages, cerfs et biches, dans En I 185, où Servius Dan. relève la nouveauté de l'emploi. Quant aux phoques

² On peut faire abstraction du germ. **ermana*-.: Jan de Vries, *Altgerm. Religionsgeschichte*, I, Berlin et Leipzig 1935, p. 214-215, y reconnaît un adjectif de valeur religieuse: « dem Gotte zugehörig, vom Gotte stammend, göttlich, heilig » — d'où, plus tard « gross, gewaltig ».

³ E. Benveniste, *Problèmes sémantiques de la reconstruction*, Word 10 (1954), p. 261-264; Y. Malkiel, *Etymology and the Structure of Word Families*, ib. p. 265-274.

⁴ Cf. J. Vendryes, *Pour une étymologie statique*, BSL XLIX (1953), p. 1-19. En réalité, l'auteur réclame, pour un état de langue donné, une définition complète du sens et de l'usage des mots, signalant les acceptions dominantes, la fréquence d'emploi, le milieu social où le mot est en usage — c'est-à-dire une sémantique plutôt qu'une étymologie statique.

⁵ J. Perrot, op. 1, p. 260-265. — Un fém. *armenta*, -ae est attesté chez Ennius, Ann 603, et chez Pacuvius, trag. 349.

de Protée (G IV 395), c'est par figure qu'ils sont ainsi dénommés: dans l'Odyssée, Protée les dénombre avant de se coucher au milieu d'eux « comme un berger parmi ses brebis » (δ 413), comparaison qui a suggéré à Virgile l'étrange figure d'un pâtre de Neptune,

immania cuius

armenta et turpis pascit sub gurgite phocas.

Le groupement fréquent avec *pecudes*, *pecora* indique que la notion d'*armenta* ne comprend pas les bêtes sauvages, *ferae*. D'autre part, il y a une relation inclusive entre *grex* et *armentum*: *grex* s'applique indifféremment à toute espèce de troupeaux, y compris ceux de gros bétail, ou de troupes – d'acteurs, de gladiateurs, par exemple. C'est donc ce terme qui dénote des êtres réunis en corps, alors que les animaux d'un *armentum* paissent çà et là en liberté dans l'étendue du pâturage: *soluta et libera armenta*, dit Pline, Epist VIII 17.4. Ainsi les bœufs d'Hercule:

uallēmque boues amnemque tenebant,

avant que, irrité du larcin dont il ignore l'auteur,

stabulis saturata moueret

Amphitryoniades armenta (En VIII 204; 213-214).

Ou ceux qu'aperçoit Enée sur le site de Rome:

passimque armenta uidebant

Romanoque foro et lautis mugire Carinis (ib. 360-361).

Cette idée de liberté, de relative dispersion, paraît être un trait essentiel du signifié. Enfin, on a vu, chez Caton, Varron et Pline le Jeune, que les animaux de travail ne sont pas compris dans les *armenta*: si on y choisit les bœufs de labour pour les dresser au joug (c'est ainsi que Varron motive son étymologie), par cette sélection même, on les sépare des animaux « en champ ».

Il existe une autre catégorie d'animaux domestiques que désigne un substantif de même formation: *iumenta*. Bien que rarement nommées ensemble, ces deux catégories sont complémentaires, comme en témoigne un texte de Pomponius qui concerne justement les bœufs: *boues magis armentorum quam iumentorum generis appellantur* (Dig, L 16.89). L'usage des auteurs confirme en effet que *iumenta* se dit des bêtes d'attelage; mais le mot, qui appartient à

la famille de *iugum*, *iungere* ⁶, a dû désigner d'abord l'ensemble des animaux susceptibles de porter le joug, les animaux de travail. Dans cette acception ancienne, le bœuf destiné au labour devait passer de la catégorie des *armenta* à celle des *iumenta*, tout comme le citoyen mobilisé passait, pour un temps, du corps des *quirites* à celui des *milites* ⁷: il est conforme à l'esprit romain de désigner êtres et choses d'après leur destination à des fins pratiques, leur utilité – et telle est précisément une des fonctions des dérivés en *-mentum* (*frumentum*, *instrumentum*, *monumentum*, etc.).

En vieux latin cette formation fournit surtout des dérivés de verbes ⁸. Plus exactement, les plus anciens représentants du type sont associés à des verbes: *iumenta* (IOVXMENTA, CIL I ² 1) l'a été à *iungere* comme *caementa* à *caedere*, *tormentum* à *torquere*, etc. Rechercher l'étymologie de *armentum* revient donc, d'abord, à se demander à quel verbe latin il a été associé à l'origine.

Il faut écarter *arare*, non pas tant pour des raisons phonétiques, car ce verbe en *-are* a bien des chances d'avoir pris la place d'un verbe plus archaïque (cf. gr. ἀρόω, aor. ἤροσα) avec lequel il avait d'abord coexisté (cf. *parare*: *parere*, etc.), que pour une raison sémantique, celle-là péremptoire: les *armenta*, comme tels, ne servent pas au labourage. Or dans le vocabulaire latin qui nous est connu, on ne voit qu'un verbe dont la racine puisse se retrouver dans *armentum*:

arcere: *armentum* < **arc-mentom* (ou **arxmentom*, cf. IOVXMENTA).

Du point de vue du signifiant, on pourrait objecter qu'à un verbe en *-eo* (parf. *-ui*) devrait correspondre un substantif du type *monumentum*, *alimentum*, etc. – donc **arcimentum*. Mais la règle de correspondance, comme toute « loi » synchronique, n'est ni absolue ni impérative ⁹: on a *segmentum* en regard de *secare*, *secui*; *fermentum* en regard de *feruere*, *ferbui*; inversement, *tegumentum*, de *tegere*, *texi*, etc. Les plus anciens substantifs en *-mentum*, on vient

⁶ L'explication de Varron, ap. Gell. XX 1.28 (cf. Lactance, Diu. inst. II 10.1): *iumenta* de *iuuare*, montre simplement que le lien associatif était rompu.

⁷ G. Dumézil, *Jupiter, Mars, Quirinus*, Paris 1941, p. 89-90.

⁸ Voir les listes de J. Perrot, op. 1, p. 65-69 (époque républicaine).

⁹ Saussure, *II^e cours, Introduction*, dans CFS 15 (1957), p. 72. Cf. aussi R. Godel, dans CFS 18 (1961), p. 55 (Voyelle d'articulation dans les dérivés et composés).

de le dire, sont associés à des verbes ; ils n'en sont pas nécessairement dérivés : *iumenta* ne contient pas le thème de l'inflectum *iungo* ; et si le perfectum ancien a été, comme il est probable, **iouxi*, nul ne s'avisera d'y chercher l'explication de la base *ioux-* de IOVXMENTA. Le rapport qu'on suppose ici entre *arcere* et *armentum* est de même nature qu'entre *arcere* et *arx*, *arcis* : il se situe au niveau des formations primaires, non à celui de la dérivation au sens strict, c'est-à-dire de la formation d'un mot à partir d'un mot donné.

Du point de vue du signifié, la difficulté semble plus sérieuse. Mais d'abord, quel est le sens fondamental de *arcere* ? Le plus ancien exemple nous est livré par un fragment d'Ennius, Ann 542¹⁰ :

qui fulmine claro

omnia per sonitus arcet, terram mare caelum,

où *arcet* se traduirait bien par « embrasse, emplit ». Tel serait le sens premier selon Servius, qui cite ce passage (ad Aen I 31) ; et Paul Diacre donne la même définition : *arcere est continere*¹¹. Dans le vers de Virgile, le sens est tout différent : « Junon tenait les Troyens à une grande distance du Latium », *arcebat longe Latio* – et c'est l'acception usuelle. Les textes où se retrouve *arcere* dans celle que signale Servius, en revanche, sont extrêmement rares : *Est autem* (aluis) *multiplex et tortuosa arcetque et continet ... quod recepit*, écrit Cicéron, Nat. d. II 136 ; et ailleurs : *summus ipse deus arcens et continens ceteros*, Rep VI 17. Il n'est pas impossible que dans le style particulier à ces descriptions physiologiques ou cosmologiques, Cicéron ait repris au vieux poète qu'il admirait une expression qu'il a soin, d'ailleurs, de préciser : *arcet et continet*. Or quand il s'agit du sens originel d'un terme, Ennius est un témoin sans doute moins sûr que Virgile : il a pu, le premier, employer *arcere* dans une acception un peu insolite. On objectera peut-être que l'acception ordinaire : « tenir qqn. à distance d'un lieu, l'empêcher d'y accéder ou d'y pénétrer » résulte de la présence d'un complément à l'ablatif (*loco*, *a loco*). Mais l'ablatif n'est pas indispensable : *arcere aquam pluuiam*, par exemple, « empêcher la pluie de pénétrer (dans les bâtiments) »

¹⁰ L'attribution à Lucrèce (Prob. ad Buc 6.31) est une erreur.

¹¹ Sous une seconde rubrique, il note : *arcere prohibere est*, mais glose par *continet* l'archaïque *porcet*.

est une vieille expression juridique¹². Il n'est donc pas invraisemblable qu'on ait dit, en latin préclassique, *arcere pecus* « tenir le bétail éloigné (des étables) », c'est-à-dire au pâturage. Par temps incertain, il est prudent de ne pas le laisser paître trop loin :

quid saepe uidentes
agricolae propius stabulis armenta tenerent,

Virgile G I 354.

L'expression, il est vrai, n'est pas attestée en latin classique; et dans l'usage ordinaire du verbe *arcere*, ce qu'on tient à distance (de soi-même, de ses biens, d'un lieu sacré, etc.), ce sont des êtres ou des éléments dangereux, nuisibles ou profanateurs. Ou bien, on entrave les mouvements d'un ennemi: Junon retient les Troyens loin de l'Italie (En I 31); des chaînes empêchent Cassandre de lever les mains vers le ciel (II 405); des assiégés sont coupés de leur ravitaillement en eau (Liv. XX 59.5). De là pourrait découler le sens de « contenir, enfermer »: *flumina arcere* « empêcher les cours d'eau d'envahir les cultures, les contenir dans leur lit » (Cic. Nat. d. II 152). Mais cette connotation particulière de précaution ou d'hostilité est peut-être secondaire.

Il y a lieu de considérer aussi les composés. On ne peut rien inférer de *coercere*, dont le sens s'explique par le préfixe (cf. *agere*: *cogere*; *pellere*: *compellere*, etc.), ni de l'archaïque *porcere* « éloigner, retenir ». En revanche, *exercere* est peut-être plus révélateur: *exercere milites*, ne serait-ce pas, à l'origine, « tenir les soldats hors de leurs stationnements, sur le champ de manœuvre »? De même, *exercere seruos* « tenir les esclaves hors des bâtiments de ferme » – donc au travail dans les champs? Par là s'éclaireraient les emplois figurés: *exercere diem* « exploiter la journée, l'employer utilement » (En X 808); *exercere ferrum* « mettre en œuvre le fer, le travailler (VIII 424); ou encore:

nec te, carissime coniux,
incassumue tuos uolui exercere labores (VIII 377-378),

¹² Cic. Mur. 22; Top. 23, 38, 39, 43; Lact. Div. inst. I 1.12. On notera la définition de Labeo: *Aquam ... arcere hoc esse curare ne influat* (Paul., Dig. XXXIX 3.2.9); et aussi, bien qu'elle soit erronée, cette étymologie de Varron: *arma ab arcendo, quod his arcemus hostem* (LL, V 115). Le gr. ἀρκέω (τινί τι) dénote aussi l'action de tenir à distance.

où *exercere*, avec son double régime, se traduirait bien par « mettre à contribution ».

Tout ceci remet en question, de façon peut-être imprudente, non seulement l'étymologie communément admise pour *armentum*, mais encore une partie des rapprochements proposés pour *arcere* dans le cadre indo-européen, à partir d'une définition qui serait aussi à reconsidérer¹³. Deux observations plus générales semblent ici à leur place. Quand on cherche le sens le plus ancien d'un mot, on interroge les plus anciens textes où il se rencontre: démarche toute naturelle pour le philologue, dont la science doit tant à la chronologie des textes. Mais il n'est pas toujours vrai que le sens le plus anciennement attesté soit, dans la réalité diachronique, antérieur à d'autres dont les premiers exemples apparaissent dans des textes plus récents: la tradition écrite ne donne, à aucune époque, une idée tout à fait complète du vocabulaire. D'autre part, les mots du vieux fonds latin n'ont pas seulement une origine indo-européenne: ils ont eu aussi toute une préhistoire latine, que nous connaissons mal ou dont nous ne savons rien. Bien des impasses de l'étymologie latine n'ont pas d'autre cause que cette ignorance¹⁴.

Robert Godel

¹³ *Arceo* « verschliesse, hege ein, halte in Schranken: halte fern, wehre ab, bewahre » (Walde-Hofmann). Il reste d'ailleurs possible que l'évolution sémantique ait été: tenir ensemble → tenir éloigné. Dans les patois de la Suisse romande, le verbe *akoulyi*, dont le sens dominant est « chasser le bétail devant soi », d'où « pousser, expulser, lancer », continue un composé **accolligere* « rassembler vers soi » (cf. fr. accueillir) (*Glossaire des patois de la Suisse romande*, I, 1924-1933, p. 251-256).

¹⁴ Un exemple: l'explication de *marita* comme un dérivé de *mas*, *maris* (*mar-ita* « appartenant à un mâle, accouplée »; cf. les adjectifs *avitus*, *patritus*) achoppe uniquement au fait que, si *uitis marita* se lit chez Caton, le masc. se rencontre déjà chez Plaute (*senex ... maritus*, Cas 35). On rejette donc cette étymologie si claire pour chercher en indo-iranien, en baltique, en grec, en celtique, des mots qui, signifiant « jeune garçon, jeune fille, ou fiancée », ne rendent compte ni du sens du mot latin ni de sa formation. Mais que représentent Plaute et Caton en regard des siècles de latinité inconnue qui les ont précédés?

ROBERT GODEL

NOTE SUR L'INSCRIPTION DU
« VASE DE DUENOS » (CIL I ² 4)

Entre tous les systèmes d'écriture de l'Italie antique fondés sur l'alphabet grec archaïque¹, le système latin se distingue par la valeur nouvelle attribuée au signe F. Cette innovation a entraîné l'usage de V pour *u* consonne (*w*); et comme le caractère I a eu sans doute dès le début la double valeur *i* et *y*, à en juger par l'inscription mutilée du cippe archaïque du Forum (CIL I ² 1), on a lieu de penser que, dès le début aussi, V a servi à noter *u* et *w*.

Ce n'est toutefois pas sûr: ni l'inscription du cippe archaïque, ni celle du vase de Duenos ne présentent un exemple de V entre consonnes. Bien entendu, ce peut être par hasard. Mais le système d'écriture latin ne s'est pas fixé d'un seul coup: la distribution des caractères C, K et Q, empruntée à l'étrusque, s'est réduite (à supposer qu'elle ait d'abord été appliquée rigoureusement) à l'opposition C [k]: QV [kw]; à la fin du IV^e s. avant J.-C., le signe C, qui servait à noter deux phonèmes distincts, /k/ et /g/, a été dédoublé. On peut donc se demander si, dans d'autres cas, la distribution des signes n'a pas été, au début, différente de ce qu'elle est dans le système classique. Ainsi pour V et O: le système classique oppose V [u/w]: O [o]; le système archaïque a peut-être opposé V [w]: O [o/u]. La graphie de l'inscription de Duilius (CIL I ² 25) est trop peu sûre pour qu'on ose faire état de EXFOCIONT, avec *o* notant *u* ancien dans le radical *fug*i**-. La colonne rostrale, d'ailleurs, ne datait que du III^e s., et l'orthographe de l'inscription originale

¹ On veut dire l'alphabet de 26 caractères dont l'exemplaire le plus connu est celui de Marsiliana d'Albegno.

n'était peut-être pas tout à fait conséquente.² Celle du vase de Duenos semble régulière: *i* et *e*, notamment, *y* sont distingués, et on doit écarter toutes les tentatives d'interprétation qui supposent une confusion de I et de E (OPET, lu *ob id* ou *opid*; OPETO, lu *obitum*; IAI, lu *eai*, etc.).

La première tranche du texte, jusqu'à SIED, ne pose plus guère de problème. IOVESATDEIVOS paraît bien correspondre au lat. classique *iurat deos*. D'autre part MITAT, par sa désinence *-t* (et non *-d*), se dénonce comme une forme d'indicatif présent – ce que suggère, du reste, la syntaxe. On doit donc retenir le rapprochement, proposé par J.F.K. Dirichs³, avec la forme PERMITAT «il vend»(?), d'une inscription de Tibur (CIL I² 2658): ces formes n'appartiennent pas au paradigme de *mittere*.

La seconde tranche, qui se termine à ... VOIS, a résisté à toute interprétation plausible aussi longtemps que, à l'exemple des éditeurs du CIL, on a voulu séparer NOISI OPE...⁴: il n'existe aucun mot latin d'aucune espèce qui puisse, par une évolution régulière, continuer un ancien **noisi*⁵. V. Pisani, dans une publication récente⁶, a eu le mérite de renoncer à ce malheureux découpage. Il propose de lire: AST EDNOIS IOPETOI TESIAI PAKARI VOIS, et traduit: «(Wenn das Mädchen dir keineswegs hold ist,) du ihr dich zum Zweck des geschlechtlichen Verkehrs mit diesen Speisen angenehm werden möchtest». La nouveauté de cette lecture, par rapport à celle que le même savant avait proposée antérieurement⁷, consiste dans la délimitation d'un mot IOPETOI [yōbetōi] «fututioni». Pisani fonde sa conjecture sur une forme verbale

² La table de bronze qui porte le texte de la lettre des consuls de 186 concernant les Bacchanales (CIL² I 581) montre qu'au début du II^e s. l'orthographe des documents officiels présentait encore des inconséquences.

³ *Die urlateinische Reklamestrophe ... des sabinen Töpfers Dufnos*, Heidelberg 1934, p. 42-44; 95.

⁴ Comme le fait encore E. Peruzzi, *L'iscrizione di Duenos*, La Parola del Passato XIII (1958), p. 328-346.

⁵ On y a voulu voir une forme du pronom personnel de 1^{re} p. pl. équivalent à *nobis* (R. Thurneysen, *Inscriptliches*. I. Die Duenos-inschrift, KZ 35 (1899), p. 196; cf. E. Goldmann, *Die Duenos-Inschrift*, Heidelberg 1926, p. 92-97), ou analogue aux gén. archaïques *mis, tis* (E. Cocchia, *La letteratura latina anteriore all'influenza ellenistica*, III, Napoli 1925, p. 164-184).

⁶ *Altlateinisches iopetoi und die Duenos-Inschrift*, RhM 102 (1959), p. 303-307.

⁷ *Manuale storico della lingua latina*, III. Testi arcaici e volgari, Torino 1950, p. 8. La 2^e éd. (1960) donne naturellement la nouvelle lecture.

IOFET, que lui fournit une inscription falisque et qu'il interprète par « futuit », sens compatible avec la racine **yebh- /yobh-*⁸: il s'agirait sans doute (cela n'est pas dit explicitement) d'un présent de formation identique à *noceo*, *spondeo*. Quant à IOPETOI, ce serait le datif, marquant ici le but, d'un adjectif verbal en *-eto-* substantivé, donc comparable au lat. *monitum*, etc. Mais une forme de ce type s'accorderait mal avec la signification supposée; or, lorsqu'il s'agit, comme ici, de signes relativement motivés⁹, on n'est pas en droit d'attribuer à une formation donnée une valeur quelconque. Il suffit d'évoquer les séries: *amatio*, *sauvatio*, *amplexatio*, *fututio*, et d'autre part: *complexus*, *concupitus*, *compressu* (Pl. Am 109; Ep 542) pour qu'apparaisse l'anomalie d'un signifiant *iobeto-* pour un signifié « fututio ». D'ailleurs l'existence, en falisque, du verbe correspondant n'est rien moins que certaine: dans l'inscription à laquelle se réfère Pisani, E. Vetter¹⁰ lit: ... OFETIOS ... OFETI ..., où il voit le nom. et le gén. d'un nom propre qui serait en latin *Ufentius*.

De l'analyse de Pisani, on retiendra l'idée que AST est suivi d'un substantif au dat.-abl. pluriel à désinence *-ois*. Morphologiquement, *ednois* est irréprochable. Mais le récipient était-il vraiment destiné à contenir des mets? De plus, il faudrait penser qu'à l'époque de l'inscription (V^e s. avant J.-C., selon les éditeurs du CIL) le groupe *-dn-* résistait encore à l'assimilation, ce qui serait bien surprenant. A en juger par le contexte précédent, le récipient, quelle qu'en fût la destination exacte, devait être offert à la pucelle dont on souhaitait gagner les bonnes grâces: ne serait-ce pas, alors, le mot *donum* qui se cacherait dans ASTEDNOIS? Il faudrait lire, en ce cas: *ast (t)ed (do)nois*, en admettant que le graveur a sauté une voyelle.

Dans ce qui suit, je délimiterais d'abord IOPET, qui serait, dans le système d'écriture archaïque, la graphie régulière de [yubēt], lat. classique *iubet*: ce verbe, indépendant comme *iovesat*, aurait aussi même sujet, ce qui trancherait la question que pose l'interprétation de *ast*. On sait que cette particule archaïque, venant

⁸ *Manuale* ..., IV. Le lingue dell'Italia antica oltre il latino, Torino 1953, p. 330-331. Cf. Walde-Pokorny, *Vergl. Wörterbuch der idg. Sprachen*, I, Berlin et Leipzig 1930, p. 198 (*iabh-*, *ibh-* « berühren, Hand an eine legen, futuere »).

⁹ Saussure, *CLG* 2^e p., Ch. VI, § 3 (L'arbitraire absolu et l'arbitraire relatif).

¹⁰ *Handbuch der altitalischen Dialekte*, I, Heidelberg 1953, n° 243.

après une subordonnée hypothétique, a comporté une double fonction : elle introduisait, soit une hypothétique coordonnée (*si ...ast... « si ...et si... »*), soit la principale de celle-ci (*si ...ast... « si ...dans ce cas... »*). La lecture *iubet* exclurait la première fonction ¹¹.

Reste OITESIAI... Thurneysen ¹² avait déjà soupçonné ici une forme du verbe *uti* : il délimitait OITES [oiten]. Si la lecture *iubet* est correcte, c'est un infinitif qu'on attend. Or, pour le verbe *uti*, Priscien atteste l'usage, *apud antiquos*, de la conjugaison active, au moins à l'infecum : *uto*, à côté de *utor* (II p. 396 K); et en latin pré littéraire, un infinitif *utere* ne pourrait avoir été que **oitesi*. Dès lors, il faudrait voir dans AI un mot subordonnant à ce qui précède le groupe final de la tranche : PAKARIVOIS. Car pour ce dernier, l'unique analyse qui semble possible est celle que tous les interprètes ont retenue : *pakari vois* (= *pacari uis*), bien que la diphtongue *-oi-*, dans un présent athématique, soit un peu surprenante. Le latin pré littéraire a-t-il connu une particule **ai*, identique au gr. *ai* des parlars doriens et du NO ¹³? On ne peut, évidemment, que poser la question. On remarquera toutefois que *si* a été d'abord un adverbe démonstratif, comme en témoigne *sic*; il n'est pas impossible que, dans la fonction de conjonction hypothétique, ce mot ait été le concurrent d'une particule plus ancienne, finalement évincée ¹⁴.

Une autre analyse du complexe OITESIAI, concevable à la rigueur, serait par trop hasardeuse : en séparant OITE SIAI, on dégagerait un mot **siai*, dont on aurait alors à considérer le rapport possible avec la conjonction osque *svai*, ombr. *sve*. A moins de supposer une faute (SIAI pour SVAI), on poserait, en regard de **svai*, une variante **syai*; mais on ne saurait guère y voir le prototype de *si*, dont on a la forme archaïque *sei*. Dans **oite*, on aurait

¹¹ Elle semble exclue de toute façon, car autrement on aurait deux hypothétiques coordonnées, mais à des modes différents : *nei ... sied ast ... vois*. On remarquera que, dans sa traduction, Pisani — pas plus que Thurneysen, d'ailleurs — ne s'embarrasse de cette différence de modes.

¹² KZ 35 (1899), p. 198.

¹³ Sur les particules *ei*, *ai* (lesb. et béot. *ῆ*), v. Schwyzer, *Griech. Grammatik*, II, p. 557 et 683.

¹⁴ On tient pour secondaire la valeur subordonnante de *nei*. Il est tout de même curieux que l'inscription de Duenos en donne déjà un exemple, et qu'en latin littéraire *ni* ne se soit maintenu que comme conjonction hypothétique. N'y aurait-il pas eu, à côté de la négation *nei*, bien attestée en osque et conservée dans lat. *quidni*, une conjonction *nei* (L **ne-ai*)?

un infinitif du type radical qui survit dans *sci-licet*, *uide-licet*, *are-facio*, etc. ; mais ce type n'est attesté que pour des radicaux terminés par une voyelle longue, et dans des syntagmes d'une structure très particulière¹⁵. D'autre part l'hypothèse que OITE puisse être une graphie de [oiti], lat. classique *uti*, ne doit pas entrer en ligne de compte: on a admis que le système d'écriture distinguait *e* et *i*.

L'analyse proposée à partir de la lecture IOPET (= *iubet*). malgré la part d'inévitable incertitude qu'elle comporte, trouverait toutefois un certain appui dans l'interprétation plus cohérente du texte, pris dans son ensemble:

Iovesat deivos goi med mitat
nei ted endo cosmis virco sied
ast (t)ed (do)nois iopet oitesi
ai pakari vois

Iurat deos qui me uendit (?):
 ni in te comis uirgo sit,
 ast te donis iubet uti,
 si pacari uis.

« Celui qui me vend(?) jure par les dieux: au cas où la pucelle ne serait pas bien disposée envers toi, (en ce cas) il t'engage à user de présents, si (vraiment) tu veux qu'elle s'apaise (ou plus naturellement: que la paix s'établisse). » La phrase qui commence à *nei* est indépendante de ce qui précède: de quelque façon qu'on l'analyse, on n'y trouve rien qui la subordonne à *iovesat*. Il faut donc voir dans la première phrase une affirmation signifiant à peu près: « Le vendeur parle de la façon la plus sérieuse »: s'il prend les dieux à témoin avant de préconiser l'usage des *dona*, c'est qu'il se porte garant de l'efficacité du cadeau. Cette interprétation repose sur la présence d'une forme verbale (*iopet*) entre *sied* et *vois*; faute de la reconnaître, on n'aperçoit pas de rapport entre les deux assertions: « Le marchand jure ... » et « Tu veux que ... », comme il apparaît à la lecture de la traduction de Pisani.

Dans la dernière partie du texte, les mots se laissent délimiter plus aisément. Le groupe MALOSTATOD toutefois n'est pas clair. La lecture la plus naturelle est sans doute: *malos (s)tatod*, et il semble que la phrase signifie: « Duenos m'a fabriqué pour le bien (ou en vue d'un bien); ... ne sois pas, par moi, méchant envers Duenos. » On n'a pas d'exemple, il est vrai, d'un tel emploi de *stare* en latin littéraire; mais une construction: *ne ... malo(m) statod* ne

¹⁵ *Facit are* (= *arefacit*), Lucr. VI 962, ne suffit évidemment pas à étayer **iubet oite*.

serait pas moins insolite. Il est vraisemblable que la phrase s'adresse à l'acquéreur éventuel. Dès lors, ne pourrait-on pas reconnaître dans EINOM la forme ancienne: *ei num* de l'expression *i nunc*, qui apparaît dans la littérature avec les poètes classiques (Hor. Ep I 6.17; Virg. En VII 425)? Ceux-ci ont dû la trouver dans le vieux langage familier; et la nuance particulière qu'elle a dans les textes, comme expression d'un défi ou d'un reproche sarcastique, n'y a pas été nécessairement attachée dès l'origine.

Robert Godel

COMPTES RENDUS

Jean PERROT, *Les dérivés latins en -men et -mentum* (vol. XXXIX de la collection « Etudes et commentaires »), C. Klincksieck, Paris 1961, 381 pages.

On peut tenir pour encore valable la division traditionnelle en *morphologie* et *syntaxe*, malgré les controverses auxquelles a donné lieu la définition de ces notions. On devra seulement admettre que l'une comme l'autre envisage, celle-là dans leur structure, celle-ci dans leurs combinaisons discursives, les unités significatives qui sont les « termes » de la langue, au sens saussurien; et on se gardera d'opposer l'étude morphologique à l'étude sémantique, comme le fait J. Perrot dans le livre dont on rend compte ici. D'autre part, la morphologie doit donner, de la structure des termes, une description complète. Or il n'est pas rare que la formation des mots par dérivation ou composition soit plus ou moins négligée au profit de la flexion: dans une grammaire latine, par exemple, on trouve décrite la formation du comparatif en *-ior* et du superlatif en *-issimus (-rimus)*, celle des adverbes dérivés d'adjectifs; mais la dérivation dans son ensemble n'est exposée nulle part, ou se réduit à des listes alphabétiques de suffixes: adjectifs en *-alis, -anus, -arius, -atus*, etc. C'est pourtant dans ces structures, non moins que dans la flexion, que Saussure discernait « ce qui fait d'une langue un système ». Il y aurait donc lieu d'en présenter un tableau aussi ordonné que ceux qu'on établit pour la déclinaison et la conjugaison. Mais on voit bien que l'entreprise serait difficile: il s'agirait d'intégrer dans une description systématique les résultats d'un grand nombre d'études et d'enquêtes, portant chacune sur une catégorie particulière, et généralement conçues dans une perspective évolutive ou comparative.

L'ouvrage de J. Perrot est une étude de ce genre, mais d'une valeur singulière par son ampleur, d'abord; par la discussion des

problèmes généraux et des questions de détail; par le fait, enfin, que l'auteur y étudie parallèlement, dans leur origine, leur développement et leurs rapports, deux formations apparentées, et cependant distinctes tout au long de l'histoire de la langue, comme en témoignent encore les langues romanes (Appendice à la 2^e partie, p. 82-84).

La 1^{re} partie, *Indications sur les appartenances historiques de la dérivation en -men(tum)*, récapitule les résultats acquis par la méthode comparative. Le propos de l'auteur s'y annonce dans cette phrase, qui d'avance justifie son enquête: « De plus en plus, l'idée s'impose qu'au lieu de projeter dans l'indo-européen « primitif » les données plus ou moins disparates recueillies à date historique dans les diverses langues, il importe de chercher à interpréter le développement préhistorique qui, dans ces langues elles-mêmes, a conduit à l'état historiquement attesté » (p. 13). C'est cet état latin qui fait l'objet des quatre parties suivantes. Dans la 6^e, on reviendra, à partir des données latines, aux problèmes de structure posés par le rapport de *-mentum* avec *-men* d'une part, avec *-entum* (*unguentum*) d'autre part, et aux hypothèses suggérées par la méthode comparative sur la fonction de l'élément **-nt-*.

La 2^e partie, *Les données du lexique*, apporte un inventaire complet et critique du matériel: substantifs en *-men* et en *-mentum* fournis par les textes, aux différentes époques de la latinité, et par les glossaires. L'auteur a eu soin d'y signaler ceux dont le singulier n'est pas attesté, de vérifier les références, de faire les réserves qu'il convient sur les hasards de la tradition (apparition tardive, dans les textes, de mots certainement anciens). Dans les discussions du ch. II (mots en *-men*), relevons celle de *carmen* « instrument à carder », dont J. Perrot conteste l'existence — avec raison sans doute: l'expression *texentum ... carmina*, dans le passage de Claudien cité p. 50, ne serait-elle pas à rapprocher de celle qu'on lit chez Pétrone, 33.3: *textorum dicta* « propos de tisserands, anecdotes, bons mots banals »? En revanche, la discussion sur *petimen* (p. 58-60; cf. p. 173) paraît oiseuse: seule la forme à *i* bref est clairement attestée, chez Naevius comme chez Lucilius. Autre mot douteux: *fulmen* « soutien » (= *fulmentum*). « Il faut d'ailleurs observer », note J. Perrot dans sa conclusion, « que ce mot *fulmen* peut fort bien n'avoir pas eu d'existence réelle dans la langue; il suffit qu'il ait existé virtuelle-

ment comme un doublet de *fulmentum*; et au lieu de considérer, comme on l'a fait, que *fulmen* a été éliminé par *fulmentum* à cause de l'homonymie avec *fulmen* « foudre », on peut imaginer qu'au contraire *fulmen* a été tiré de *fulmentum* (sur le modèle des couples *-men/-mentum*) plus ou moins artificiellement et précisément pour fournir un terme équivoque, se prêtant à un jeu de mots dont l'écrivain tirait parti dans certaines circonstances » (p. 63). Cette remarque donne une idée de la finesse perspicace avec laquelle sont examinées et interprétées les données les plus troubles.

La 3^e partie, *Les aspects généraux du développement des dérivés en -men et -mentum*, s'ouvre par un chapitre de statistique. Les variations dans la productivité relative de ces deux formations, à travers l'histoire littéraire, méritent certes une observation attentive: on sait le large usage qu'ont fait du type en *-men* les poètes augustéens, et surtout Ovide. Toutefois, les chiffres auraient plus d'intérêt dans une étude d'ensemble: la comparaison avec les statistiques des mots en *-tio*, *-tus*, *-tura* (chiffres de Paucker), présentée p. 87-88, n'a qu'une portée relative: on voudrait avoir aussi celles des dérivés en *-bulum*, *-culum*, *-crum*, etc. Avec les chapitres II-IV, sur les domaines d'emploi, les questions de stylistique passent au premier plan. Dans la double classe des dérivés en *-men* et en *-mentum*, on discerne, dès la période archaïque, deux groupes de caractère différent: mots poétiques (ou en tout cas propres à la langue écrite)¹, et termes techniques – au début, culinaires surtout (*pulmentum*, *scitamenta*, etc.). La constatation n'est pas neuve, et d'autres formations donneraient lieu à des observations analogues: les poètes ont créé à leur usage un grand nombre d'adjectifs en *-osus* (*umbrosus*, etc.), dont le caractère contraste avec celui des dérivés populaires, comme *uentriosus*, *mulierosus*, *bibosus*, etc. Mais ces chapitres apportent aussi de précieuses remarques plus particulières, sur le vocabulaire des écrivains chrétiens par exemple (p. 120, 131), et surtout, p. 134-137, sur les questions controversées du « latin chrétien » et du « latin africain ».

La 4^e partie s'intitule *Etude morphologique*. En fait, les mots en *-men* et en *-mentum* y sont considérés sous l'angle du signifiant, et

¹ La phrase de Plaute: *nunc specimen specitur, nunc certamen cernitur*, Ba 399 et Cas 516, citée p. 127, ne serait-elle pas à classer parmi les emprunts parodiques à la tragédie?

d'abord classés selon les diverses formes de leurs bases: racine, base à voyelle brève, bases en \bar{a} -, en \bar{i} -, en \bar{u} -. Tous les noms en $-men$ ne sont pas, à proprement parler, des dérivés; et parmi ceux en $-mentum$, plusieurs posent des problèmes d'étymologie. Tout le ch. II (p. 153-174) est consacré à l'examen de ces cas particuliers. Sur l'hapax *termentum*, J. Perrot conclut en faveur de l'explication qui, d'après des indications de Festus et de Varron, rattache ce vocable à *terere*, *tritus*, malgré la discordance avec *detrimentum* (p. 155; cf. p. 186 et n. 1). Je le crois plutôt formé sur *tergere*, et l'expression de Plaute: *non pedibus termento fuit*, Ba 929, me paraît signifier: « Il n'y avait pas là de quoi s'essuyer les pieds », plutôt que: « On ne s'est pas usé les pieds. » On peut faire aussi des réserves sur l'explication de *fomentum*, *momentum* (p. 157): la formule $m\bar{o}$ - < **mowi*- (*mowe*-) m'a toujours paru très contestable². D'autres reconstructions sont inutiles ou improbables: pourquoi *iutus* serait-il issu de **iuuitus* (ib.)? Pourquoi *impomenta* de **imposimenta* (p. 158), alors que l'étymologie de Festus (Paulus): *impomenta quasi imponimenta*, suppose un cas de syncope particulièrement bien établi (cf. *princeps*, *nuncupare*)? Du reste, plusieurs des mots étudiés dans ce chapitre résistent depuis longtemps aux plus ingénieuses tentatives d'étymologie: ainsi *abdomen*, *omen*, *elementum*, etc., à propos desquels J. Perrot rapporte consciencieusement les hypothèses avancées. On retiendra en revanche son argumentation originale en faveur du rapport *crimen*: *cernere* (p. 161-163), qui d'ailleurs anticipe sur la 5^e partie. Les ch. III-VI, enfin, retracent le développement des diverses sous-classes formelles au cours de l'histoire du latin, d'abord en un tableau statistique, p. 176, puis dans le détail. Si les textes témoignent clairement de l'expansion des types $\bar{a}men$, $\bar{a}mentum$, la productivité des types parallèles en \bar{i} - et en \bar{u} -, dans les langues romanes, s'y annonce à peine, ce qui surprend.

La 5^e partie se divise en deux sections, dont la première, *Principes de description*, pose le problème difficile de la définition sémantique (je dirais plus volontiers: fonctionnelle) d'un type de mots dérivés. J. Perrot en voit bien l'importance et les aspects divers. Peut-être n'a-t-il pas mis assez en lumière le principe même des valeurs linguistiques: elles n'existent et ne se définissent que dans

² P. 192, l'auteur en fait abstraction.

un système d'oppositions. Dès qu'on isole une formation, par exemple celle des mots en *-men*, on est réduit à définir la valeur du suffixe par des « relations externes » (p. 214); et on aboutit alors soit à un concept qui n'est jamais adéquat, soit à la vue toute négative d'un Marouzeau, pour qui une classe de dérivés n'a pas d'unité sémantique³, ce qui supprime le problème au lieu de le résoudre. On est heureux de voir J. Perrot se détourner de cette voie dangereuse et s'inspirer plutôt des principes posés par E. Benveniste (p. 221-225). Mais on regrette qu'il attribue étourdiment à Saussure la conception marouzellienne de la création des dérivés: « Mais Saussure interprète les créations [analogiques] sans recourir, du moins explicitement, à aucun facteur sémantique, n'invoquant ni une valeur déterminée du suffixe, ni l'influence d'un groupe sémantique préexistant » (p. 226); et on lui suggère de relire attentivement, dans CLG 3^e partie, ch. IV, le § 3, *L'analogie principe des créations de la langue*. Il y aurait aussi à corriger sur un point la doctrine exposée p. 228-229 touchant les conditions différentes de l'analogie dans la flexion d'une part, dans la dérivation d'autre part; car dans ce dernier cas, la formation n'est pas toujours relativement libre, la structure même du mot de base pouvant exiger tel suffixe à l'exclusion des suffixes concurrents: si *miseritudo*, *miserimonium* ont existé à côté de *miseria*, *indolens* ne pouvait avoir d'autre dérivé que *indolentia*.⁴

De cette discussion du problème théorique se dégage une méthode qui sera appliquée dans la seconde section, *Etude des faits*. On lira avec intérêt les commentaires nuancés, et généralement justes, que suggère à J. Perrot l'étude des couples (ou groupes) de dérivés de même famille: *carmen*, *cantus*, *cantio*; *flamina*, *flatus*⁵; *numen*, *nutus*, etc. (p. 240-255); *momentum*, (*momen*), *motus*; *vestmentum*, *vestitus*; *pigmentum*, *pictura*, etc. (p. 270-273). Là, l'étude des valeurs atteint les différences sémantiques qui, correspondant aux différences de forme, déterminent un système d'oppositions, quelle que soit la part des empiètements possibles, chez les

³ Il est vraiment un peu facile d'utiliser des interprétations françaises pour nier la cohésion d'une classe de dérivés latins. Tel est pourtant le procédé de Marouzeau (cité p. 217).

⁴ V. p. 229, n. 1, où le fait est méconnu, à propos d'*indolentia*, précisément.

⁵ Pourquoi pas aussi *flabra*, employé également par Lucrèce et Virgile?

poètes surtout; car il ne faut pas plus nier qu'exagérer le rôle de la contrainte métrique, comme l'auteur le remarque justement plus loin (p. 276-277). On retiendra aussi ce qui est dit, p. 260-267, sur le développement d'un « sens d'espèce » dans l'histoire du type en *-mentum*: ce sens, issu d'associations secondaires du type *calceus*: *calceamentum* (p. 260-262; cf. p. 223-224, pour les modifications du réseau associatif en général), se manifeste assez constamment par la prédominance du pluriel (p. 263-267)⁶; l'expression est donc plus juste que celle de « sens collectif », ce dernier supposant la forme du singulier (*instrumentum*). L'étude sémantique aboutit à la conclusion que le type en *-mentum*, du point de vue du signifié comme du signifiant, « semble s'interpréter comme dérivé du substantif verbal, le type en *-men* représentant ce substantif verbal lui-même » (p. 274; cf. p. 248). Plus précisément, les données récentes (dérivés en *-men* et en *-mentum* à partir de l'époque d'Auguste) permettent de constater que, « du point de vue du sens, les mots en *-men*, doublets de mots en *-mentum* plus anciens, ne diffèrent pas, en règle générale, de ceux-ci, mais que les mots en *-mentum*, doublets de mots en *-men* plus anciens, sont souvent, quant au sens, de faux doublets ou des doublets approximatifs » (p. 287).

Ainsi se trouve préparée la solution du problème traité dans la 6^e partie: *La relation de structure entre -men et -mentum*. Ecartant la théorie qui en rend compte par la formule: **-m̥nto- < -m̥n- + -to-*, infirmée par l'étude d'ensemble qu'a faite E. Benveniste de la fonction du suffixe **-to-*, J. Perrot est amené à chercher l'origine lointaine de *-mentum* dans une formation en **-nt-*, en relation particulière avec le genre inanimé, et pour laquelle des faits latins suggèrent déjà une valeur collective. Il en relève les indices dans d'autres langues indo-européennes et trouve, et tout cas dans celles du groupe anatolien et en tokharien, « un ensemble de faits cohérent qui permet de conclure à l'existence d'un collectif indo-européen en **-nt-*, à côté duquel se présente, semble-t-il, un type en **-nd-* » (p. 335). L'évolution qui, de ce collectif, a conduit aux pluriels en *-menta* (*iumenta*), *-mentae* (*caementae*) de l'ancien latin, ne se laisse pas reconstituer avec exactitude. Parmi les questions qui se posent,

⁶ Pour l'interprétation — discutée — de l'hapax *inanimentis*, Pl. Sti 173, il faut peut-être tenir compte de l'équivalent *inaniae*: *ita inanis sunt oppletiae atque araneis*, Au 84.

la plus troublante me paraît être celle, précisément, de la relation formelle entre *-men* et *-mentum*; car, dans l'explication proposée, il faut admettre que **-nt-* s'est substitué, et non ajouté à **-n-*, supposition qui ne semble pas gêner J. Perrot (p. 337, n. 4), mais que les faits hittites, par exemple, n'appuient pas (*uddan-ant-*, *ešhan-ant-*).

Mais, on espère l'avoir montré, ce n'est pas uniquement dans ce dernier chapitre que réside la valeur de l'ouvrage: c'est bien davantage dans l'étude exhaustive et intelligente des faits latins, y compris ceux qui font l'objet du chapitre avant-dernier (*-mentum* et *-entum*; prédominance du pluriel; flottement neutre/féminin), et par lesquels on pénètre dans la préhistoire latine. Le livre de J. Perrot sera sans doute utile aux comparatistes; mais dès maintenant, il apporte aux latinistes une information solide, précise, nuancée sur un secteur important du vocabulaire et de la morphologie.

Robert Godel

Arne KLUM, *Verbe et adverbe*. Etude sur le système verbal indicatif et sur le système de certains adverbes de temps à la lumière des relations verbo-adverbiales dans la prose du français contemporain (Acta Universitatis Upsaliensis. *Studia romanica Upsaliensia* I). Upsal, 1961.

C'était une excellente idée d'étudier systématiquement la distribution réciproque des temps de l'indicatif et des adverbes de temps, dans l'espoir de jeter quelque lumière sur le système du verbe français. On regrettera que l'auteur n'ait retenu, pour son étude, que les adverbes ou locutions indiquant antériorité, simultanéité et postériorité. S'il avait élargi son enquête, il aurait pu voir que l'opposition *passé simple: imparfait* n'est pas, comme il le croit, une opposition *non duratif: duratif*; comparer: *il attendit longtemps en vain et le lendemain, il mourait subitement d'une attaque*. Pourquoi l'imparfait dans: (*il était midi*) *il marchait depuis le matin*, mais le passé simple dans: (*il était midi*) *il marcha jusqu'au soir*? La durée de la marche est la même, mais par rapport au repère

midi l'événement est vu rétrospectivement dans le premier cas, prospectivement dans le second.

On regrettera surtout une faute de méthode qui étonne de la part d'un linguiste aussi averti. Loin d'éclairer, comme le faisait attendre le sous-titre, le système de l'indicatif par l'étude des relations verbo-adverbiales, c'est au contraire un système logique pré-établi de relations temporelles, emprunté à l'ouvrage de M. W. E. Bull, *Time, Tense and the verb*, qui le guide dans son interprétation des faits. Ce système est constitué par quatre « axes » de références, à chacun desquels se rapportent les trois « fonctions » d'antériorité, de simultanéité et de postériorité. Appliqué à l'indicatif français, cela donne (p. 68):

ai fait	←	fais	→	ferai			
			→	aurai fait	←	zéro	→ zéro
avais fait	←	faisais	→	ferais			
eus fait		fis		aurais fait	←	zéro	→ zéro

Le verbe français n'a évidemment pas quatre temps « zéro »; mais on ne saurait non plus parler de « cases vides » comme fait l'auteur à la page suivante. On a, en fait, comme l'indique fort justement le tableau de la page 75:

ai fait: fais	=	aurai fait: ferai
avais fait: faisais	=	aurais fait: ferais

il n'y a pas de case vide; les zéros de M. Klum ne sont que de fausses fenêtres pour la symétrie. D'autre part, il place par deux fois deux termes dans la même case; cela devrait signifier que les deux termes sont des synonymes absolus. M. Klum sait bien qu'il n'en est rien; mais ses explications, aux pages 82 et suivantes, sont totalement artificielles. En fait, le passé simple est une variante littéraire libre du parfait, non de l'imparfait, et seulement dans sa fonction de narratif; le passé antérieur joue le même rôle vis-à-vis du parfait surcomposé et non du plus-que-parfait.

Cette erreur de départ entraîne M. Klum à poser de faux problèmes; en voici un exemple, page 77: à propos de phrases comme *les écoles, en 1970, enseigneront-elles les sciences ou les humanités?* Il se demande si, dans cette position, le futur répond à la formule $E(AP_0V)$ ou bien plutôt à la formule $E(PP+V)$; ce qui signifie en

français: le futur indique-t-il coïncidence de l'événement avec un moment futur ou postériorité par rapport au moment de la parole?

C'est dommage; car cet ouvrage est certainement le fruit d'un gros effort; l'auteur y fait preuve d'une large information linguistique et de beaucoup d'ingéniosité; nombre de ses observations de détail pourraient être retenues en les transposant dans une perspective plus purement linguistique. En tout état de cause, les deux dernières parties restent valables pour les statistiques précises qu'elles fournissent et qui reposent sur un dépouillement considérable.

A. Burger

A. CIORANESCU, *Diccionario Etimologico Rumeno*, fasc. 3 et 4, Universidad de la Laguna, 1960.

Nous avons annoncé la parution des deux premiers fascicules au n° 17 de ces *Cahiers*; ceux-ci nous mènent jusqu'au mot *poalà* et confirment l'excellente impression que nous avaient faite les précédents. Avec l'achèvement de l'ouvrage, nous aurons un instrument de travail commode et de haute valeur scientifique.

A. Burger

Carl und Peter MARTENS, *Phonetik der deutschen Sprache, Praktische Aussprachelehre*. Munich, Max Hueber 1961. 294 p., 136 fig. en app.

Ceux qui s'intéressent à la bonne prononciation de l'allemand, ceux qui ont à la pratiquer et à l'enseigner disposent de plusieurs publications récentes de grande valeur. L'ouvrage fondamental de Theodor Siebs, Helmut de Boor et Paul Diels, *Deutsche Hochsprache, Bühnenaussprache*¹, les renseignera sur les normes acceptées par les représentants de l'enseignement, du théâtre, de la radio et des

¹ 18^e éd. revue. Berlin, de Gruyter 1961. 355 p.

PTT, avec certaines réserves aussi par ceux d'Autriche et de la Suisse alémanique². Une description scientifique est fournie par Hans-Heinrich Wängler, *Atlas deutscher Sprachlaute*³ et *Grundriss einer Phonetik des Deutschen*⁴. Des manuels didactiques reposant sur des bases scientifiques sont, pour l'intonation, *Grundzüge der hochdeutschen Satzintonation*⁵ et, pour l'articulation, *Phonetik der deutschen Sprache, Praktische Aussprachelehre* de Carl et Peter Martens, père et fils.

Collaborant depuis 1913 avec le Laboratoire de phonétique de Hambourg, la famille Martens est fort bien familiarisée avec les questions que posent l'étude, la pratique et l'enseignement de l'articulation correcte de l'allemand comme langue maternelle et comme langue étrangère; mais ce n'est qu'en 1961 que paraît le fruit longuement mûri de sa riche expérience.

Après une introduction sur l'objet et le but de l'ouvrage, sur les différents niveaux de langue, l'appareil phonateur humain, les exercices préparatoires à conseiller et la transcription phonétique, les auteurs décrivent d'une façon très détaillée, mais claire et souvent nouvelle la prononciation et la graphie, l'assimilation et la liaison des phonèmes allemands. L'exposé de l'articulation correcte est accompagné de remarques utiles sur les principales fautes de prononciation, leurs causes et les moyens d'y remédier, de nombreux exemples et exercices sous forme de mots, de locutions et de phrases, de proverbes et de vers. L'ouvrage se termine par le texte qui a été enregistré sur disque, une liste alphabétique des conventions orthographiques et de leur valeur phonique et par une importante bibliographie sur l'articulation de l'allemand. L'appendice illustre la prononciation des phonèmes par des tableaux, des palatogrammes et des schémas des différentes formes des résonateurs supralaryngiens en coupe sagittale, ainsi que par des photographies qui montrent les positions de la bouche de devant et de face. M. Peter Martens me signale que ce volume sur l'articulation sera suivi d'un exposé de l'accentuation et du système phonique

² Bruno Boesch, *Die Aussprache des Hochdeutschen in der Schweiz, Eine Wegleitung*. Zurich, Schweizer Spiegel Verlag 1957. 46 p.

³ 2^e éd. remaniée. Berlin, Akademie-Verlag 1961. 41 p. & 29 planches.

⁴ Marburg, Elwert 1960.

⁵ Ratingen/Düsseldorf, Henn 1956. 115 p.

de l'allemand. Espérons que cette suite va paraître bientôt, vu que la place de l'accent est une question épineuse dans l'enseignement de l'allemand: Contrairement au bon usage, nombre de Suisses alémaniques n'accentuent pas sofort sur la dernière syllabe, et bien des personnes de langue française ne mettent pas l'accent sur la première syllabe de arbeiten et de Monate.

Dans l'ensemble, les auteurs s'en tiennent aux normes que l'ouvrage de Siebs indique pour la prononciation de la haute culture et du théâtre. Mais s'inspirant, entre autres, de recherches de phonétique expérimentale, ils relèvent aussi des oppositions que ce dernier livre ne mentionne pas: En position accentuée, les voyelles longues et les diphtongues qui étaient suivies d'un ancien e atone durent plus longtemps que les autres voyelles longues ou diphtongues: [u] est plus long dans sie ruhten (anciennement ruheten) que dans die Ruten; la diphtongue dure plus longtemps dans er braut (< er brauet) que dans die Braut. Au terme de « Überlänge », je préférerais cependant celui de « grössere Länge » pour indiquer la durée plus grande.

MM. Martens n'hésitent pas à s'écarter de Siebs, généralement à juste titre, quand ils caractérisent la langue de la conversation courante, en particulier dans le chapitre sur l'assimilation et la liaison. Alors que, dans la prononciation châtiée, le pluriel Bahnen contient une syllabe de plus que le singulier Bahn, le parler courant distingue les deux nombres par la durée de la consonne finale: le singulier [ba:n] s'oppose au pluriel [ba:n:], après la chute de l'e atone. Bien que l'ouvrage de Siebs recommande de prononcer fünf avec n, les auteurs notent que, dans la pratique de la vie courante, la dentale n devient souvent une labiale m sous l'influence de la labiale f suivante: [fɪmf]. – Dans les mots empruntés au français, Carl et Peter Martens admettent qu'« au fond », les voyelles nasales devraient se prononcer comme telles, même en allemand; ce qui ne les empêche pas de citer p. 91 tous les exemples avec voyelle orale et consonne nasale. Certes, des mots bien assimilés tels que Kanton et Postillon n'ont pas une voyelle nasale proprement dite, mais une voyelle orale (plus ou moins nasalisée par l'n suivant). S'il est exact que beaucoup d'Allemands, dans le Nord en particulier, prononcent des noms français comme Montblanc et Verdun avec voyelle orale et consonne nasale, il n'en demeure pas moins que

c'est la prononciation avec voyelle nasale sans [ŋ] qui est à recommander en pareil cas, conformément aux normes de Siebs.

En décrivant l'assimilation de deux consonnes qui se rencontrent à la coupe syllabique, nos auteurs signalent p. 233, pour la conversation courante, l'assimilation progressive dans un mot comme Sackgasse, où la consonne sourde tend à assourdir la sonore suivante. Ils ne mettent pas en garde contre l'assimilation régressive, fréquente chez les personnes de langue française, dans la prononciation desquelles la consonne sonore a tendance à sonoriser la sourde précédente: les francophones devront bien se rendre compte que, dans Sackgasse, nachdem et das Blatt, les consonnes k, ach-Laut et s restent sourdes ⁶. – A propos d'e long ouvert, MM. Martens citent p. 44 comme première faute principale de prononciation l'aperture trop grande et ensuite seulement l'aperture trop petite. Or, dans l'enseignement, on est souvent amené à exagérer, et il me paraît moins grave de marquer un peu trop fortement l'opposition entre Bären avec e ouvert et Beeren avec e fermé, entre säen et sehen, que de ne pas la rendre du tout. – A propos de l'a postérieur, nous lisons p. 36: « Das lange, hintere [a] hat einen « dunkleren » – mehr [ɔ]-haltigen – Klang als das kurze, vordere (« helle ») [a]. » Rapprocher l'a postérieur de l'o ouvert ne me semble pas heureux dans un manuel à intentions nettement didactiques, vu que, du Schleswig-Holstein jusqu'en Autriche, les orthoépistes, y compris MM. Martens, ont à lutter contre la confusion de ces deux voyelles: combien de fois leurs élèves ne prononcent-ils pas ja et da avec o !

Dans la description d'un état de langue, le terme statique de « Längezeichen » serait plus approprié que l'évolutif « Dehnungszeichen » (32) pour désigner les moyens orthographiques qui peuvent indiquer la longueur d'une voyelle prononcée. La lettre h n'allonge pas le son [e] dans sehen, puisque, dans leben, il est long sans avoir besoin d'une lettre qui signale spécialement cette longueur. D'autre part, je dirais que l'h indique la longueur de la voyelle précédente quand il la suit dans la même unité de langue (ou monème), et non pas « en fin de syllabe » (100): Selon les règles de la séparation

⁶ Voir F. Kahn, *Phonétique et grammaire comparatives pour l'enseignement de l'allemand*, CFS 16 (1958-9) 41.

orthographique des syllabes, la lettre *h* commence la syllabe finale dans *se-hen*, mais elle appartient à la même unité de langue que *se*, c'est-à-dire au radical : *seh|en* comme *leb|en*. Inversement, il ne faut pas faire croire que la lettre *h* corresponde toujours à un souffle « au début de la syllabe » (100 et 101), puisque, précisément dans *se-hen*, elle ne se prononce pas, alors que dans *Al-ko-hol* elle s'articule ; en réalité, *h* se prononce au début et exceptionnellement à l'intérieur d'une unité de langue : *hören*, *ge|hören* ; *Sahara*, *Uhu* ? — Dans *Toilette*, les Allemands prononcent non pas « la diphtongue française [oa] » (79), mais une diphtongue [oa] qui imite le groupe de phonèmes [wa] du français ; parfois ils le prononcent même comme dans cette langue-ci.

MM. Martens classent les consonnes d'après leur point d'articulation et l'organe ou la partie de la langue qui les articule. Il conviendrait de préciser que ces derniers sont plus caractéristiques que le point d'articulation. En élevant la pointe de la langue jusqu'au sommet de la voûte palatine, nous prononçons encore un *t* ; en avançant la partie postérieure du dos de la langue vers la partie antérieure du palais, nous articulons un *k*. Le *t* peut donc avoir un point d'articulation postérieur à celui du *k*. C'est l'articulation apico-coronale qui est une caractéristique pertinente du *t* en français et en allemand ; son point d'articulation dental ou alvéolaire n'en est qu'une caractéristique concomitante. Le professeur de langues insistera plus sur les faits fondamentaux de la phonologie que sur les nuances de la phonétique.

Malgré les quelques réserves qui viennent d'être exprimées, le manuel très fouillé de Carl et Peter Martens est à recommander vivement à tous ceux qui désirent se familiariser non seulement avec la prononciation de la haute culture et du théâtre, mais encore avec la langue telle qu'elle se parle réellement dans la vie quotidienne des Allemands cultivés.

• *Félix Kahn*

¹ *Ibid.* 39 et 47.

TABLE DES MATIÈRES

RUDOLF ENGLER: Théorie et critique d'un principe saussurien: l'arbitraire du signe	5
ANDRÉ BURGER: Essai d'analyse d'un système de valeurs	67
ROBERT DE DARDEL: La fonction des participes romans sans suffixe	77
HENRI FREI: Trois mots singuliers	87
ROBERT GODEL: Latin <i>armentum</i>	93
ROBERT GODEL: Note sur l'inscription du « vase de Duenos »	101
<i>Comptes rendus</i>	107

Adresses des auteurs d'articles ou de comptes rendus :

ANDRÉ BURGER, 16, avenue Peschier, Genève

ROBERT DE DARDEL, avenue Bella-Vista, Pinchat-sur-Carouge

RUDOLF ENGLER, Sonnegstrasse 19, Worb, Berne

HENRI FREI, 3, chemin des Voirons, Chêne-Bougeries, Genève

ROBERT GODEL, 1, rue de l'Aubépine, Genève

FÉLIX Kahn, 22, rue de Charmilles, Genève

MICHEL BURGER
RECHERCHES
SUR LA
STRUCTURE ET L'ORIGINE
DES VERS ROMANS

In-8°, 188 pages, broché Fr. s. 16.—

* * *

ROBERT DE DARDEL
LE PARFAIT FORT
EN
ROMAN COMMUN

In-8°, 172 pages, broché Fr. s. 16.—

* * *

JEAN RUDHARDT
NOTIONS FONDAMENTALES
DE LA
PENSÉE RELIGIEUSE ET ACTES
CONSTITUTIFS DU CULTE
DANS LA GRÈCE CLASSIQUE

In-4°, XII-344 pages, broché Fr. s. 36.—

LIBRAIRIE E. DROZ
8, rue Verdaine
GENÈVE

ROBERT GODEL
Professeur à l'Université de Genève
LES SOURCES MANUSCRITES
DU
COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE
DE
FERDINAND DE SAUSSURE

In-8°, 284 pages, broché Fr. s. 24.—

* * *

GÉRARD MOIGNET
LES SIGNES DE L'EXCEPTION
DANS L'HISTOIRE DU FRANÇAIS

In-8°, 248 pages, broché Fr. s. 20.—

* * *

FERDINAND DE SAUSSURE
RECUEIL DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

In-8°, 642 pages, broché Fr. s. 40.—

* * *

A. S. G. BUTLER
LES PARLERS DIALECTAUX ET POPULAIRES
DANS L'ŒUVRE DE GUY DE MAUPASSANT
In-8°, 204 pages, cartes, broché. Fr. s. 20.—

LIBRAIRIE E. DROZ
8, rue Verdaine
GENÈVE